

175 AVIONS NAZIS DETRUITS DIMANCHE

Les Anglais commencent ainsi une semaine durant laquelle Hitler tenterait d'envahir l'Angleterre

Londres a eu douze alertes durant les journées de samedi et de dimanche, mais les dégâts ne sont pas considérables. Buckingham est de nouveau bombardé

Londres, lundi, 16. (P.C.) — Le signal que tout danger était passé a été sonné, ici, ce matin, à 5 heures 35. Il mettait fin à une alerte qui durait depuis 9 heures et 28 minutes.

Londres, lundi, 16. (P.C.) — Illuminée par un brillant clair de lune, Londres reçoit, ce matin, un peu après minuit, la visite de nouveaux raiders nazis et les batteries de la D.C.A. ouvrent un feu d'enfer contre la procession des avions ennemis. Elles tentent d'ajouter de nouvelles victimes à la liste des 175 appareils allemands qui ont été détruits, dans la journée d'hier, par l'aviation britannique.

À la nuit tombante, hier soir, les escadrons ont abandonné leurs attaques massives contre la capitale. Trouvant vraisemblablement qu'elles leur coûtaient trop cher, ils n'ont pas

"La patrie a besoin de vos épargnes pour armer ses défenseurs", dit l'hon. M. Ilsley

Les pilotes égyptiens sont prêts



Les maréchaux de l'Air, Sir Arthur Longmore, chef des forces de l'air de la Grande-Bretagne en Egypte, et Abdel Wahab Pasha, directeur de la force de l'air égyptienne, passent en revue des pilotes égyptiens stationnés dans le désert.

Nouvel appel en faveur de l'emprunt de guerre — Il manque encore \$52 millions

Ottawa, 15. (Spécial au CANADA) — "La patrie a besoin de vos épargnes pour armer ses défenseurs d'avions, de chars d'assaut, de navires et de canons. Voilà l'unique objet du deuxième emprunt de guerre. J'exhorte donc tous ceux qui n'ont pas encore souscrit, à s'acquiescer promptement de leur devoir. Tout retard ne peut qu'encourager l'ennemi", déclare l'honorable J. L. Ilsley dans un nouvel appel aux milliers de petits épargnants canadiens.

"Vous souscrivez, multipliez au possible, non seulement refléteront l'unité et le patriotisme de la nation, ajoute-t-il, mais contribueront à établir, durant les périodes de guerre et d'après-guerre, une plus saine répartition du pouvoir d'achat sous la forme de revenus."

Cet appel du ministre des Finances est fait à une heure où il manque encore un peu plus de \$50 millions pour assurer le succès complet de l'emprunt.

En voici le texte :

"Nous entreprenons, lundi dernier, la tâche, encore incomplète, de contracter un emprunt de \$300,000,000 ayant pour objet de fournir à nos troupes tout l'équipement et le matériel requis. J'ai donc résolu de lancer, par l'intermédiaire des journaux canadiens, un appel des plus pressants à tous nos citoyens.

"Il se déroule outre-mer de graves événements, susceptibles de prendre une tournure encore plus menaçante. De l'issue du présent combat, dépend notre avenir.

"La patrie a besoin de vos épargnes pour armer ses défenseurs des avions, chars d'assaut, navires, canons et munitions nécessaires à la

Le Reich pillerait davantage les pays occupés

C'est pourquoi Londres ne lèvera pas le blocus qu'ils subissent actuellement

New-York, 15. (P.C.) — Le marquis de Lothian, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, a déclaré, samedi, que la Grande-Bretagne n'a aucunement l'intention de lever le blocus qu'elle fait actuellement subir aux pays sous la domination nazie. Si la Grande-Bretagne permettait que des vivres soient envoyés dans ces pays occupés, l'Allemagne y trouverait une excuse pour déjouer davantage ses victimes.

Le premier ministre Churchill a mis le doigt dans la plaie lorsqu'il a accusé l'Allemagne de piller systématiquement les pays sous sa domination, a rappelé lord Lothian.

L'ambassadeur anglais à Washington adressait la parole à plusieurs milliers de personnes réunies dans les jardins du pavillon de la Grande-Bretagne, sur les terrasses de l'exposition de New-York, à l'occasion d'une cérémonie organisée par la société de secours de guerre des Etats-Unis pour venir en aide à la Grande-Bretagne.

Lord Lothian a déclaré que l'échange des cinquante destroyers américains

(Suite page huit)

L'offensive italienne se poursuit en Egypte

L'aviation anglaise inflige des pertes graves à l'agresseur qui a occupé deux places sans importance que les Britanniques lui ont abandonnées — Appel du roi Farouk

Le Caire, 15. (P.A.) — L'aviation anglaise a répondu, aujourd'hui, à l'avance des troupes italiennes en terre égyptienne et à leur occupation de la région de Sidi Barrani, en bombardant furieusement la colonne ennemie qui poursuit son offensive. De graves dommages auraient été subis par le matériel de l'expédition fasciste. Plusieurs incendies ont aussi été allumés dans le territoire qui est maintenant aux mains de l'ennemi.

Entre temps, le haut commandement anglais attend toujours les gros armées du maréchal Graziani. On ne sait pas où les Britanniques organisent leur résistance sur terre. Jusqu'ici, ils se sont contentés de harceler l'agresseur sans chercher à l'arrêter. Ils disent d'ailleurs que les Italiens n'occupent que du désert.

Le jeune roi Farouk dit le pays est attaqué par l'Italie, sans que cette dernière lui ait déclaré la guerre, a lancé, ce soir, un appel à tous les musulmans du monde entier, leur de-

Berlin a deux alertes et les ports ennemis de la Manche sont bombardés

Plus de 1,000 bombes sont jetées sur le port d'Anvers où se trouvent plus de 300 transports de troupes nazis

Berlin, lundi, 16. (P.A.) — Deux alertes ont été sonnées, hier soir et ce matin, à Berlin.

Elles ont duré chacune environ trente minutes. Dans les milieux autorisés, on dit que les avions anglais ont été repoussés avant d'avoir atteint la capitale où ils n'auraient pu lâcher aucune bombe. On n'a pas entendu tirer les batteries de la D. C. A. dans la métropole.

Londres, 15. (P.C.) — Le ministère de l'Air a annoncé, ce soir, qu'en dépit d'un temps détestable et dans

(Suite page huit)

L'industrie doit se préparer au départ des ouvriers pour le camp

L'hon. M. Gardiner conseille aux industriels d'engager des employés temporaires — Il prévoit que 30,000 des 240,000 recrues resteront sous les armes volontairement

Ottawa, 15. (P.C.) — Ottawa conseille aux industriels canadiens d'engager des employés temporaires pour remplacer ceux qui seront appelés pour l'entraînement militaire obligatoire et les autres qui s'enrô-

leront volontairement dans l'armée canadienne.

Le ministre des services de guerre, l'hon. M. Gardiner, a dit ce soir, dans une interview, que son ministère doit coopérer avec l'industrie pour lui procurer toute la main-d'œuvre spécialisée qui lui fera défaut à cause de l'entraînement obligatoire.

Le ministre croit qu'au moins un huitième des hommes appelés pour faire leur entraînement resteront sous les armes et s'enrôleront dans l'armée active canadienne. D'après lui, des 240,000 hommes entraînés chaque année, 30,000 préféreront faire du service actif.

Le ministère a obtenu de nombreux renseignements sur la main-d'œuvre spécialisée, au moyen de l'enregistre-

(Suite page onze)

Léon Blum est interné

Il partage la captivité de Mandel, Daladier, Reynaud et Gamelin dans le château médiéval de Chazeron

Vichy, 15. (P.A.) — Léon Blum, leader de l'ancien parti socialiste et chef du gouvernement de Front populaire qui fit tant de mal à la France, a été incarcéré, aujourd'hui, dans le château de Chazeron, forteresse des temps féodaux, située à quelques milles de Riom. C'est la nouvelle cour suprême, chargée de trouver et de punir les responsables du désastre militaire de la Troisième République.

La princesse Hélène est de retour à Bucarest

Le général Antonesco se proclame chef du régime de la Garde de Fer

Bucarest, 15. (P.A.) — La Roumanie, maintenant sous la dictature du général Ion Antonesco, s'est réjouie, aujourd'hui, du fait que le jeune prince Michel ait ramené sa mère, la princesse Hélène, au palais royal que son père, Carol, a quitté il y a une semaine.

C'est le général Antonesco lui-même qui a organisé le retour d'exil de celle que les Roumains appellent maintenant "Regina Mama Helena".

La princesse Hélène et le jeune roi Michel avaient pris place dans un carrosse à six chevaux blancs. Le général Ion Antonesco était monté dans le carrosse qui suivait immédiatement celui des personnages royaux. Quelques heures plus tôt, le général Antonesco s'était proclamé chef de l'Etat de la Garde de fer et chef du régime de la Garde de fer.

Le général Antonesco s'était attiré la sympathie des Gardes de fer de la Roumanie en nommant plusieurs à des postes importants dans son cabinet. Le chef des Gardes de fer, Horia Sima, a précisément été nommé l'adjoint du général Antonesco.



Léon Blum

Les hommes de 21 à 24 ans mobilisés d'ici un an

La proclamation a été publiée samedi — 240,000 hommes subiront leur entraînement durant les douze premiers mois et quatre premières classes en comptent 400,000

Ottawa, 15. (P.C.) — L'honorable J. G. Gardiner a déclaré dans une entrevue, ce soir, que l'on s'attendait à ce que les premiers mobilisés soient entièrement recrutés chez les célibataires et les jeunes sans enfants, âgés de 21 à 24 ans.

La proclamation qui appelle à l'entraînement les classes de 21 à 24 ans, a été publiée samedi. Ceux qui devront répondre au premier appel, environ trente mille, seront individuellement avisés par le registraire de l'une des treize divisions administratives établies d'après les lois des services de guerre.

On appellera d'abord la classe de 21 ans, et, successivement, les autres classes, jusqu'à celle de 24 ans. L'enregistrement national révèle qu'il y a environ 400,000 célibataires et veufs sans enfants dans ces quatre classes.

Trente mille hommes peuvent s'entraîner dans les 39 camps actuels. Il y aura huit périodes d'entraînement de trente jours dans les douze

(Suite page neuf)

dans les environs de la cathédrale de St-Paul.

Le Canadien en question a nom R. Davies. Il est lieutenant et est âgé de quarante-cinq ans. (Il est impossible, pour l'instant, d'obtenir le nom de l'endroit où il demeurait au Canada.)

La bombe "détournée" est la plus considérable jamais lâchée sur Londres. Elle pèse 1,100 livres. Si elle avait explosé elle aurait vraisemblablement détruit la cathédrale. Quatre autres bombes plus petites sont encore ensevelies dans les environs du temple. Une fois retirée, le lieutenant Davies, au volant du camion spécialement construit pour transporter les projectiles découverts dans Londres, l'a transportée en toute hâte dans des marais.

Les ouvriers sous les ordres du lieutenant Davies ont dû creuser jusqu'à une profondeur de vingt-sept pieds et demi pour atteindre le projectile.

Londres, 15. (P.C.) — Une escouade spécialement chargée de manier les bombes a retardement découvertes dans Londres a retiré, aujourd'hui, l'une des cinq bombes qui n'ont pas encore explosé dans les environs de la cathédrale de St-Paul.

Le News Chronicle a en effet annoncé que des savants anglais ont réussi à découvrir un procédé qui permet de manier de telles bombes sans qu'il y ait danger.

La bombe retirée aujourd'hui, dans les environs de la cathédrale de St-Paul pesait quelque 1,100 livres. C'est la plus grosse de celles que des raiders allemands ont laissé choir dans les environs du fameux édifice au cours de leur attaque de mercredi dernier.

Des ouvriers travaillent jour et nuit

(Suite page onze)

Ingénieur italien arrêté au large de San Francisco

Le prisonnier aurait nom Angelo Gottardes et des officiers anglais montés à bord du cargo philippin "Dona Aurora" auraient dit qu'il allait être interné au Canada

San Francisco, 15. (P.A.) — Il est raconté, ce soir, dans les milieux maritimes de San Francisco, qu'un vaisseau de guerre britannique a fait arrêter le cargo philippin "Dona Aurora", à quelque cent milles au large de la côte de la Californie. Des membres de l'équipage du navire britannique ont fait prisonnier un ingénieur italien qui était à bord du "Dona Aurora".

L'ingénieur italien aurait été fait prisonnier au cours de la journée de samedi, quelques heures après que le "Dona Aurora" eut levé l'ancre à San Francisco, en direction de Manille et de l'Orient. Il est impossible de faire confirmer la rumeur. Le journal "Examiner" rapporte qu'il a communiqué avec le capitaine M. C. Ventosa, du "Dona Aurora". Ce dernier aurait répondu par le truchement de la T.S.F., qu'il est vrai qu'un ingénieur italien a été fait prisonnier au large de San Francisco, samedi, au matin, à 8 heures. L'ingénieur italien fait prisonnier a nom Angelo Gottardes. Il est âgé de trente-sept ans.

Le capitaine aurait également rapporté à l'"Examiner" que des officiers anglais qui sont montés à bord du "Dona Aurora" ont déclaré que

TABLE

	Page
Editorial	1
Bulletin météorologique	3
Logie	4
Propos féminins	4
Bridge	4
Que judiciaire	5
Spectacles	6
Chronique ouvrière	12
Sport	10, 11, 12
Finance	13, 14, 15

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 31, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 4
Montréal et Québec	\$ 6
États-Unis et Empire Britannique	\$ 12
Union Postale	\$ 12
Librairie et domicile	
Montréal et Québec	\$ 6

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI 16 SEPTEMBRE 1946

Où il faut bien reparler un peu de M. Duplessis

L'état financier que vient de présenter le Trésorier de la province, pour l'exercice écoulé du 1er juillet 1939 au 30 juin 1940, accuse un déficit de \$18,471,328, constitué par l'excédent des dépenses ordinaires et extraordinaires sur les revenus. Nous soulignons à dessein ces deux mots, qui marquent la différence entre la façon de compter du trésorier actuel, M. Mathewson, et celle de son prédécesseur, M. Fisher. Ce dernier pour la gloire aussi fausse qu'éphémère de l'Union nationale, fabriquait des surplus en ne tenant pas compte des dépenses extraordinaires. Il en fut ainsi pendant trois ans, si bien qu'à la fin d'un régime qui n'avait connu, disait-on, que des surplus, le crédit de la province, chose paradoxale, était épuisé et la dette publique avait plus que doublé.

Le gouvernement Godbout a mis fin à cette comptabilité fantaisiste. Aujourd'hui, pour savoir où en est la province, le trésorier soustrait de la somme des revenus celle des dépenses et publie honnêtement le résultat. S'il y a déficit, il le dit : on sait à quoi s'en tenir. C'est le régime de la franchise, après trois années de camouflage qui ont failli nous ruiner.

Le gouvernement Godbout a été élu aux urnes le 25 octobre 1939. Il a assumé l'administration quelques jours après, le 8 novembre. A cette date, donc, quatre mois de l'exercice fiscal en cours s'étaient écoulés. Ce qui s'était passé durant ce premier tiers de l'année, sous le régime de M. Duplessis, les dépenses faites, par exemple, ne peut être imputé aujourd'hui au gouvernement Godbout. Le plus que pouvait faire la nouvelle administration c'était de redresser immédiatement la situation, d'enrayer le gaspillage et de finir l'année le mieux possible, sans espoir d'annuler les dépenses déjà faites et en respectant les engagements pris par le gouvernement précédent.

Dans ces circonstances, il est étonnant de voir que le déficit de 1939-40 n'est que de \$18 millions. En effet, le budget de 1939-40, le dernier présenté par M. Fisher, annonçait des dépenses totales de \$81,188,391. Or, le 8 novembre 1939, à la fin des quatre premiers mois de l'exercice, le gouvernement Godbout découvrit que \$67,956,000 de ce budget étaient déjà dépensés ou engagés, laissant pour compléter les deux tiers de l'année un solde de \$13,244,000. "Situation impossible", comme le disait M. Mathewson, qui a pourtant réussi à limiter les dépenses totales de l'année à \$108,195,047 (\$67,956,000 dépensés en quatre mois par le gouvernement Duplessis et \$40,239,047 en huit mois par l'administration Godbout).

S'est-on demandé ce qui serait arrivé si M. Mathewson avait continué à dépenser, durant les huit derniers mois de l'année, au rythme de \$17 millions par mois établi par M. Duplessis ? La province aurait atteint la fin de l'année avec \$204 millions de dépenses totales, soit (les revenus s'étant établis à \$56 millions en chiffres ronds) un déficit de \$148 millions. Incroyable, mais vrai !

En somme, l'état financier que le trésorier provincial nous met sous les yeux ne donne pas une juste idée des résultats que donnera l'administration financière instaurée par le gouvernement Godbout, car il se rapporte à un exercice fiscal dont le budget avait été l'oeuvre de l'Union nationale. En dépit de cela, cependant, cet état a sur les précédents l'avantage appréciable de la franchise.

Un témoignage insigne

M. Churchill à M. King : "Je suis très heureux de saisir l'occasion de vous remercier personnellement de tout ce que vous avez accompli pour la cause commune et particulièrement en accentuant l'harmonie de sentiment dans le nouveau monde. Cette profonde compréhension aidera grandement à préserver l'Europe contre le retour des âges de barbarie."

Ce passage est extrait du message de M. Churchill en réponse à celui qui lui avait adressé le premier ministre du Canada la semaine dernière. "Message mémorable", dit M. Churchill. Mais celui-ci ne l'est pas

moins. Il suffit d'en peser les mots pour en comprendre l'immense et historique portée.

N'en déplaise à ceux qui n'aiment pas M. King (et pour cause), c'est l'oeuvre de toute sa carrière politique qui est ainsi reconnue de façon insigne par le premier ministre d'Angleterre. Pareil témoignage suffit, à l'heure actuelle. Ceux qu'agaçait l'amitié Roosevelt-King ont leur réponse. Ceux qui, sous prétexte de loyauté, prétendent ignorer la géographie et l'histoire, se font ramener à la réalité. Et cela par le sauveur de l'Empire.

M. King peut désormais invoquer le témoignage décisif de M. Churchill contre ceux qui ne veulent pas d'une politique prévoyante et normale à l'égard des États-Unis, politique de bon voisinage dont les résultats sont éclatants et concrets et s'accroissent manifestement aux nécessités essentielles de l'heure. M. Churchill ne dit-il pas que la "profonde compréhension" qui inspire cette politique sauvera l'Europe ?

Les cinquante destroyers américains mis au service de l'Angleterre, les bases navales et aériennes louées ou concédées en échange, la fameuse déclaration de M. Roosevelt à Ivy Lea, scellée par le pacte d'Ogdensburg, la mise au point de M. King à Woodbridge, réitérée récemment et indiquant que le Canada dans tout cela traite d'égal à égal avec son puissant voisin, la doctrine Monroe étendue au Canada, avec tous ses avantages incalculables mais aussi avec les obligations qui en résultent, librement consenties d'avance, ce qui écarte toute perspective d'annexion ou d'intrusion ; enfin la commission conjointe de défense entre le Canada et les États-Unis, qui règle nos relations pour l'avenir, eu égard à notre allégeance britannique, certes, mais aussi dans le cadre du bon sens et de la sécurité, voilà les résultats patents de la politique libérale de M. King. Et M. Churchill reconnaît, comme de juste, qu'ils importent à la cause commune. Ce témoignage en vaut d'autres.

Mais nous voulons croire que M. Churchill avait encore autre chose dans l'esprit en parlant d'harmonie de sentiment dans le nouveau monde. Il songeait sans doute à l'union maintenue au Canada, grâce à une politique sage, prudente et intelligente, et qui permet l'expansion magnétique de notre effort de guerre dans un grand élan national. Voilà aussi le mérite de M. King. Personne ne le contestera, pas même ceux qui lui reprochent de viser à la bonne entente avec ceux qui vivent à côté de nous. Ils ne vont pas encore jusqu'à lui reprocher ses efforts pour assurer l'entente entre ceux qui vivent ensemble et qui, aujourd'hui, se battent ensemble. Voilà, en définitive, qui n'est pas étranger à la cause commune.

Choses du temps

Cours du soir

L'Université de Montréal a fait parvenir aux journaux la série de ses cours du soir et de ses conférences publiques. Cette liste représente une ensemble extrêmement varié et susceptible d'intéresser tous ceux qui comprennent la nécessité d'ajouter à leur culture générale. Il n'y a jamais de point d'arrêt dans le savoir et personne ne peut se vanter d'avoir plus rien à apprendre.

La faculté de philosophie, la faculté des lettres, l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, l'Ecole du tourisme donnent des cours qui conduisent à l'obtention d'un diplôme. L'ACFAS et l'Institut scientifique franco-canadien convient à l'occasion des auditeurs, notamment lors du passage en notre ville d'un visiteur de marque. C'est grâce à cette dernière société que nous avons bénéficié de l'enseignement de Maritain, de Gilson, de Paul Hazard, de Louis Gillet, pour ne citer que les plus universellement connus. Il est à craindre cependant que nous ne puissions plus entendre, pour un temps indéfini, de conférenciers venant de la France. Parmi les Français qui ont cru devoir émigrer aux États-Unis, il s'en trouvera peut-être quelques-uns qui viendront à Montréal, sous les auspices de l'Institut. C'est le souhait que nous formons.

Ceux qui jouissent de loisirs auraient donc grand avantage à prendre connaissance de tous les cours qui se donnent durant l'hiver. Il en est beaucoup d'autres que nous n'avons pas mentionnés. Chacun trouvera aisément ceux qui conviennent à ses goûts et à ses aptitudes. Le savoir procure des joies qui ne s'épuisent pas et qui conservent toujours la fraîcheur des premières découvertes. Beaucoup de gens leur doivent d'avoir embelli leur vie et de lui avoir donné une signification profonde.

Vengeance et stratégie

Depuis que les Allemands ont commencé à bombarder en Angleterre les hôpitaux, les écoles et les habitations, l'opinion britannique s'est émue et crie vengeance. Elle réclame des représailles. Plusieurs journaux de Londres ont demandé que la Royal Air Force n'ait pas de pitié pour des belléphants aussi dénués de scrupules, qu'elle rende coup pour coup et même davantage.

Ce sentiment s'explique. Il est naturel à une population si douloureusement éprouvée. Mais cet esprit de vengeance serait-il de bonne stratégie ? L'Ottawa Journal, assez éloigné du centre des opérations pour regarder les choses plus froidement que les Londoniens, ne le croit pas lorsqu'il écrit :

Le gouvernement britannique voit la situation de plus haut. Il semble avoir adopté le point de vue que les représailles ne sont pas en elles-mêmes de bonne stratégie et que la vengeance exécutée par simple désir de vengeance est un indice de faiblesse. Une bombe qui détruirait un immeuble de bureaux ou un pâté d'habitations ouvrières pourrait obtenir des résultats beaucoup plus avantageux au point de vue militaire si on la laissait tomber sur une usine ou sur un réservoir d'essence. On ne gagne pas les guerres, en vérité, en tuant les femmes et les enfants, mais en détruisant la force militaire de l'ennemi et les moyens qu'il possède de maintenir

cette force. Telle est l'idée dominante de la campagne britannique (...). Ceux qui commandent l'aviation savent qu'ils ne doivent pas disperser leurs efforts sur des buts secondaires, qu'ils doivent au contraire les concentrer tout entiers sur la formidable machine de guerre de l'ennemi.

Cela n'empêche pas l'Ottawa Journal d'écrire un peu plus loin que faire preuve d'esprit chevaleresque en combattant les Allemands serait concéder délibérément un avantage à l'ennemi. Mais il n'y a pas là vraiment de contradiction. Il faut être sans pitié comme sans scrupule avec un ennemi qui ne recule devant aucun moyen. Cela veut dire qu'il ne faut pas montrer trop de sensibilité ni avoir trop de regrets si, manquant leur but, quelques bombes atteignent des civils, voire des femmes, des enfants, des hôpitaux. Seulement, il ne serait pas de bonne guerre, en vérité, ni de bonne stratégie, de négliger les objectifs essentiels pour user de représailles contre d'innocentes victimes, même si celles-ci sont d'esprit et de cœur converties aux méthodes barbares de leurs chefs.

Semaines sociales

Chaque année, les Semaines sociales tiennent leurs assises dans une ville de notre province. Cette tribune ambulante de sociologie catholique a contribué, depuis plus de quinze ans, à éveiller nos compatriotes aux exigences multiples de la vie en société ; elle a projeté sur ces problèmes la lumière d'un enseignement puisé aux meilleures sources.

En fin de semaine, à Nicolet, des professeurs et des conférenciers entretiennent leurs auditeurs des nombreux devoirs qui s'imposent au chrétien dans la famille et la société. Vaste sujet, qu'il serait vain de vouloir traiter dans toute son ampleur en un si court laps de temps. Il n'empêche que ces trois jours d'étude poseront les jalons de recherches ultérieures. La publication du compte-rendu de ces séances ajoutera à leur répercussion.

Il est réconfortant de constater que des esprits avisés veulent cerner d'aussi près que possible le problème de la famille, cette grande oubliée du monde moderne. La législation de tous les pays est teintée d'un individualisme dont nous commençons à voir les pénibles résultats. La cellule familiale est la base de toute organisation sociale et la garantie de sa stabilité. Ne pas tenir compte de cette vérité fondamentale équivaudrait à la ruine lente, mais sûre, de la société. Il est d'autant plus urgent d'attirer l'attention du public sur cette question que nous habitons une province où le facteur familial domine toutes les autres considérations. C'est par la famille que nous avons grandi et c'est par elle, si nous savons lui assurer des conditions de vie convenables, que nous continuerons à exercer notre part d'influence dans la patrie canadienne.

Un autre truc allemand

La ruse des Allemands est sans limite lorsqu'il s'agit d'augmenter la portée de leur propagande. Ils n'hésitent pas à exploiter à leur profit l'inquiétude des familles qui ont quelques-uns de leurs membres sous les armes.

Dans leurs émissions radiophoniques, les Nazis donnent chaque jour des listes de noms de soldats qu'ils disent blessés, disparus ou devenus prisonniers de guerre en Allemagne. Ce procédé est d'autant plus insidieux qu'il leur est possible de glisser dans ces communiqués radiophoniques bien des renseignements exacts. Car ils connaissent au moins les noms des soldats qui sont tombés entre leurs mains et il leur est possible de posséder aussi des listes de noms de soldats britanniques qu'ils n'hésitent pas à publier au hasard.

A cause de cela on ne saurait se fier aux renseignements qui proviennent d'une telle source ; mais cela permet aux Nazis de compter sur l'inquiétude des familles restées quelque temps sans nouvelles de leurs soldats et les portera à écouter les émissions allemandes dans l'espoir d'apprendre que les absents sont prisonniers mais vivants ; et cela, croient les collaborateurs du docteur Goebbels, fera des auditeurs pour la propagande nazie.

Les autorités britanniques viennent de mettre le public en garde contre ce procédé aussi vil que déloyal. Il est bien évident que les listes de disparus et de prétendus prisonniers ainsi rendues publiques par la radio allemande sont inexactes, incomplètes et impropres à tirer les familles d'inquiétude sur le sort d'un disparu puisque, pour faire croire à d'importantes succès militaires, la propagande y ajoute des noms, choisis au hasard, de soldats qui sont parfois en permission dans leur famille.

Cette exploitation de l'inquiétude des familles de militaires est l'un des trucs les plus grossiers qu'ait employés la propagande allemande pour atteindre le public des pays britanniques. Pour en être réduit à cette sorte de chantage sentimental, il fallait qu'elle fût bien à court d'auditeurs. Si l'on peut tirer de cela une conclusion, c'est que le docteur Goebbels s'est apparemment rendu compte que sa propagande restait sans effet sur la population des pays britanniques, qu'elle n'était même plus écoutée. Elle ne le sera pas davantage par ce moyen dont le cynisme est révoltant.

A quelque chose malheur est bon

Le mal en soi n'existe pas. La théologie catholique nous enseigne que dans les pires épreuves, nous pouvons découvrir des sources d'enrichissement que nous n'aurions pas soupçonnées auparavant. Ainsi de la guerre que nous avons entreprise aux côtés de la Grande-Bretagne et des autres Dominions. Elle nous vaut déjà maintenant d'avoir fait cesser nos luttes intestines et de nous avoir appris à vivre d'une vie nationale libre de discussions acerbées et de rivalités mesquines.

Le conflit actuel nous enseignera le sens du collectif, il nous aidera à étouffer notre égoïsme individualiste. N'aurions-nous pas trop tendance à nous isoler au sein de nos préoccupations personnelles, sans songer aux intérêts de la communauté ?

Sans nous en rendre bien compte, nous nous ache-minons peut-être vers la création d'un type humain fortement caractérisé, irréductible à tout autre. Pour que ce résultat ne soit pas vain, nos gouvernements ont voulu que nous fassions notre part afin d'assurer au monde la liberté qui, seule, permet les plus nobles réussites.

Les véritables richesses ne nous sont pas offertes sans qu'il en coûte. Nous devons les conquérir de haute lutte ; ce qui fait leur prix. Au dur creuset du renoncement se trempent de magnifiques tempéraments. Les nations aussi, qui sont humaines, acquiescent, quand les hommes subissent les âpres leçons de la nécessité et de l'épreuve, des vertus qui honorent notre espèce. Pour que le XXe siècle soit réellement, soit puissamment, selon un mot à juste titre fameux, le siècle du Canada, il lui faudra consentir aux sacrifices d'une guerre où ses enfants ont mis le meilleur d'eux-mêmes.

Défense de la langue française

Le complexe d'infériorité

Je sens que je vais causer une déception amère à de nombreux lecteurs qui me le témoignent par une abondance de lettres. Je regrette de tromper leur attente, mais je dois leur confesser que la question m'intéresse peu : elle est en marge de ma "Défense". Je n'ai touché qu'incidemment cette matière, à l'occasion d'un article très raisonnable et très modéré de M. Albert Dauzat.

Je n'appliquerais pas les mêmes épithètes à la plupart des lettres que je reçois ; notamment à une carte postale de propagande imprimée en Belgique — pardon : en Belgique, ou heure d'écrit er, vieille vey, et gorge gorg. Je ne ferais pas la commission qu'un de mes correspondants me donne pour les directeurs de ce journal, et je ne les engagerai pas à publier chaque jour dans le Temps, "pour voir", un petit article d'un quart de colonne, en orthographe fondue, à la réflexion, rien ne soit plus indigne pour guérir, et même préventivement, du phonétisme ceux de mes lecteurs qui en seraient menacés.

Je ne discuterai pas — à quel point ? — avec la docte personne qui m'affirme que l'orthographe latine était rigoureusement phonétique : la preuve en est que l'on prononçait toutes les lettres, et chacune toujours de la même façon. Je me contenterai de lui répondre : "Etiez-vous là ? On n'avait pas de disques". Enfin, je viendrais qu'au moyen âge l'orthographe française était presque phonétique, et que, par exemple, on écrivait une fame. C'est apparemment pourquoi un de ces amateurs qui savent par hasard une chose et en infèrent qu'ils savent tout me soutient un jour mordicus que "remède de bonne fame" signifie remède de bonne renommée, fame venant du latin fama et non de femina.

Je pense, après toutes ces prétentions, avoir bien le droit de répéter que la réforme de l'orthographe me laisse indifférent, et que je suis résolu de n'en rien dire.

La question toutefois ne laisse pas de m'intéresser sur son côté politique, et je ne doute pas que cela d'abord ne surprenne mes lecteurs, mais non pas ceux qui savent quelles frontières ont à surveiller les défenseurs de la langue — il faudrait ajouter ici : et de la culture française.

J'ai déjà eu, je crois, l'occasion de signaler le caractère naïvement, inconsciemment démagogique des arrêts relatifs à la simplification de la syntaxe (partant aussi de l'orthographe), pris le 26 février 1901 par M. Georges Leygues, excellent ministre, m'a-t-on dit, de la marine, mais qui était alors de l'instruction publique et des beaux-arts. Je ne critique pas le petit résumé de grammaire annexé à cet arrêté. Je me contente de constater, non pas inouï, mais commun, le conseil supérieur entendu (et d'ailleurs l'Académie française mise de côté), un grand-maitre de l'Université se soit arrogé le droit d'autoriser officiellement des fautes d'orthographe évidentes, telles que Les Fruits que je ne suis allés prendre ou Les sauvages que l'on a trouvés errant dans la forêt.

Mais, si cela ne peut qu'appâter à rire, ce qui est alarmant, c'est l'esprit de cette première et timide réforme. Il ne s'agissait de rien autre chose que d'épargner aux candidats de l'enseignement secondaire ou primaire, à ces derniers principalement, l'effrayante millier d'avoir commis certaines fautes, qualifiées par la grammaire bourgeoise, comme la leur eût-on épargnée à moins d'être de la culture. Comment ? On a publié, avec garantie du gouvernement, que les fautes n'étaient pas des fautes. C'était bien simple, il fallait seulement y penser.

On est aujourd'hui plus exigeant qu'en 1901. La démagogie, même grammaticale, doit, pour inspirer confiance à sa clientèle, s'appuyer, comme on dit, sur une base scientifique. Tous les politiques se réclament à présent de la science ; il est à remarquer par parenthèse qu'ils ont une prédilection malheureuse pour les théories démodées. Le racisme en est un exemple. C'est au freudisme que se sont adressés, en France, les adversaires plus ou moins sournois de la haute culture. On ne s'attendait guère, direz-vous, à voir Freud en cette affaire. Comment ? Il fallait s'y attendre ! Le nom de Freud est toujours le premier qui vient aux lèvres des gens qui ne veulent pas avoir l'air de retarder.

Il n'en savent pas plus long pour cela. Ils ont dû nous retenir deux ou trois formules, un mot surtout : complexe. Et ceux qui se flattent de niveler les intelligences ont inventé un complexe à quoi n'avait pas songé le grand-prêtre de la psychanalyse : le complexe d'infériorité. Ils entendent que l'enfant, quelle que soit sa classe d'origine (puisqu'il y a, paraît-il, des classes et qui se haïssent), ne débute pas dans la vie ou à l'école avec un complexe d'infériorité.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Un homme de sport penserait tout de suite à un handicap ; ce qui ne serait pas rigoureusement exact, car il ne s'agit pas tant du poids imposé au coureur que du sentiment qu'il a d'être désavantagé, et Freud — je vais bien étonner ceux qui en parlent sans l'avoir lu — appelle complexe "un groupe d'éléments de représentations associées en un tout et possédant un pouvoir effectif". En outre, dans un handicap ce sont les meilleurs qui sont désavantagés, de manière à équilibrer les chances, et si un commissaire handicapé sans scrupule les charge plus qu'il n'est juste, c'est eux qui ont le complexe d'infériorité.

Hâtons-nous de dire que l'on ne semble pas avoir encore tenté d'introduire dans l'enseignement les systématiques du handicap, et qu'on ne retarde pas systématiquement le développement des jeunes élèves trop bien doués, pour leur laisser du temps à dépenser, ou même de les dépasser. Ce n'est pas à exprimer, par malice, mais faute de professeurs ad hoc, que dans certains établissements on fait enseigner le latin par des maîtres qui ne l'ont jamais appris, de sorte que les élèves qui suivent leurs cours n'en sachent pas plus long que ceux qui ne les suivent pas. Tout cela m'a bien éloigné de la réforme de l'orthographe, de laquelle, au surplus, j'avais dit que je ne dirais rien.

J'ai dans l'idée que cette emphatique locution, "complexe d'infériorité", aurait fort divertì M. Taine, qui, au temps de sa gourme philosophique, s'amusait à traduire en termes de la dernière vulgarité les phrases les plus abstruses de Royer-Collard ou de Maine de Biran. Il n'y aurait sans doute voulu voir que le déguisement verbal d'un sentiment d'envie assez laid, un peu trop répandu dans les sociétés modernes. Ce qui ne l'embellit guère, c'est qu'il n'est ordinairement provoqué que par des avantages matériels ou de façade auxquels on enrage de ne pouvoir prétendre, et qu'il n'est point, par exemple, de supériorités vis-à-vis desquelles on soit moins disposé à s'avouer inférieur que les spirituels.

Sur le chapitre du jugement, personne ne doute de soi. Il semblerait que tous, même ceux — la majorité — qui n'ont pas lu le Discours de la méthode, prennent au pied de la lettre et tiennent pour une vérité hors de conteste cette proposition hasardeuse de Descartes : "La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est l'usage et le jugement égale en tous les hommes." S'il en était ainsi, le complexe d'infériorité n'aurait évidemment aucune raison d'être dans la sphère de l'intelligence ; mais je pense que "le jugement est la chose du monde la plus mal partagée", encore que "chacun pense en être si bien pourvu, que ceux mêmes qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont".

Serait-ce un privilège à rebours de la grammaire ? On assure que les petites difficultés de la nôtre sont à souhait pour former le jugement : je suis, hélas ! bien obligé de m'apercevoir que trop souvent elles le faussent, chez des personnes que j'ai tout lieu de croire parfaitement saines et pondérées. Quelqu'un m'écrit, par exemple : "Comment expliquer-vous les deux phrases, qui vont avoir bientôt cent cinquante ans, de Sieyès : Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? Rien. Que veut-il être ? Quelque chose. Etant donné la symétrie des deux phrases, le sous-entendu, si sous-entendu il y a, ne peut être que le même dans l'une et dans l'autre. Ayons donc, et même s'il n'est pas arrivé à s'expliquer, ce qui est probable, faites-lui remarquer doucement que dans la première phrase vous sous-entendez C'est ; Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? [C'est] rien, et dans la seconde, ou bien il n'y a pas de sous-entendu, ou, s'il y tient absolument, vous

sous-entendez Il veut être : Que veut-il être ? [Il veut être] quelque chose."

Mais on ne m'en fera pas dire davantage, car je m'avis que cela me ramène à la question de ce que, rien, etc., qui ne passionne pas moins mes lecteurs que la réforme de l'orthographe, et de laquelle, ainsi que de la réforme, j'ai fait le ferme propos de ne plus jamais parler.

Je ne dirai pas que je mets un boeuf sur ma langue ; car un lecteur de Lyon me fait très justement remarquer que nos parlementaires, qui emploient volontiers cette expression renouvelée des Grecs, en ignorent visiblement la signification véritable. Ils semblent croire que c'est une métaphore un peu bizarre et qu'on met figurément un boeuf sur la langue de celui que l'on veut faire taire, comme dans la fable enchanée on met un cadenas au lèvres de Papageno. Or, il y a bien une image en effet, mais non pas celle qu'ils croient. Une ancienne monnaie d'Athènes était à l'effigie d'un boeuf (si l'on peut dire l'effigie d'un boeuf), et avoir un boeuf sur la langue signifiait avoir reçu de l'argent pour se taire. On frémit de voir comme on pourrait se compromettre, rien qu'en usant d'une expression impropre.

(Le Temps)

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en dernière page

1—Mais oui, elles en portent et elles en sont fières encore ! Le charbon qu'elles dédaignent, c'est tout simplement le diamant, le roi des joyaux. En effet le diamant est formé du carbone à l'état presque pur ; et le carbone est aussi l'élément principal du charbon de terre. D'après la teneur en carbone, il faut classer ces minéraux comme suit, le dernier en renfermant le moins : diamant, plombagine (ou mine à crayon), houille, anthracite, lignite et tourbe. L'émeri est une variété de corindon, la pierre la plus dure qui soit après le diamant et comme lui douée de reflets variables. Si le corindon renferme du fer, c'est l'émeri proprement dit. S'il n'en contient pas, vous obtenez alors toutes les variétés de pierres précieuses : topaze (corindon jaune), rubis (corindon rouge), et de suite pour le saphir, l'émeraude et l'améthyste. Quant à ce malheureux verre à lunette, c'est du quartz, ce que nous appelons cristal de roche. Du quartz pur, et qu'on fond au four électrique, on peut faire en effet un verre employé pour les appareils d'optique, les thermomètres, et les lampes à vapeur de mercure.

2—Ce titre revient de droit au homard. Et c'est un menuisier d'un peu dire qu'il n'oublie jamais ses outils. En fait il n'en a que deux ; mais ils suffisent amplement à la besogne. Ses outils, ce sont ses pinces, énormes tenailles ajustées au bout de ses bras et dont la grosseur disproportionnée au reste du corps ferait penser aux mains d'un enfant que l'on glisserait dans des gants de boxe. Ces pinces-là en effet ne sont pas seulement des pinces, c'est-à-dire des instruments qui saisissent et qui maintiennent. Observez-les, vous verrez que celle de gauche porte des indentations comme une scie, celle de droite, un tranchant particulièrement effilé, le meilleur des couteaux ou ciseaux qui soit. Si les membres antérieurs de l'animal sont ainsi fournis, c'est qu'ils doivent, chez lui, remplacer la dentition qu'il ne possède pas ou qui serait trop rudimentaire et trop faible pour venir à bout des proies dont il se saisisse. Nous possédons nous aussi tout un arsenal à l'intérieur de notre bouche, qui remplit le même rôle que ces pinces.

3—Il en existe même non pas un mais deux ; ce sont le Gulf Stream et le Kouro-Sivo. Pour être juste, j'aurais même dû dire qu'il en est quatre, car il faut compter aussi les courants de retour. Je sais qu'au sujet du Gulf-Stream, il se produit de fréquentes confusions. Ce courant d'eau chaude s'accompagnant de vents chauds, on attribue le plus souvent le nom de Gulf Stream au courant de vent et non au courant d'eau. Le phénomène qui donne naissance au Gulf-Stream est encore mystérieux : est-ce un geyser, c'est-à-dire un jet d'eau chaude d'une puissance exceptionnelle, qui s'élève du fond des mers ; ou seulement un brassage déterminé par la différence de température au centre et sur les rives du Golfe du Mexique, son lieu d'origine. Le phénomène de la marche du Gulf-Stream paraît encore plus étrange, car ceux qui le voient peuvent observer que les eaux du courant et celles de l'océan ne se mélangent pas et que le courant traverse l'océan comme un cortège se déroulant sur une place publique. La différence de coloration est très nette.

4—Le Dix-Neuvième Siècle présente deux guerres, si elles ne furent pas déclenchées par des motifs religieux, revêtirent en tout cas très vite un aspect confessionnel. Les campagnes de Napoléon en Espagne forment la première. Napoléon lui-même ne faisait pas intervenir la religion dans cette affaire. Ce sont les Espagnols, nation très croyante et qui, depuis 1789, considéraient tous les Français comme autant de damnés pour avoir répudié les prêtres non-assermentés et guillotiné leur roi, ce sont les Espagnols, dis-je, qui en firent une question de religion. La seconde est la lutte dite du Sonderbund, qui mit aux prises catholiques et cantons protestants en Suisse. Les cantons catholiques s'indignèrent de ce que, dans le cadre de leur loyalisme, les armées catholiques, qui avaient le mépris de la conscription, fussent refusées l'application du bénéfice de certaines lois, les lois du bien commun. Ils se révoltèrent en 1845 ; les troupes du gouvernement en vinrent vite à bout par la bataille de Gislikon, que gagna le général Dufour ; mais le conseil fédéral eut la sagesse d'éviter un nouveau sursaut, en donnant aux cantons catholiques la part qui leur revenait.

5—Ni l'un ni l'autre. Fève et haricot sont en effet des légumineux différents, quoique de la même famille. Le haricot est considéré comme une herbe et la fève comme un arbuste, à cause de sa tige solide et carrée. Il est encore d'autres distinctions qu'on établit entre fève et haricot ; ces distinctions reposent sur la forme et la disposition des feuilles, et sur la coloration des fleurs. Le nombre et la grosseur des graines ont aussi leur importance. Mais tout cela ne compte qu'aux yeux des botanistes, gens qui — et ceci soit dit sans méchanceté — sont très forts pour tout ce qui est de la botanique, mais qui ne savent rien de la cuisine. Les fèves et les haricots sont très forts pour tout ce qui est de la cuisine, mais qui ne savent rien de la botanique. Les fèves et les haricots sont très forts pour tout ce qui est de la cuisine, mais qui ne savent rien de la botanique.

En France, nos fèves au lard, plat national des petites gens, sont appelées haricots au lard, et en argent, fayots.

Machine à récolter la canne à sucre

La récolte des tiges de canne à sucre s'effectue à la main : les travailleurs coupent les cannes avec un couteau spécial. Le travail est long, et il arrive que la récolte ne soit pas achevée lorsque surviennent les gelées.

Un planteur de la Louisiane, M. Allan Ramsay Wurtele, qui cultive la canne à sucre sur un domaine de 2,500 hectares, a travaillé pendant quatre ans à se procurer de la main-d'œuvre pour mettre au point une machine à couper les cannes à sucre de la dernière récolte. Elle a été essayée lors d'une équipe de 50 à 60 hommes. Elle est construite de façon à se mouvoir sur tous terrains ; elle coupe les tiges au pied, puis détache la tête qui sert de nourriture au bétail ; enfin, elle rassemble les fûts des cannes et les lie en paquets. Son rendement serait d'une tonne en quatre à dix minutes, suivant la hauteur des cannes.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor

Travail énorme fait en un an par notre Croix-Rouge

Les statistiques mettent en valeur le travail bénévole des Canadiennes

Des statistiques récemment établies donnent une idée exacte du travail énorme effectué par la Croix-Rouge, avec la collaboration bénévole des Canadiennes.

En une année, elles ont confectionné pas moins de 6,000,000 d'articles divers et une somme de \$1,800,000 a été affectée à l'achat des matières premières.

Elles ont utilisé plus de 300 tonnes de tissus pour la confection d'accessoires vestimentaires destinés aux soldats, 423,000 verges de flanelle ont été transformées en pyjamas.

Toute la laine utilisée, sauf quelques rares exceptions, provient du Canada.

La quantité approximative d'autres articles confectionnés par les femmes canadiennes démontre qu'elles fabriquent 128,000 pyjamas, 250,000 pansements roulés, 200,000 pansements triangulaires et 2,800,000 pansements chirurgicaux. Elles fabriquent de plus 65,000 feuilles, 196,000 têtes d'oreillers, 137,000 chemises de nuit, 60,000 jaquettes anti-pneumoniques, 44,000 dessous de lit, 17,000 jaquettes, 106,000 menus articles, tels que masques faciaux, etc., et 300,000 sortes de mouchoirs.

A cela, les femmes du Québec contribuent pour 600,000 articles, soit environ 10 p.c. du total pour tout le pays.

La campagne de souscription
D'autre part, une active et fructueuse campagne de souscription a été menée par la Croix-Rouge, en vue de l'immense tâche de confection de l'objectif est de \$5,000,000, pour tout le Canada. La part du Québec est fixée à \$1,000,000.

Voici quelques noms additionnels venus s'ajouter au nombre des auxiliaires recrutés par la section française du Comité des dames réservées: Ce sont MM. Paul-Emile Létourneau, Maurice Bernardin, E. Cormier, Germain Bock, André Montpetit, A. Riendeau, A.-A. Brault, R. Choquette, R. Noël, Léon eBauchamp, le Dr S. Langevin, Mme Philippe Brail, Thomas Vien, J.-H. Rainville, Lester Mercier, M. Guilbert, L. Choquette, Charles Maillard, Armand Ciré, Arthur Vallée, Honoré Daneroux, Michel Chouinard, Gaston Lacroix, Lancelot Robit, Irène Monette, Alfred-H. Paradis.

Le montant de cette souscription ira en grande partie à l'installation, dans le Canada, de sept hôpitaux pour convalescents.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

"Strictly British"

une revue de Music Hall anglais

- Pas de frais de couvert
- Diner 1.25
- Hollywood Hobby Horses

Tic Toc
1258, rue Stanley PL. 8000

DINER
Chaque jour de 6 p.m. à la fermeture
75c et plus
représentation à 8 h. 15
ORCHESTRE ARMAND MEYER
Revue scintillante et rafraichissante

The Esquire
Le plus nouveau cabaret-restaurant
1224, rue Stanley LA. 6700

SECRETARIAT DE LA PROVINCE
HONORABLE HENRI GROULX, Ministre
JEAN BRUCHES, Sous-ministre

ÉCOLE DU MEUBLE

Arts appliqués aux industries de l'ameublement

Ouverture des cours du jour, mardi le 1er octobre à 9 h. a.m.

Ouverture des cours du soir, lundi le 7 octobre à 7 h. 30 p.m.

Ouverture des cours d'initiation artistique et professionnelle pour les enfants de 8 à 12 ans, samedi le 12 octobre, à 9 heures a.m.

INSCRIPTION
tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.
Le 23 septembre, les inscriptions seront reçues le soir de 7 h. 30 à 9 h., samedi et dimanche exceptés.

JEAN-MARIE GAUVREAU, Directeur

2020, rue Kimberley, Montréal Tél. HA. 8026

Hommes Demandés
âgés de 18 à 30 ans en vue d'un DOUBLE ENTRAÎNEMENT

en génie électrique et comme experts en radio

Dans la vie civile Pour la Défense Nationale et le R.C.A.F.

Opérateurs de radiodiffusion Techniciens de radio

Fabrication de radios Sanitaires

Opérateurs de contrôle Électroniciens

Électroniciens Fabrication d'accessoires Électroniciens

Faites venir sans tarder notre PROSPECTUS GRATUIT

CANADIAN SCHOOL of ELECTRICITY

282, rue Ontario Ouest Montréal

Plus de 1,000 diplômés.

Le 32e congrès des marchands à Shawinigan

Il s'ouvrira mardi. L'hon. Oscar Drouin invité au banquet de clôture

Des centaines de marchands de toutes les parties de la province sont attendus dans la ville de Shawinigan, où s'ouvrira, mardi, le trente-deuxième congrès annuel de l'Association des marchands détaillants.

Le programme du congrès comporte plusieurs parties très intéressantes: conférences sur des questions d'actualité dans le domaine du commerce de détail; exposition commerciale, visite industrielle, réception civique à Grand-Mère, et banquet de clôture auquel l'honorable M. Oscar Drouin sera l'invité d'honneur des marchands.

Nous publions ci-dessous le programme du congrès.

Mardi, 17 septembre 1940

9 heures du matin.—Inscription des délégués au poste de police sur la 5e rue.

10 heures.—Ouverture. Bienvenue du maire J.-A. Bilodeau. Rapport du président. Rapport du trésorier. Rapport du secrétaire. Conférence par M. J.-L. Charlebois: "Étude sur les lois régissant les ventes à tempérament, dans la province de Québec et ailleurs". Formation des comités.

A midi.—Réception par les autorités de la ville de Grand-Mère. Lunch au Laurentide Inn à Grand-Mère.

2 heures.—Visite de Grand-Mère et de Shawinigan.

4 heures.—Réunion des comités: chaque section de commerce siège séparément.

8 heures.—Assemblée de la Mutuelle des marchands.

9 heures.—Visite de l'Exposition commerciale, attractions, etc.

Mercredi, 18 septembre 1940

9 heures du matin.—Rapport des comités. Conférence par M. W. Béranger: "Étude sur la loi de l'observance du dimanche". Rapport des comités (suite). Conférence par M. W. J. Sauvé: "Ce qu'un marchand doit faire pour améliorer son commerce".

A midi.—Dîner à la truite au chalet du lac des Piles.

2 heures.—Séance générale. Adoption des résolutions. Elections.

7 heures du soir.—Banquet à l'Auditorium municipal. Discours. Programme récréatif.

Exonération du capitaine Lemay

Trois-Rivières, 15. (Du correspondant du CANADA). — Le juge Léon Lajoie a renvoyé la plainte pour vol portée contre le capitaine Adolphe Lemay et a libéré celui-ci en déclarant que la preuve offerte par la Couronne n'indiquait nullement que le vol avait été commis.

La plainte prétendait que M. Lemay s'était emparé de divers effets, y compris de la gazoline, de l'acier, de la planche, des accumulateurs, des ceintures de sauvetage et des outils à bord du yacht "Villa Nova" dont il avait la garde.

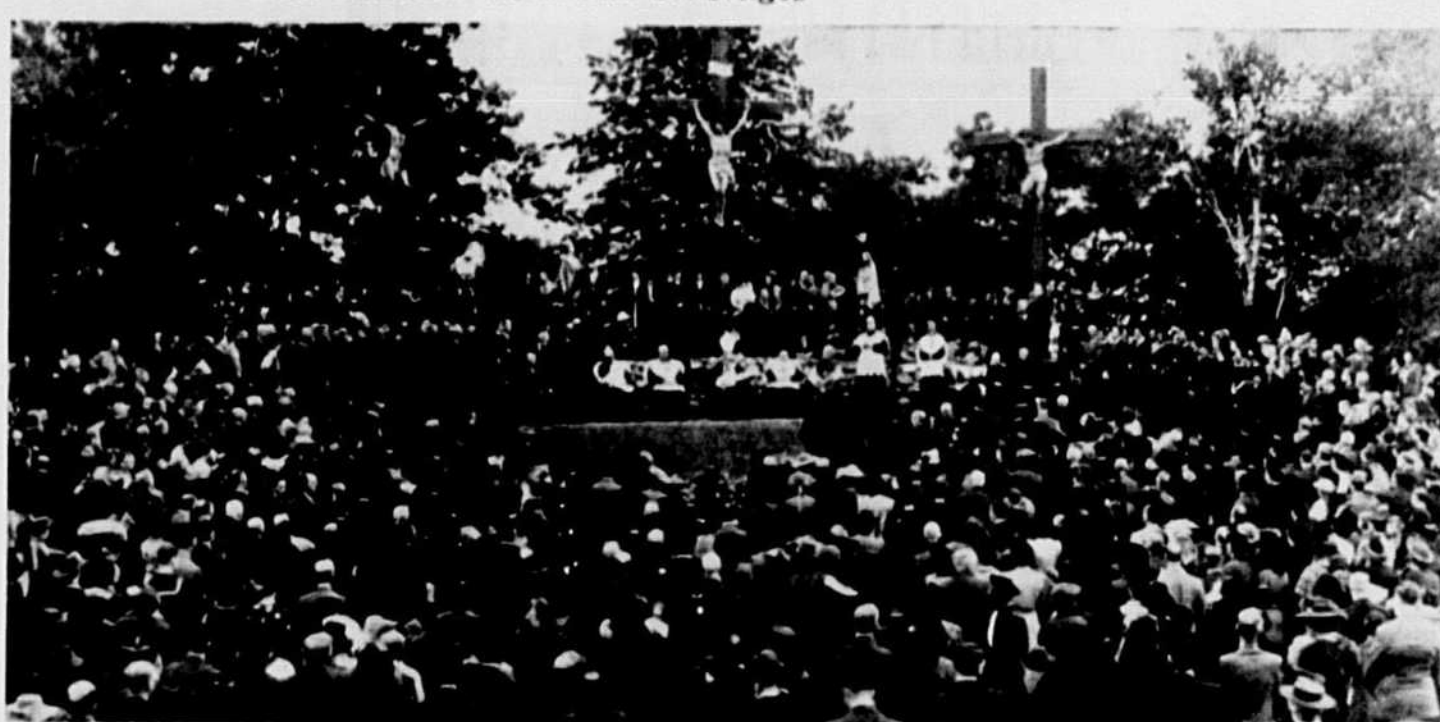
Le capitaine Lemay avait pris la garde du yacht et des objets qui se trouvaient à bord en s'engageant à remettre le tout en autant qu'il était humainement possible de le faire, cela de l'automne 1939 au mois de juillet dernier. La preuve révélait qu'à la fin de cette garde il manquait des objets, et l'on accusa le capitaine Lemay de les avoir volés.

Le juge écarta immédiatement l'accusation de vol, car la Couronne avait simplement prouvé que les objets avaient existé un temps et qu'ils sont maintenant disparus, alors que le prévenu jura qu'il ne les avait pas volés.

Septuagénaire décédé

St-Louis de Ha Ha, Qué., 15. (P.C.). — M. Godefroy Morin, âgé de 75 ans, est décédé subitement, hier. Il laisse six filles, dont cinq sont membres de communautés religieuses, et trois fils, dont un prêtre, M. l'abbé C. Morin, curé de Saint-Jude-du-lac.

La Fête des Morts au cimetière de la Côte-des-Neiges



La foule se pressait hier au pied du calvaire du cimetière de la Côte-des-Neiges, où Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a célébré la cérémonie à l'occasion de la Fête des Morts. La photo ci-dessus a été prise pendant la prédication de M. l'abbé Hurtubise, vicaire de St-Edouard. On distingue Mgr Charbonneau à sa tribune blanche, dans la photo des prêtres assis au pied de la croix. (Photo CANADA)

Funérailles du Dr G.-E. Desrosiers

Le service funèbre a eu lieu à l'église St-Marc de Shawinigan

Shawinigan, 15. — Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église de Saint-Marc de Shawinigan, les funérailles du Dr Georges-Etienne Desrosiers. Le défunt était avantagusement connu à Shawinigan où il a exercé sa profession pendant vingt ans.

M. le curé Anselme Trudel, de St-Marc, fit la levée du corps tandis que le service fut chanté par le R. Père Jules Desrosiers, p.s.m., frère du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Vaillancourt et Bourras, confrères de classe du défunt.

M. l'abbé Azellus Houle et le R. Père Guillaume Lavalée, o.f.m., dirent des messes basses aux autels latéraux.

On remarqua au choeur M. l'abbé Anselme Trudel, curé de St-Marc, les RR. PP. Marie-Alcantara, recteur du collège Séraphique des Trois-Rivières; Marc, vicaire à la paroisse Notre-Dame des Sept-Allégories, Fernand et Gaston, o.f.m.

Le deuil était conduit par M. Charlemagne Desrosiers, frère du défunt, et ses beaux-frères, MM. Fabien Côté et Charles Rolland.

Les porteurs d'honneur étaient les docteurs J.-M. Perron, Justin Trudel, Alphonse Barabé, Frank Noël, Albert Hamel et Henri Fautoux. Le corps était porté par MM. J.-P. Dulac, J.-E. Suro, J.-Emile Renaud, Thomas LaLiberté, Gédéon Desautels et J.-T. Gélinais.

Dans la foule présente aux funérailles et dans le cortège, nous avons remarqué: MM. Dr. Ros, Frigon, Dr. Georges Laurencelle, Armand Dupré, F.-X. Labbé, O. Ringuette, J. Houde, W. Ricard, W. Matteau, Dr. W. Lacroix, J.-W. Defond, n.p., le sergent de police J. St-Onge, le capitaine W. Vézina, du poste No 2, Dr. Alb. Dufresne, Dr. J.-T. Houle, Dr. Adj. Deschenes, Dr. Maurice Chénier, MM. Nap. Gélinais, Mathias Laliberté, Jos. St-Onge, Ed. Boisvert, A. Héto, A. Désautels, A. Lavergne, Jos. F. St-Onge, Me Edouard Fleury, D. Gauthier, A. Beaulieu, Dr. E. Caron de Saint-Vincent de Paul, notaire Lavigne de Lachute, notaire V. Vermette de St-Jovier, Dr. H. Legrand, de Montréal, les Rv. Soeurs Grises de la Croix, des Petites Servantes de Jésus, le Dr. Ed. Pétite, MM. Auguste Lavalée, Wilfrid Beaulieu, Albert Lavalée de Joliette, Philippe Lavalée, Wilfrid Gervais de Québec, les religieuses et les gardes-malades de l'hôpital Ste-Thérèse, un groupe de religieuses et d'élèves de l'Académie St-Marc, MM. J.-M. Goudreau, Léo St-Onge, Joseph Beaulieu, Alf. Trotter, Ph. Cloutier, C. et L. Goudreau, A. Désautels, Evariste Gélinais, R. Allard, T. St-Pierre, Ant. Dolbec, James Brodeur, Adélaïde Grenier, J. Boucher, C. Coriveau, Jos. Lapointe, James Murray, G. Roch, A. Lapointe, B. Pelland, F. Beaudet, Ed. St-Onge, M. Marchand, W. Déry, G. Pelland, J.-R. Paquin, Abraham Hill, M. Huard, M. Dubé, A. Jolivet, A. Bergeron, D. Marchand, M. Allard, C. Côté, A. Boisvert, J. Lacoursière, J. Allard, etc.

Pèlerinage à Lachine

Le pèlerinage annuel de la paroisse des SS.-Anges au cimetière de Lachine eut lieu, hier après-midi. Le cortège se forma en face de l'église et défila par la Quinzième Avenue, la rue Piché, la Dix-huitième Avenue, la rue Ste-Catherine jusqu'au cimetière. On y remarqua des représentants de toutes les sociétés de la paroisse, de nombreuses bannières et la fanfare de l'Académie Piché.

Au cimetière, il y eut récitation du chapelet, chant du Libera et sermon de circonstance par le Rv. père Athanase Francoeur, o.m.i.

Une manifestation au Parc Lafontaine

Pour couronner les gagnants du concours d'embellissement de Montréal

La Commission du IIIe Centenaire, conjointement avec la Fédération Horticole du Québec, organise, pour le jeudi 19, au Parc Lafontaine, une manifestation en plein air, à l'occasion du couronnement de ceux qui ont mérité des récompenses dans le concours pour l'embellissement de Montréal.

On se rappelle qu'à la suite d'un mouvement de la Ligue du Progrès Civique et de la Commission du IIIe Centenaire, un concours fut institué au printemps pour engager les citoyens de Montréal à embellir leurs pelouses, parterres, jardins et rebords de fenêtres, au moyen de fleurs et d'arbustes. Au cours de la cérémonie de jeudi soir prochain, les noms des gagnants seront proclamés et il y aura distribution de prix et présentations de mentions d'honneur.

Parmi les personnages qui prendront part à cette cérémonie, mentionnons le maire-suppléant de Montréal, le président du Comité exécutif, plusieurs échevins, M. J. H. Lavoie, chef du Service d'Horticulture de la province de Québec, M. Taggart Smyth, président de la Ligue du Progrès Civique, M. F. C. Todd, président de la Fédération Horticole du Québec, M. Edouard Gernsey, vice-président de la Fédération, M. Emile Bernardet, surintendant des parcs, le président et des membres de l'exécutif du Club ouvrier Papineau, du Comité d'embellissement de la paroisse de St-Nicolas d'Ahuntsic et nombre d'autres.

M. Léon Trépanier, directeur-général de la Commission du IIIe Centenaire, expliquera à l'auditoire le but et les résultats que l'on s'attend d'atteindre de cette campagne d'embellissement, en vue des fêtes de 1942.

Il y aura programme musical, chansons à répondre et d'autres intéressants intermèdes.

Des invitations sont envoyées incessamment à ceux qui ont mérité des prix ou mentions à ce concours d'embellissement.

Le public est cordialement invité à patronner, par sa présence, cette manifestation d'un caractère civique.

Mme Réal Fautoux blessée mortellement par une auto, à Windsor

Windsor, Ont., 15. (P.C.). — Mme Réal Fautoux, âgée de 60 ans, fut heurtée par une auto, samedi. Elle mourut peu après. Nedra Coll, de Détroit, qui conduisait la voiture qui blessa mortellement Mme Fautoux, a été interrogé par la police mais aucune accusation n'a été portée.

Mme Fautoux fut heurtée alors qu'elle traversait la chaussée derrière un autocar.

Bulletin météorologique

(Presses Canadienne)

	Min.	Max.		Min.	Max.
Dawson	40	52	Winnipeg	55	80
Simpson	45	58	Kenora	44	76
Fort Smith	38	42	Port Arthur	34	47
Pr. Rupert	40	56	Moosonee	29	72
Victoria	51	65	Huntsville	54	64
Vancouver	58	68	Par. Sound	52	61
Kamloops	55	65	London	50	67
Pr. George	44	44	Toronto	55	62
Jasper	45	61	Kingston	55	67
Edmonton	47	70	Ottawa	52	71
Buff	40	61	Montréal	51	70
Calgary	40	70	Québec	48	71
Lethbridge	52	72	Saint-Jean	48	62
Med. Hat	41	76	Halifax	50	67
Battleford	53	72	Charlott'wn	51	61
Pr. Albert	53	68	Chicago	56	75
Saskatoon	50	68	St-Paul	46	75
Regina	51	73			

Prognostics pour les différents régions climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallees d'Ottawa et du Haut St-Laurent. — Vents modérés de l'est; pluie nuageuse; pluie froide; averse en certains endroits.

Nord-ouest du Québec. — Beau; quelques nuages.

Région des Grands Lacs. — Vents modérés du nord-est; pluie; pluie modérée; pluie froide.

Baie Georgienne. — Vents modérés; beau; chaud.

Nord-estarien. — Beau; quelques nuages; beau; chaud.

Lac Supérieur. — Vents modérés du sud; beau; quelques nuages; beau; chaud.

Kenora et Rainy River. — Pluie; beau; modérément chaud; vents modérés et frais du sud.

Manitoba et Saskatchewan. — Généralement beau; peu de changement de température; orages en certains endroits.

Nécrologie

BARBEAU. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 43 ans, est décédé Albert Barbeau, fils de Arthur Barbeau, époux de Yvonne Lanthier. Funérailles ce matin à l'église St-Vincent, à 8 heures 30.

BEAUCHAMP. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Justine Beauchamp, née Euphrasie Beaudet. Funérailles ce matin à l'église St-Joseph, à 8 heures.

BÉREAU. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 13 ans, est décédé Jean-Louis, fils de Philippe Bériau et d'Alain Arsetin. Funérailles ce matin à 8 heures 15.

BOILEAU. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Hector Boileau, née Lumbina Bourbonnais. Funérailles ce matin à l'église Sainte-Famille, à 8 heures.

BOULEAU. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 57 ans, est décédée Hilda Bouleau, épouse en 1ères noces de Anne Durocher, en secondes noces de Louis Labelle. Funérailles ce matin à l'église St-Eusèbe.

DEBIS. — A Valois, le 12 septembre 1940, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Léon Debis, née Rose Neveu. Funérailles ce matin à 10 heures.

LEBEC. — A Laprairie, le 12 septembre 1940, à l'âge de 47 ans, est décédée Ernest Leber, époux de Marguerite Barrette. Funérailles ce matin, à 9 heures.

MAILLON. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 39 ans, est décédée Monique Maillon, fille de Dr Laurence Maillon et d'Anita Scherer. Funérailles ce matin à l'église St-Isidore, à 8 heures.

MAITEL. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 74 ans, est décédée M. Georges Maitel, père, époux de feu Rebecca Ampleford. Funérailles ce matin à l'église du Très Saint-Nom de Jésus, à 8 heures.

MONTPETIT. — A Montréal, le 14 septembre 1940, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Amélie Montpetit, née Malvina Côté. Funérailles ce matin à l'église St-Louis de France, à 8 h.

RICHER. — A Montréal, le 12 septembre 1940, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme veuve Joseph Richer, née Agnès Guérin. Funérailles ce matin à l'église Saint-Charles, à 8 heures.

VOI d'auto. — Trois-Rivières, 15. (Du correspondant du CANADA). — Des voleurs se sont emparés, samedi matin, de l'automobile de M. Armand Duval, propriétaire d'un relais d'essence rue Des Forges.

Le vol fut commis alors que le véhicule stationnait devant le domicile du propriétaire, rue MacDugall.

L'auto fut retrouvée sur la route Nationale, à Berthierville, par des agents de la circulation provinciale.

EMPLOIS POUR les ouvriers de Montréal

SANS un service d'électricité et de gaz efficace et suffisant, les roues de l'industrie cesseraient bientôt de tourner. C'est pourquoi, quand une nouvelle industrie projetée de s'établir quelque part, le facteur de l'approvisionnement en gaz et en électricité compte pour beaucoup.

Si la M.L.H. & P. n'était pas en mesure d'assurer cet approvisionnement, nombre de nouvelles usines qui se sont récemment établies dans la région de Montréal... et d'autres actuellement en construction... toutes étroitement liées à l'effort de guerre du Canada... seraient allées s'établir ailleurs.

Et de nombreux emplois... emplois pour certains de vos propres amis ou voisins... emplois qui apportent le bonheur dans plus d'un foyer... auraient aussi pris un autre chemin.

En s'unissant ainsi aux ouvriers de Montréal et à l'industrie montréalaise... sorte d'anneau dans la chaîne du progrès et de la prospérité... le personnel de la M.L.H. & P. est content si l'organisation a contribué, même dans une faible mesure, au bien-être des citoyens de la métropole.

Servez par l'épargne... achetez des certificats d'épargne de guerre

MONTREAL HEAT & POWER CONSOLIDATED

Condolances de l'Association libérale St-Denis-Dorion

L'Association libérale St-Denis-Dorion a appris avec regret le décès de M. Lorenzo Lusier. Elle le prie ainsi que sa famille d'accepter ses plus sincères sympathies pour la mort de sa mère.

Agent de police blessé

Trois-Rivières, 15. (Du correspondant du CANADA). — Un agent de la police municipale, M. Arcadius Fournier, a été blessé samedi matin en se rendant à son travail, au poste No 2. A l'hôpital Saint-Joseph, on ne considère pas son état très grave, mais il sera radiographié aujourd'hui et il devra garder le lit quelque temps.

Canadiens 100%: associez votre sort à celui du pays. Souscrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun à la victoire.

DECES

FORTIER. — A Montréal, le vendredi 13 septembre 1940, est décédé Me Jacob-Yves Fortier, C.E., 2651, rue Musset, époux de Marie Pomeroy. Les funérailles auront lieu le mardi 17 septembre 1940. Le convoi funéraire partira à 8 h. 30 des salons mortuaires Thomas Kane, 1261, boulevard Décarie, en se rendant à l'église Saint-Antoine, où le service funèbre aura lieu à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LETELLIER. — A Montréal, le 14 septembre 1940, est décédée Eva Letellier, employée de la maison Eaton. Les funérailles auront lieu le mardi 17 septembre 1940, est décédée Evans Letellier, parti des salons mortuaires Bergeron, 4225, rue Papineau, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service funèbre aura lieu à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LIMOGES. — A Montréal, le 14 septembre 1940, à l'âge de 90 ans, est décédée F.-X. Limoges, époux de feu Marie-Louise Lefebvre. Les funérailles auront lieu le mardi 17 septembre 1940.

Le convoi funéraire partira de sa demeure No 3294 rue Hutchison à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures a.m., et de là au cimetière de Saint-Eustache, où un Libera sera chanté.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PINET. — A Montréal, le 14 septembre 1940, à l'âge de 51 ans 7 mois est décédée Elvire Pinet, épouse de Angèle Taillefer. Les funérailles auront lieu le mardi 17 septembre 1940.

Le convoi funéraire partira de sa demeure 7119 St-Gérard, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m., et de là au cimetière du Saint-Aux-Récolites, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Mme Gustave Beaudouin est de retour de Québec où elle a passé quelques temps l'invitée de Mme Real d'Anjou.

Le samedi 21 septembre en la chapelle de l'église Saint-Louis de France



Mme NORMANDEAU (Denise Saint-Pierre) dont le mariage avec M. PAUL D. NORMANDEAU a été célébré, samedi matin, à Saint-Hilaire. Mme Normandeau est la fille de M. et de Mme Guillaume Saint-Pierre, de Westmount. (Photo GARCIA)

sera célébré dans l'intimité le mariage de Mlle Phyllis Chafe, fille du docteur de Mme W. Chafe, de Toronto, avec M. Roland Beauregard, fils de M. et de Mme Albert Beauregard, de Montréal.

M. et Mme Hermidas Robitaille annoncent les fiançailles de leur fille, Lucile, avec M. Maurice Lafrenière, fils de M. et de Mme Joseph Lafrenière, de Québec.

A neuf heures, samedi matin, en l'église de Saint-Laurent, avait lieu le mariage de Mlle Marie-Thérèse Groulx, fille du docteur J.-A.-E. Groulx, décédé, et de Mme Groulx, de Saint-Laurent, avec M. Noël Dubuc, fils de M. et de Mme Hermidas Dubuc, de Saint-Isidore de Laprairie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alphonse Groulx, frère de la mariée. Des gâteaux et des massifs de palmiers et de fougères décoraient le chœur de la nef. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par MM. Antonio Bertrand, Henri Lapointe et Maurice

maintenu sous un toquet de crêpe broché; sa gerbe était composée de roses roses. Mme Groulx, mère de la mariée, portait une robe de velours coupé bleu aviation, un feutre de même ton et une parure de renard argenté. Mme Dubuc, mère du marié portait une robe de crêpe façonné noir avec chapeau de feutre noir et des fourrures de kolinsky.

A l'issue d'une réception donnée chez Mme F.-X. Beaulieu, sœur de la mariée, où les salons étaient décorés de glaïeuls et autres fleurs de saison, M. et Mme Dubuc partirent pour un voyage, en automobile à Toronto et Niagara. Mme Dubuc portait alors une robe de crêpe cannelée avec feutre et accessoires de même ton et manteau de bouclé beige orné de castor.

Le samedi 28 septembre sera célébré en la chapelle de la Basilique le mariage de Mlle Gilberte Gautier, fille de M. et de Mme Gustave Gautier, avec M. Florent Morency, fils de M. et de Mme Adrien Morency.

Le colonel Théo. Paquet et Mlle Hélène Paquet sont retournés à Québec après avoir passé quelques jours dans la métropole.

Le mariage de Mlle Cécile Gariépy, fille de M. et de Mme William Gariépy, de Montréal, avec M. Joseph Lavoie, fils de M. et de Mme Raymond Lavoie, d'Eastman, sera célébré le samedi 28 septembre, à huit heures et demie, en l'église Saint-François d'Assise.

La maison du cadeau

Au Petit Versailles

Choix remarquable de Cadeaux de bon goût à partir de Un Dollar



930 rue S. CATHERINE

M. A.-WESLEY MORRISON et Mme MORRISON (Thérèse Tremblay) photographiés à l'issue de leur mariage célébré, samedi matin, au presbytère de l'église Saint-Louis de France. (Photo CANADA)



La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Après la classe

Patron No 9517

Nous vous revenons aujourd'hui avec un autre modèle de "jumper". C'est un vêtement si pratique pour une écolière que nous pouvons en présenter de genre différents afin de varier la garde-robe de la petite. Celui-ci présente assez d'ampleur à la jupe et le corsage est à encolure ronde. Il est ouvert sur toute sa longueur en arrière et se ferme par des boutons. En avant l'épaulette est de genre courroie. Le patron comprend aussi la blouse très facile à confectionner. Faites-en une à manches courtes et une autre à manches longues. Elles pourront être de tissus différents et de couleurs s'harmonisant avec le "jumper" même. Quant à celui-ci taillez-le dans une serge marine, un plaid écossais ou un drap solide imprimé ou uni.

Le patron No 9517 se fait dans les grandeurs 6, 8, 10, 12 et 14. La grandeur 10 demande pour le "jumper" 1 1/2 verge de tissu de 39 pouces de largeur et pour la blouse à manches longues 1 1/2 verge de tissu de 35 pouces de largeur; la blouse à manches courtes demande 1 1/2 verge de tissu de 35 pouces.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons, Le CANADA, 33 ouest, rue Saint-Jacques. Envoyez la somme de vingt sous en timbres-poste canadien ou par bon de poste. Ayez soin d'indiquer exactement le numéro du patron choisi et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA.

Association pharmaceutique de la province de Québec

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la pharmacie, a eu lieu les 5 et 6 septembre, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, Québec, avec le résultat suivant:

Admis à l'étude de la pharmacie: MM. J.-C. Duval, Philippe L'Archevêque, René Blouin, Ludovic Fortin. Admis à l'examen des lettres: MM. Jean Rivet, Georges Lachance, Jos. Steinberg.

Admis à l'examen des sciences: MM. C.-Eug. Langis, Pierre Gaudreault, Laurier Ménard, Guy Rousseau, P.-E. de Grandmont.

Les candidats suivants auront une matière à reprendre au prochain examen: MM. D. Gauthier, J.-Marie Pa-



quette, L.-Guy Audette, Jean-J. Chabré, Ange-Albert Girard, Robert Dion. Les examinateurs étaient M. l'abbé René Bachand, Aimé Cousineau, L.C. Dr W. H. Atherton, avec M. Rodolphe Dagenais, assesseur général. MM. J.-A. Marquis et J.-H. Bissonnette, provinciaux pour Québec, Henri-J. Pilon, secrétaire.

Chez les Sourdes-Muettes

Les membres du Comité des Jeunes de l'Oeuvre des Sourdes-Muettes sont convoqués à une assemblée importante, le mercredi, 18 septembre, à deux heures et demie.

L'ordre du jour comporte l'élection du bureau de direction. La réunion sera sous la présidence de Mme Tancrède Jodoin. Toutes sont priées d'être présentes.

La Cuisine

Condiment de tomates

- 8 tomates de grosseur moyenne (pelées et coupées en dés)
- 1 piment vert, haché
- 1 tasse de céleri haché
- 1 petit oignon haché
- 1 cuil. à soupe de sel
- 1/4 tasse de sucre
- 1/4 tasse de vinaigre
- 1 tasse d'eau.

Mélangez ensemble les tomates, le piment vert, le céleri et l'oignon. Combinez le sel, le sucre, le vinaigre et l'eau et versez sur les légumes. Faites refroidir pendant plusieurs heures pour que les saveurs se mélangent. Servez en cocktail ou avec de la viande. Suffisant pour huit ou douze personnes.

Tomates farcies

Choisissez des tomates fermes de grosseur égale, videz le centre et salez à l'intérieur. Retournez et laissez reposer dans le réfrigérateur pendant une demi-heure. Garnissez d'une farce et faites cuire à 375°F. pendant 15 ou 20 minutes.

Farces

Pour deux tasses de spaghetti cuit ajoutez 1/2 tasse de fromage râpé. Humectez de saucisse Chili ou à la tomate et assaisonnez au goût. Ou 1 tasse de miettes de pain tendre 1/4 tasse de jambon, de veau ou de poulet émincé 1 piment vert, sucré émincé 1 œuf, bien battu 2 cuil. à soupe de beurre fondu Assaisonnez au goût.

Conseils Utiles

Mauvais plis

Les tapis volants prennent de mauvais plis qu'un repassage au fer ne suffit pas à faire disparaître. La mise à plat se retrouve en étendant le tapis de laine contre le sol et maintenant la tension par des brochettes de tapisserie enfoncées aux extrémités. Avoir soin de les placer dans les rainures pour ne pas endommager le bois. La veille on fait fondre une pincée de gomme arabique dans une chopine d'eau. Avec une éponge, on mouille de ce mélange l'envers du tapis. Le séchage effectué, on décolle et on tourne le tapis qui est redevenu bien plat.

Organisation de la vente de charité de l'Aide aux infirmes

Une assemblée spéciale des dames de "l'Aide aux enfants infirmes" aura lieu au bureau de l'oeuvre, 135 ouest, rue Ste-Catherine, le mercredi 18 septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, pour l'organisation de la vente de charité annuelle. Toutes les directrices des comptoirs et leurs aides sont instamment priées d'y assister. Les bienfaitrices de l'oeuvre, involontairement oubliées dans l'envoi des convocations, voudront bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vêtements usagés pour les enfants infirmes

Cette oeuvre recevrait avec la plus grande reconnaissance, pour ses protégés infirmes et épileptiques, garçons et filles, des vêtements, sous-vêtements et chaussures usagés. Pour renseignements, prière de téléphoner à H.A. 1786, adresse de "l'Aide aux enfants infirmes" 135 ouest, rue Ste-Catherine.

JOHNNY HOTFOOT DIT:

LES FOYERS CHAUFFÉS AU COKE LASALLE JOUISSENT D'UNE CHALEUR EGALE 24 HEURES PAR JOUR!



COMMANDEZ LE CHEZ VOTRE MARCHAND

Regard sur la Mode

Chapeaux de fourrure

Ces petits chapeaux ornés d'une bande de fourrure que l'on portait avec tant de plaisir l'hiver dernier semblent avoir fait place aux petites toques faites entièrement de fourrure.

Et puis, avec la mode de l'ondulation pompadour rien de plus seyant comme coiffure que ces ravissants colots de fourrure qui gagnent souvent en hauteur jusqu'à devenir de petites toques un peu pointues.

Le manchon et le chapeau de fourrure peuvent se porter aussi bien avec le manteau entièrement fait de fourrures ou bien avec le manteau de drap orné d'un col de fourrure.

Le mouton de Perse et le vison font bien chic. Ce sont deux des fourrures d'ailleurs les mieux employées à cet effet. On aime aussi le léopard. Il fait jeune et joli.

On verra prochainement un élégant manteau de drap brun benédicte, par exemple, orné d'une bande de léopard au col, se portant avec un grand manchon, oh! mais très grand, et un tout petit chapeau de même

fourrure. N'est-ce pas là un ensemble de bon goût?

Le renard bleu fait sans conteste une riche parure. On fait des manchons de cette fourrure et des toques assorties. Cela fait un peu à part mais c'est très chic. Cependant, un petit chapeau fait de renard bleu ne peut pas être porté par toutes les femmes. Il faut que celle qui le choisit ait une certaine personnalité ou si vous voulez, un peu de genre.

Enfin, le seul et le broadtail se travaillent assez bien pour qu'on en fasse de jolies coiffures bien féminines. D'ailleurs tous les chapeaux de fourrure sont très simples cette année. On les porte généralement à l'arrière de la tête afin de bien dégager le front et les tempes et laisser voir les premières ondulations de la pompadour.

F. B.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

L'HIVER à L'HÔTEL

● Venez vivre au WINDSOR cet automne et cet hiver, et reposez-vous des tracas de tenir maison. Plus de repas à préparer, plus de domestiques à surveiller, plus d'ennuis au sujet des choses du ménage.

La vie au foyer est parfois monotone et fatigante... mais un séjour à l'Hôtel WINDSOR, c'est le repos et la distraction pour toute la famille!

Windsor

Carré Dominion - Tél.: Plateau 7181

Soulagez L'Effort Visuel avec une MEILLEURE LUMIERE



Protégez la vue de vos enfants par un bon éclairage. Pour la lecture et l'étude employez des Ampoules Edison Mazda d'au moins 100 watts, elles donnent la lumière voulue.

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Feuilleton du "Canada"

E. Phillips Oppenheim

LES FORAITS DE MICHAEL

(Traduit de l'anglais par G. GUILLEMOT-MAGITOT)

No 28

16 septembre 1940 (Suite)

—Quand nous marierons-nous, Janet? demanda-t-il lorsqu'il m'eut permis de m'asseoir et eut pris place à côté de moi.

—Nous marier, m'écriai-je, mais que dites-vous là?

—Rien que de normal. Il faut bien que nous en parlions. Je vous considère comme la veuve de Michael. D'ailleurs vous ne l'avez jamais aimé comme vous aimez m'aimer.

—Mais vous ne savez même pas si Michael est mort, protestai-je, tandis que mon corps tout entier était secoué d'un frisson et que mon cœur battait à rompre.

Norman me serra la main dans les siennes.

—Nous sommes, vous et moi, des gens sensés, dit-il, et nous allons regarder les choses bien en face. Que Michael soit mort ou non, cela n'a aucune importance au point de vue légal. Lorsqu'il vous a épousée il avait déjà au moins deux femmes légitimes en Amérique. Je me penchai vers lui. Tout me

paraissait brusquement simple et normal. Puis l'horrible souvenir s'interposa entre Norman et moi.

—Vous oubliez, balbutiai-je, vous oubliez que moi aussi...

Il posa doucement sa main sur mes lèvres et m'empêcha de continuer.

—Janet, nous ne pouvons rien faire si nous n'avons pas rappelé Lady Brooke à la vie, quand nous nous imposons les plus cruelles pénitences, cela ne changera rien à l'affaire. J'ai veillé à ce que sa veuve soit pourvue d'une pension honorable, pour deux, nous n'avons qu'à rayez tous deux cet incident de notre mémoire.

—Mais je l'ai tue, Norman, murmurai-je.

—J'ai tué des hommes, aussi, quand il l'a fallu, et si Michael est encore vivant, je le tuerai probablement quand nous réglerons nos comptes. Laissons là cette vieille histoire. Vous avez eu ce jour-là un geste impulsif. Vous vouliez protéger l'homme que vous pensiez aimer.

—C'est même un peu différent encore, dis-je timidement. J'étais très jeune à cette époque et très stérile. J'avais des préjugés. En réalité c'était une vengeance personnelle. Je

n'avais permis à personne, jusque-là, de m'embrasser. Lady Brooke m'a pris un baiser par surprise. J'étais tellement outrée que si j'avais eu une arme à la main j'aurais tiré à l'ins tant même. Comme j'étais sans défense, j'ai attendu l'instant propice pour punir l'homme qui m'avait outragé.

Je vis une expression de satisfaction sur le visage de mon ami.

—J'ai toujours pensé qu'il y avait eu quelque chose de semblable, dit-il. Mais j'en reviens à nos projets. Quand nous marierons-nous?

Je fus faible, sans doute, mais une femme est toujours faible quand un homme supplie. J'avais trop souffert physiquement et moralement depuis plusieurs années pour être capable de résister. Je devins absolument passive et fis tout ce qu'il voulait. Il m'emmena dîner telle que j'étais, dans mes vêtements modestes et choisis, dans Soho, un petit restaurant plein à craquer et peu aéré. Je n'aurais pas été mieux dans un palais. Tout les temps nous fimes des projets ou plutôt Norman m'exposa ses projets. Il fallait nous marier tout de suite, puis nous partirions pour un voyage en Italie, en Egypte, tous ces pays que je mourais d'envie de voir!

Et après nous irions vivre dans un coin retiré à la campagne et nous ferions tout pour oublier le passé. Ce n'est que plus tard, lorsque Norman m'eut ramenée chez moi, que la joie éprouvée ne fut plus qu'un délire souvenir que je me sentais envahir par cette appréhension, cette terreur qui devait planer sur moi longtemps encore. Subitement j'eus

peur de Michael et je tremblai à la pensée qu'il n'était pas mort, qu'il allait peut-être reparaitre, se mettre entre moi et mon bonheur. Cette terreur alla grandissant jusqu'à paroxysme, je verrouillai la porte de ma chambre et restai éveillée toute la nuit, sursautant lorsque j'entendais des pas dans la rue, une voiture s'arrêtant dans le voisinage. Je croyais voir surgir dans l'obscurité de la pièce le visage sans âme de mon ex-mari, son étrange sourire, ses yeux gris-vert, qui possédaient cette puissance à laquelle je ne savais pas résister. La nuit passa pourtant sans incident, mais pendant les jours suivants, des jours de joie intense, ma frayeur ne me quitta pas. Elle me reprit même à cette heure de bonheur suprême lorsque, quelques semaines plus tard, je redescendis la nef de l'église au bras de Norman, après la bénédiction nuptiale. Pendant une seconde une affreuse angoisse me fit vaciller et Norman me regarda avec inquiétude. Je ris et fis semblant de ramasser ma traîne. Ce n'était rien, lui dis-je, j'avais eu un peu froid.

Les heures qui suivirent passèrent comme un rêve. Il y avait une foule d'invités à la réception donnée en notre honneur par la sœur de Norman, dans sa maison, à Southwell Gardens. Tout le monde était charmant pour moi et chacun m'assurait de son amitié.

La journée s'avavançait et je me préparais à quitter les salons pour aller me mettre en costume de voyage lorsqu'un oncle de Norman, M. Harold Greys, me demanda de lui montrer le collier de perles que m'avait donné

mon mari. Je l'amena dans la petite pièce où les cadeaux étaient exposés. Il y avait quelques invités, qui presque tous m'étaient connus, et, au fond, le détective que Scotland Yard nous avait envoyé pour surveiller les bijoux.

—Je sais que vous êtes pressée, fit M. Greys, et je ne vous retiendrai pas, je vous simplement regarder les perles. Je suis curieux de voir si Norman est réellement connu.

—Je lui désignai l'écrin sur lequel était posé le collier. Puis mon attention fut détournée par quelques personnes qui prenaient congé. Mon oncle regarda le bijou avec attention, fronça les sourcils, mit ses lunettes, puis les retira et se tourna vers moi en souriant.

—C'est une sage précaution, dit-il, mais était-ce bien nécessaire du moment que vous aviez un policier dans la pièce?

—Que voulez-vous dire? balbutiai-je, troublée.

—Je parle de ce collier. L'imitation est parfaite, je le reconnais, mais c'est l'original que je voulais voir.

Je me penchai, pleine d'inquiétude. Le collier posé dans son écrin de satin blanc n'était, certes, pas celui que j'avais pris entre mes doigts moins d'une demi-heure auparavant pour le faire admirer à des amis.

J'appelai le détective: —Mon collier de perles vient d'être volé et remplacé par une imitation en perles fausses.

Le détective s'empressa de fermer la porte, puis revint vers moi. Il restait quelques personnes autour de

nous: l'oncle de Norman, une vieille dame que nous connaissions bien: miss Philipson, une jeune fille charmante, amie de mon mari; miss Kindersley, et enfin un grand homme mince à l'allure militaire, au teint bronzé, que je n'avais jamais vu et que je classai immédiatement dans la catégorie des officiers anglo-hindous.

—Mon dieu, fit ce dernier, voilà qui est bien troublant. Il est passé tant de gens ici depuis une demi-heure.

—Il y a seulement trois minutes que je me suis écarté un peu vers le fond de la pièce, fit le détective. Puis-je vous demander, lady Greys, si toutes les personnes ici présentes vous sont connues?

—Oui, je connais parfaitement miss Kindersley et Mrs Philipson. Je crois, monsieur, que je n'ai pas encore eu le plaisir de vous rencontrer, fis-je, en m'adressant au grand individu brun.

Il me regarda avec un étrange sourire et je remarquai seulement à ce moment qu'il portait des lunettes. Son front était particulièrement élevé et une épaisse chevelure grise, raménée en arrière, le dégageait encore. Quelque chose en lui me causa un vague malaise.

—Je n'ai pas encore eu l'honneur de vous être présenté, lady Greys, répliqua-t-il tranquillement. Mais je suis un vieil ami de votre mari. Je m'appelle Escombe, colonel James Escombe, de l'armée des Indes.

—Si lady Greys ne vous connaît pas, colonel, fit le policier, je me vois forcé de vous demander de rester ici jusqu'à l'arrivée de sir Norman.

—Mais avec grand plaisir, répliqua le colonel Escombe, je viens précisément d'avoir le plaisir de renouveler connaissance avec lui.

Béatrice Kindersley, qui avait observé la scène, se mit à rire. Ses yeux brillaient et sa gaieté spontanée amena une agréable détente dans cette situation ambiguë.

—Pauvre colonel Escombe, s'écria-t-elle, en passant son bras dans celui de l'officier. Voyons, voyons, c'est une plaisanterie! Il est un des plus vieux amis de papa. Dire qu'il a horreur des obligations mondaines et que c'est sur mes instances qu'il m'a accompagnée, sous prétexte qu'il avait rencontré sir Norman une fois aux Indes! Laissez-moi l'emmener, lady Greys, vous me ferez plaisir. Nous avons promis à papa d'aller le prendre à son club et nous sommes déjà en retard d'une demi-heure.

Sa demande contraria visiblement le policier. Pour moi, je murmurai une vague formule de politesse et leur serrai la main.

—Je me permets, bien que colonel, de vous souhaiter tout le bonheur que vous méritez certainement.

Il se pencha sur ma main, puis partit avec Béatrice, sans se presser, bavardant et riant avec elle. Le détective s'empressa de chercher une nouvelle piste. Moi, poussée par une force irrésistible, je revins vers le collier. Pour la première fois je remarquai une petite étiquette qui s'y trouvait attachée. Je la retournai et vis ces mots tracés d'une écriture familière: "Le cadeau de noces de Michael".

(à suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. Archambault

Du transport de créance et de la visite au débiteur

La signification du transport n'est pas toujours nécessaire

La vente des créances, des réclamations, des contrats ou des droits d'action d'une personne contre une autre, est parfaite entre le vendeur et l'acheteur par la délivrance des documents, mais, pour avoir possession utile contre le débiteur, l'acheteur devra lui faire signifier l'acte de vente et lui en laisser copie.

C'est ce que stipule la loi. Toutefois, l'acheteur pourra quand même poursuivre le débiteur sans lui signifier copie, lorsque la vente a déjà été portée à la connaissance du débiteur par une visite de l'ancien créancier et du nouveau qui sont allés lui demander l'exécution de l'obligation.

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Gibson, de la Cour supérieure, en fin de semaine, lorsqu'il a rendu avec dépens l'action intentée par René Chénervet, avocat, contre le défendeur M. S.-F. Flegenhimer, de Westmount.

Il s'agit ici de la vente d'un contrat particulier. En février 1940, M. Eugène McNicoll fit une convention avec le défendeur, par laquelle ce dernier obtenait une option pour acheter et exploiter l'Iron Oxide Products Company, Limited, de l'Annonciation, comté de Labelle, selon certaines conditions spéciales. En même temps, le défendeur faisait un avancement de \$1,500 à M. McNicoll qui s'engageait à lui remettre cette somme si dans un délai fixé l'on ne donnait pas suite à la convention. En garantie collatérale, M. McNicoll confiait au défendeur des débiteurs pour une somme de \$62,400 dans la compagnie en question, laquelle garantie devait

être remise contre le remboursement de l'avance de \$1,500. Les choses étant ainsi, M. McNicoll transporta ses intérêts dans cette convention à Me Chénervet, le présent demandeur. Ce transport toutefois ne fut jamais signifié au demandeur qui ne reçut aucune copie de cette vente entre le demandeur et M. McNicoll.

Par la suite, le délai fixé à la convention expira, et, exécutant les obligations de son vendeur, le présent demandeur prit action pour obtenir le retour des débiteurs de l'Iron Oxide Products Company Limited tout en offrant de remettre l'avance de \$1,500. Le défendeur refusa, d'où procès et enquête.

La contestation souleva plusieurs points. Celui dont il s'agit ici est l'absence de signification du transport. En effet, le défendeur contesta l'action et en demanda le rejet, disant que le demandeur, acheteur des droits de McNicoll, l'autre partie au contrat, ne pouvait pas en exécuter les stipulations et en réclamer l'exécution du défendeur parce qu'il ne lui en avait jamais donné copie.

A cela, le demandeur répondit que la signification du transport n'était pas nécessaire pour prendre action, parce que, disait-il, quelque temps après le transport, il est allé, en compagnie de M. McNicoll, visiter le défendeur pour lui demander le retour des débiteurs, offrant en même temps de lui remettre son reçu et son avancement de \$1,500, l'avertissant là et alors que le contrat avait été transporté par McNicoll au demandeur.

Le défendeur plaida que cette visite ne pouvait pas tenir lieu de la signification de copie de transport. L'honorable juge Gibson ne partagea pas cette opinion et il déclare que cette visite est suffisante et que l'action ne peut pas être rejetée pour cette raison. Décidant donc que la visite était suffisante pour tenir lieu de transport, accompagnée qu'elle était des offres réelles, l'action devait être maintenue puisque, par ailleurs, les autres motifs étaient suffisants.

Comme le demandeur a déposé en Cour le \$1,500 de ses offres réelles et que le défendeur a également déposé les débiteurs, le jugement maintient l'action avec dépens, ordonnant au défendeur de remettre les débiteurs au demandeur et le \$1,500 au défendeur. (Numéro 193342 de la Cour supérieure.) Me René Chénervet agissait pour lui-même.

N'oubliez pas vos cartes au logis !

Depuis l'enregistrement national vingt-quatre prévenus sont passés en correctionnelle pour avoir négligé de s'y conformer. Les amendes imposées par les juges ont varié du paiement des frais jusqu'à un maximum de \$200. Samedi encore, le juge Édouard Archambault condamnait James Penderchuk, sans domicile connu, à une amende de \$100 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de deux mois, pour avoir refusé de s'enregistrer.

Deux autres prisonniers, Paul Emond, 4249, rue Delorimier, et Howard Kennedy (sans adresse connue), coupables d'avoir laissé au logis leur carte d'enregistrement, étaient condamnés aux frais de leur arrestation ou, à défaut, à une huitaine à l'ombre.

Cartes PROFESSIONNELLES

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY
AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HArbour 6121
Caser postal 2039

DAVID & PERRIER
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 905 Immeuble Aldred
L'honorable Athanasios David, C.R., Hector Perrier, C.R., Roger Brossard, C.R., Raymond, Nantel David, Maurice Dugas, C.R., avocat conseil.
Tél.: HArbour 2148 - MONTREAL

ROGER PINARD, LL.M.
ROLAND PINARD, LL.M.
ROCH PINARD, B.L.M.
AVOCATS
de la Société Légale
PINARD, PINARD et PINARD
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Lancaster 2148

Claude Prevost
Substitut de procureur général
PREVOST & DUQUETTE
AVOCATS
132, rue St-Jacques O.
Edifice Transpaction
Tél.: PL. 4995

Roger Oulmet
Substitut de procureur général
QUIMET & GUAY
AVOCATS
266, rue St-Jacques O.
Edifice Banque d'Épargne
Tél.: HArbour 2150

GUSTAVE ADAM, C.R.
60 ouest, St-Jacques - PL. 1864
MONTREAL

ARMAND CLOUTIER
C.R.
DE LETUDE
Payer, Cloutier & Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST Montréal
413 Edifice Power - LA. 7135

BLAIN & FAUTEUX
Avocats
Immeuble Transpaction - Suite 824
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R., Gérard Fauteux, C.R., A. Mathieu, C.R., J.-G. Dagenais, LL.M.
MONTREAL

PERRAULT & CADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-PERRAULT
B. Arch. McGill University
Membre A.A.P.C. et R.I.C.A.
J.-R. CADBOIS
Membre A.A.P.C. et R.I.C.A.
8706 Van Horne - AT. 8728 - Montréal

L'évanouissement est-il faute chez un automobiliste ?

Principes définis en marge d'une tragédie de la route

L'automobiliste qui, la nuit, au milieu de la tempête, sur une route glissante et dangereuse, est obligé de transporter chez le médecin un blessé baignant dans son sang et se plaignant à tout instant, ne sera pas responsable d'un accident possible s'il perd tout-à-coup connaissance par la vue du sang.

Même si cette perte de connaissance devait le rendre responsable de l'accident, il devra être exonéré lorsqu'il entreprend de faire ce voyage contre son gré, sans profit ou avantage personnel et seulement dans le but de rendre service au blessé qui insiste pour se faire transporter par cet automobiliste, et ce, quand bien même il serait prouvé qu'avant le voyage l'automobiliste aurait pris quelques verres de bière.

Ces principes ont été définis par l'honorable juge Jean-J. Denis, de la Cour supérieure, en fin de semaine, lorsqu'il a rejeté l'action en dommages au montant de \$15,369 intentée contre M. Georges Valiquette, jeune cultivateur de Saint-Elzéar de Laval, par Dame Reine Léonard veuve de Romeo Lavoie tué dans un accident d'automobile.

Les faits de cette affaire sont assez inusités. L'action est prise par la veuve de l'accidenté, mère de trois petits enfants. Sa déclaration alléguait tout simplement que le défendeur est responsable de la mort de son mari, parce que, le 19 septembre 1937, vers les sept heures du soir, son mari était passager bénévole dans l'automobile du défendeur sur la route de St-Elzéar à Sainte-Rose, lorsque par suite d'une fausse manœuvre du défendeur l'automobile quitta la route, longea un fossé sur une distance de 150 pieds, coupa neuf poteaux de télégraphe et s'arrêta sans dessus dessous sur une énorme rocher. Le résultat est que quelques heures après l'accident, son mari mourut à l'hôpital. Le défendeur, qui conduisait la voiture devait être tenu responsable, disait-elle, parce que l'accident était survenu par sa faute puisqu'à ce moment il était sous l'influence des liqueurs alcooliques, qu'il conduisait à une vitesse exagérée, qu'il n'avait pas le permis de conduire et qu'il ne prêtait pas l'attention nécessaire.

L'automobiliste se défendit et contesta l'action avec succès. En effet, l'honorable juge Denis rejette l'action après que l'enquête eut révélé les faits exacts de cette tragédie. Comme le défendeur l'alléguait dans sa défense et comme la preuve semble le démontrer au dire du jugement, les faits sont à peu près les suivants :

Le 19 septembre 1937 était un dimanche et l'époux de la demanderesse, un jeune cultivateur d'environ 32 ans, alla chez son ami, le défendeur, et, avec un autre ami, burent quelques bouteilles de bière. L'après-midi achevant, on décida de manger et la table est mise. La conversation continue, s'anime et voici que pour marteler une de ses affirmations, le mari de la demanderesse assène un coup de poing sur la table. Par malheur, il frappa une tasse de thé qui se brisa et lui coupa cruellement la paume de la main. La blessure saignait abondamment et le blessé tenta d'arrêter le sang en se mettant la main sous l'eau froide. Peine perdue, le sang coula toujours. On essaya alors un tourniquet rudimentaire au poignet avec une ficelle mais sans plus de succès. Un tourniquet au coude n'aurait pas plus l'hémorragie lorsqu'on bout d'un quart d'heure, une demi-heure, le blessé commença à s'inquiéter.

On parla d'aller chez le médecin et le défendeur offre d'aller chercher un taxi pour conduire le blessé chez le docteur de Ste-Rose, trois milles plus loin. Le mari de la demanderesse toutefois refusa. Il veut que son ami, qui possède une automobile, le mène lui-même. Ce dernier ne veut pas et le blessé s'énervait. Il insiste, affirme qu'il n'ira pas chez le médecin si le défendeur ne vient pas le conduire et qu'alors il le tiendra responsable des conséquences. "Tu me laisseras mourir comme cela," s'exclama-t-il, mourir comme cela, s'exclama-t-il, mourir comme cela, mourir un chien, on ne laisse pas mourir un chien, viens me conduire chez le médecin."

Le défendeur se décida alors, malgré tout. La voiture est amenée, le blessé embarque à côté du défendeur en avant. On part. La nuit est noire. Il pleut. La route est glissante et dangereuse. Le blessé tient sa main dans sa main. Le sang dégoutte. Il se plaint à tout instant: "Dépêche-toi", dit-il, je saigne, je vais mourir". Au bout de trois quarts de mille, on arrive à une bifurcation. L'auto continue tout droit et tombe dans le fossé.

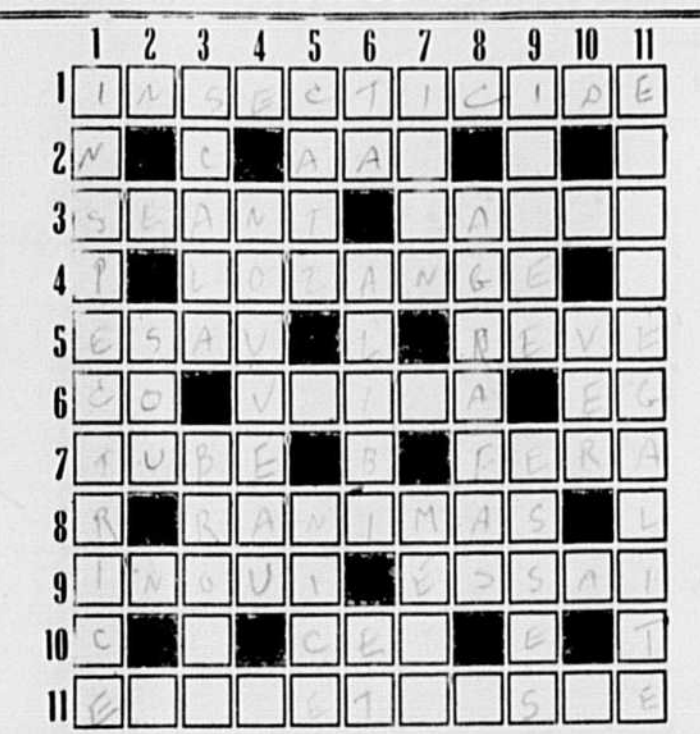
Expliquant l'accident, le défendeur déclare qu'il ne pouvait pas supporter la vue du sang donné et que, lorsqu'il a vu le sang, le blessé lui a montré sa main saignante en lui disant encore une fois qu'il se sentait faiblir, il a perdu connaissance, perdant ainsi le contrôle de sa voiture qui alla s'écraser dans le fossé. Il ne se souvient de rien.

Est-il responsable dans toutes ces circonstances? Le tribunal a répondu dans la négative. On peut envisager la question sous deux points de vue et dans chaque cas le défendeur n'est pas responsable. Si sa version est vraie, de dire le jugement, s'il est vrai qu'il a perdu connaissance par la vue du sang, de son ami qui se plaignait et lui disait de se dépêcher, comment peut-on le tenir responsable? Il est prouvé que, par le passé, le défendeur avait déjà perdu connaissance par la vue du sang et que plusieurs personnes sont ainsi affectées par la vue du sang. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans cet évanouissement, le sang, les plaintes de l'ami, la nuit noire, la route dangereuse! Le défendeur a fait son possible. Il ne pouvait pas prévoir l'évanouissement ni l'empêcher. Par ailleurs son automobile était en bon état. Il n'a donc commis aucune faute et il ne peut pas être tenu responsable de l'accident.

D'un autre côté, même si la version du défendeur n'est pas vraie au sujet de l'évanouissement, il ne peut pas être tenu responsable. En effet, d'ajouter le jugement, le défendeur a refusé de conduire son ami. Il lui a suggéré de faire venir un taxi. Il a finalement consenti à le conduire lui-même — mais seulement parce qu'il a été moralement forcé par la victime de le faire. Il l'a conduit sans aucun profit ou avantage personnel et seulement pour le bénéfice de la victime. Il se sacrifiait et se dévouait car il ne voulait pas sortir. Son ami l'a moralement obligé en insistant dans les circonstances qu'on connaît. Il savait pourtant qu'il avait pris de la bière. Il insiste quand même. Il en a fait sa chose. Il lui a dit d'aller vite. Il est impossible maintenant de le tenir responsable de l'accident, et c'est ainsi que l'honorable juge Denis rejette l'action dirigée contre lui.

Me Antonio Garneau, C.R., de l'étude juridique de Mes Bernard, Garneau et Pigeon, agissait pour le défendeur. Cette affaire porte le numéro 165728, C. S., Montréal.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORIZONTALEMENT
1—Qui tue les insectes.
2—Rivière de Suisse.
3—Décent. — Ville de Suisse.
4—Parallélogramme aux quatre côtés égaux.
5—Frère aîné de Jacob. — Songe.
6—Préfixe de réunion.
7—Toua cylindre. — Formera.
8—Révèle.
9—Étrange. — Épreuve.
10—Adjectif démonstratif.
11—Forme par une pièce de bois placée en travers de deux autres pour les soutenir.

VERTICALEMENT
1—Femme qui passe en revue.
2—Monnaie.
3—Événement (latin). — Pousse d'arbre.
4—Tout-à-fait récent.
5—Cyniste hollandais (1577-1640). — Ville de France.
6—Adj. poss. — Absence d'un lieu prouvé par la présence dans un autre. — Conjonction.
7—Passe. — Préfixe.
8—Attachas avec une agrafe.
9—Ville d'Italie. — Crochets de fer.
10—Animal à corps mou, invertébré.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

P	O	L	L	U	T	I	O	N	S
J	I	E	L	U	O	D			
I	L	L	U	T	I	O			
V	E	T	I	Q	U	E	S		
R	O	S	E	U	D	S			
O	S	E	M	I	E	L			
T	S	M	E	T	E	R	S		
S	U	I	A	D	S				
L	A	S	N	O	B				
D	I	C	T	A	T	U	R	E	S
O	T	T	O	E	C	U	A	M	E
L	E	E	S	E	T	A	C	E	S

Le Bridge-Contrat

Laide des adversaires

La déclaration défensive d'Ouest de deux levées à trèfle empêche le côté Nord-Sud de demander un contrat à sans-atout, qui serait défait. Etant prévenu du danger d'une manche à sans-atout, Nord profite de l'occasion pour annoncer sa couleur faible à cœur de préférence à une simple surenchère de deux levées à pique. Il est évident qu'il détient une main très intéressante et que son grand nombre de hautes cartes lui commande de procéder de façon à encourager son partenaire le plus possible.

Quand Sud soutient les coeurs, Nord retourne à pique et ceci laisse le chemin ouvert à Sud pour demander la manche à sans-atout s'il détient un arrêt à trèfle. Sud demande correctement la manche à pique grâce aux renseignements précis qu'il a reçus du partenaire.

Donneur: Sud.		Nord-Sud vulnérables.	
		♠ NV 10	♥ 7 6 5 4
		♦ A 7 3 2	♠ 10 6 5 4
		♣ NV 10	♥ 7 3
		♦ V 6 3	♠ 7 5 2
		♠ 3 2	♥ 7 6 5 4
		♦ NV 10	♠ 10 6 5 4
		♣ 9 8 5 2	♥ 7 3
		♦ A 9 8 4	♠ 7 5 2
		♠ A 9 8	♥ 7 6 5 4
		♦ A 9 8	♠ 10 6 5 4
		♣ 10 8	♥ 7 3

Economie des atouts

Ouest entame de la Dame de trèfle et gagne les trois premières levées quand le Déclarant refuse de couper à la troisième levée. Cette façon de procéder de la part de Sud est très commode quand la distribution à l'atout est 4-3 aux jeux combinés du côté contractant. Il est très facile de perdre le contrôle des atouts quand le Déclarant n'en compte que sept pour son côté; il faut se rappeler que les chances sont contre une division égale de la balance des atouts.

La surenchère défensive d'Ouest indique une longue suite à cette couleur et conséquemment des courtes aux autres couleurs; il est donc fort possible que la distribution des piques soit irrégulière et le Déclarant doit protéger son contrat de manche, sans compter que la main offre un jeu de sécurité qui ne lui coûte rien.

Puisque Sud doit inévitablement perdre une levée à cœur, il vaut beaucoup mieux s'en débarrasser à la troisième levée de trèfles pour économiser son nombre d'atouts. Il est maintenant protégé contre la continuation des trèfles parce que les

sion du défendeur n'est pas vraie au sujet de l'évanouissement, il ne peut pas être tenu responsable. En effet, d'ajouter le jugement, le défendeur a refusé de conduire son ami. Il lui a suggéré de faire venir un taxi. Il a finalement consenti à le conduire lui-même — mais seulement parce qu'il a été moralement forcé par la victime de le faire. Il l'a conduit sans aucun profit ou avantage personnel et seulement pour le bénéfice de la victime. Il se sacrifiait et se dévouait car il ne voulait pas sortir. Son ami l'a moralement obligé en insistant dans les circonstances qu'on connaît. Il savait pourtant qu'il avait pris de la bière. Il insiste quand même. Il en a fait sa chose. Il lui a dit d'aller vite. Il est impossible maintenant de le tenir responsable de l'accident, et c'est ainsi que l'honorable juge Denis rejette l'action dirigée contre lui.

Me Antonio Garneau, C.R., de l'étude juridique de Mes Bernard, Garneau et Pigeon, agissait pour le défendeur. Cette affaire porte le numéro 165728, C. S., Montréal.

Me Antonio Garneau, C.R., de l'étude juridique de Mes Bernard, Garneau et Pigeon, agissait pour le défendeur. Cette affaire porte le numéro 165728, C. S., Montréal.

Me Antonio Garneau, C.R., de l'étude juridique de Mes Bernard, Garneau et Pigeon, agissait pour le défendeur. Cette affaire porte le numéro 165728, C. S., Montréal.

E A T O N

Belles Chemises Canterbury



L'Angleterre continue à nous fournir les tissus pour laquelle elle est renommée depuis longtemps. Par exemple, voyez les shirtings des chemises Canterbury qui viennent d'arriver. EATON a l'exclusivité de ces chemises, qui existent en une profusion de coloris et de dessins. Toutes possèdent ce cachet exclusif donné par l'impeccabilité de la coupe, le fini soigné et la beauté des textures, que connaissent les Montréalais bien mis.

Encolures: 13 1/2 à 17

3.50

3 pour 10.00

Voyez le grand assortiment de cravates importées chez EATON, 1.50 à 6.50

Articles pour hommes, au ré-échauffé

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Les \$10,800 du jeu pour une semaine

Me Marcel Gaboury, directeur de la Sûreté provinciale, est toujours à son travail

La plus grosse semaine de la police judiciaire provinciale dans le monde où l'on s'amuse, vient de se terminer avec un encaissement de \$10,800 au Greffe de la Paix, en

amendes payées par ces messieurs et dames qui n'avaient oubliés qu'un point, "éteindre leur lanterne". Le directeur, Me Marcel Gaboury, son adjoint, M. Louis Jarguile, et l'escouade du détective Lucien Lemieux ont opéré quantité de descentes et, d'après un rapport préparé par l'officier de liaison Charles Forget, 372 ferveurs du turf illégal ont été appréhendés, avec 237 filles et "camarades" dans les maisons closes et 251 clients des loteries chinoises, clubs de carte, etc.

Vouloir mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.

MAISONS D'EDUCATION

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
HON. HENRI GROULX, Ministre
JEAN BRUCHESI, Sous-ministre

ÉCOLE d'ARTS et MÉTIERS
de MAISONNEUVE
SECTION TECHNIQUE (Jeunes Garçons)
Mécanique - Soudure autogène et électrique - Menuiserie
Dessin industriel - Peinture en bâtiment
Coupe et confection du vêtement
SECTION D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE (Jeunes Filles)
Art culinaire - Couture

Ouverture des cours du jour lundi, le 30 septembre 1940

Inscriptions du 16 au 21 septembre

au bureau de l'école à :

2351, ave. Letourneau CLairval 5911
Heures de bureau: 10 h. a.m. à midi, 2 h. à 4 h. l'après-midi, 7 h. à 8 h. le soir

Province de Québec Secrétariat de la Province

COURS D'ART (DESSIN et ART DÉCORATIF)

1182, rue Saint-Laurent — Edifice "Monument National"
Enseignement gratuit — Frais d'inscription \$1.
COURS PRÉPARATOIRES DU JOUR et DU SOIR
Architecture pratique — dessin — décoration — modelage ornemental et statuaire — cours de perfectionnement pour instituteurs et institutrices
Ateliers dans les districts Centre (Monument National), Nord, Est, et Ouest.

OUVERTURE, MARDI le 1er OCTOBRE

Inscriptions pour tous les cours, reçues à l'École des Beaux-Arts, 3450, rue Saint-Urbain, de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures tous les jours, à partir du 9 septembre.

Honorable Henri GROULX, Ministre. Jean BRUCHESI, Sous-Ministre.

Institut Sténographique Perrault
(450 Sténographes officiels)

STENOGRAPHIE française-anglaise - DACTYLOGRAPHIE
ROUTINE GÉNÉRALE DE BUREAU
La PERRAULT-DUPLOÏE demeure toujours la méthode par excellence. Unique système approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique (3 mai 1899) et adopté officiellement par la Commission scolaire de Montréal (1919).

EN GARDE
Il n'y a qu'un système sténographique PERRAULT-DUPLOÏE. Toutes autres méthodes de sténographie ne sont pas authentiques.

3742, rue St-Denis - Montréal - Tél.: Plateau 2660

Musique—Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre

Al'Imperial

Le cinéma Imperial mettra à l'affiche, à compter d'aujourd'hui, le dernier film de Jeannette MacDonald, et Nelson Eddy, "New Moon". La partition de cette comédie musicale fut écrite par Sigmund Romberg.

L'intrigue se situe à la Louisiane vers 1780. C'est l'histoire d'un jeu-

ne réfugié français que des ennemis politiques poursuivent. Il vient chercher refuge en Amérique, et, sur le navire qui l'emporte, se trouve aussi une jeune noble héritière du domaine d'un oncle. Ils descendent à la Nouvelle-Orléans le jour même du carnaval, mais tout retourne en haute mer sur le New Moon. Le navire est attaqué et plus tard échoue. Les naufragés, guidés par Nelson Eddy, prennent refuge sur une île où ils improvisent une république.

Mary Boland, qui obtint un tel succès dans "The Women", George Zucco et Grant Mitchell font aussi partie d'une nombreuse distribution.

Robert Z. Leonard a dirigé le film. "Ladies Must Live" passera en second. L'intrigue de cette comédie tourne autour du mariage d'un fils de grande famille. Mais un ami, avec la meilleure bonne volonté vient près de le briser. Wayne Morris et Rosemary Lane en sont les vedettes.

Au Palace



Ginger Rogers et Ronald Coleman sont les vedettes de la comédie "Lucky Partners", qui est à l'affiche cette semaine.

"Lucky Partners" au cinéma Palace

Adaptation d'une "Bonne Chance" comique de Sacha Guitry. Grand succès personnel de Ginger Rogers

Le scénario de "Lucky Partners", film qui passe en première cette semaine à l'écran du cinéma Palace, est signé de Sacha Guitry. C'est dire, comme l'écrivait ici, de toutes les oeuvres de cet auteur, un de nos chroniquesurs du théâtre, qu'on aimera cette histoire ou qu'on ne l'aimera pas. Malgré la traduction, l'adaptation, la direction et l'interprétation "cent pour cent américaines", on reconnaît là tout de suite l'extrême originalité de celui que beaucoup, en France, appellent "le maître".

En tout cas, "Lucky Partners", n'est pas une histoire banale. Les situations les plus imprévues y sont traitées avec tant d'esprit français qu'on s'étonne de les voir si prestement "enlevées" par une Ginger Rogers et un Ronald Coleman. Celui-ci est même le moins "bien" des deux, ce qui est un autre sujet d'étonnement pour le spectateur: il surcharge son personnage d'artiste.

Mais dans l'ensemble, qu'on n'aime ou qu'on n'aime pas Guitry, on aura beaucoup de plaisir à voir "Lucky Partners", cette aventure de la jeune fille qui, dans l'espoir de gagner le gros lot, accepte de faire un voyage de noces avec les noces, et par-dessus le marché avec un autre que son fiancé, avec un homme qu'elle finira d'ailleurs par aimer et par épouser. Oh! Que les bonnes gens ne se scandalisent pas trop si seulement ils peuvent oublier le fond de l'histoire, ils riront bien du reste, et ils auront raison.

A signaler aussi au programme du Palace, une "March of Time" consacrée aux possessions françaises des Antilles.

Maurice Chevalier au Cinéma de Paris

L'incomparable vedette joue, dans "Pièces", le rôle unique dont il a rêvé

"Pièces" le premier grand film où Maurice Chevalier joue un rôle réellement complexe et humain, est à l'affiche du Cinéma de Paris pour une deuxième semaine, et c'est justice.

La célèbre vedette internationale qu'est le sympathique Maurice Chevalier apparaît cette fois dans le rôle dont il a longtemps rêvé: un vrai rôle où il n'est pas seulement le gamin de Paris qu'on a toujours connu.

Chevalier voulait prouver à ses admirateurs qu'il avait l'toffe d'un comédien et il a pleinement réussi. Dans cette production à l'intrigue policière, Maurice Chevalier est tout à tour romantique, passionné, comique et profondément ému; bref, il passe par toute la gamme des émotions avec une maîtrise consommée et inattendue. Il chante tout juste deux chansons dont l'une du plus haut comique, où il réapparaît, mais pour quelques instants seulement, comme le gamin d'autrefois.

Son interprétation ne sent l'effort à aucun moment, et c'est avec une parfaite et tragique aisance qu'il tient son rôle de condamné à mort.

Admirablement secondé par des artistes renommés tels que Pierre Renoir, Eric Von Stroheim, Jacques Varenne, Maurice Chevalier nous montre à ses côtés une nouvelle jeune étoile, Marie Déa, qui est certainement appelée à la plus brillante carrière.

Tous ceux qui aiment le sympathique Maurice tiendront à ne pas manquer le film où il apparaît dans le premier "vrai" rôle de sa carrière artistique.

Sturgeon Falls, Ont., 15. (P.C.) — Deux frères se sont noyés, aujourd'hui. Leur canot chavira dans les rapides de la rivière Sturgeon. Il s'agit de Charles et Pierre Furino.

Charles-E. Stewart est décédé, samedi, à Ottawa

Ottawa, 15. (P.C.) — Charles Edward Stewart, ancien fonctionnaire ici et à Halifax, est décédé samedi à son domicile. Il était âgé de 74 ans et était entré dans le service civil à Halifax.

"Conflit" ou l'amour maternel au Saint-Denis

Corinne Luchaire et Annie Ducaux se révèlent d'excellents interprètes

"Conflit", qui tient l'affiche cette semaine, au théâtre Saint-Denis, nous met devant un problème des plus tragiques. Deux sœurs se prétendent la véritable mère d'un enfant la femme qui lui a donné un nom et le foyer et celle qui lui a donné la vie. La jeune fille vient réclamer l'enfant, mais sa sœur lutte désespérément parce qu'il a éveillé en elle l'amour maternel.

L'intrigue qui se développe à un rythme précipité, met en lumière tous les aspects du problème. L'instinct de la mère s'éveille chez la jeune fille à la vue de l'enfant, mais s'il appelle "maman", ce n'est pas à elle qu'il s'adresse. Les liens sont trop profonds pour qu'elle puisse se résigner. Mais l'autre, qui a assisté à toutes les transformations, qui l'a sentie, en quelque sorte, renaître en elle-même, ne peut concevoir la séparation.

Le dilemme engage la vie des deux femmes, et le film met en conflit les sentiments de base de la nature humaine, sentiments qui ne sauraient se renier.

Corinne Luchaire et Annie Ducaux sont émuantes dans les rôles des deux sœurs, et d'excellents interprètes les secondent, tels Armand Bernard, Roger Duchesne, Dalio et Claude Dauphin.

"A Louer Meublée", le second film à l'affiche, nous montre comment un policier qui manque de flair peut se faire rouler par d'habiles cambrioleurs. Jim Gérald et Pauline Carton en sont les vedettes.

Nouveau spectacle Chez Maurice

Roberts et White, les Eltons, Joan Grey et Ken Whitmore sont les vedettes

Le nouveau spectacle de Chez Maurice inaugure la saison d'automne du cabaret de la rue Sainte-Catherine. Les deux comédiens Roberts et White y sont en vedette. Les Eltons, un trio d'excellents prestidigitateurs et comédiens, étonneront l'auditoire.

La ravissante Joan Grey, chanteuse de genre et Ken Whitmore, musicien-prodige qui peut jouer de douze instruments, ont une place d'honneur dans cette distribution.

Les ballerines de Chez Maurice, les "Adorables", et six figurantes apparaîtront dans trois scènes très originales. Les costumes furent exécutés par Brooks Inc. de New-York.

Deux orchestres jouent continuellement et l'on ne se lasse pas de danser. Il y a représentations à neuf heures et à minuit et demi. L'intérêt ne diminue donc jamais.

Il n'y a pas de fraser de couvert et l'on peut faire ses réservations en téléphonant à Marquette 4114.

Un bon film d'aventures

"Foreign Correspondent" en 3e semaine au Loew's

"Foreign Correspondent" que le Loew's présente pour la troisième semaine, s'inspire directement du conflit actuel et son intérêt réside dans la façon brillante dont l'auteur du scénario a tiré parti des faits d'actualité qui ont l'Europe et tout particulièrement l'Angleterre, pour théâtre.

C'est un bon roman d'aventures où le fictif et le réel semblent se confondre continuellement pour donner à toute cette histoire de la vie, du mouvement et une certaine solidité essentielle.

Les amateurs de périgrinations aventureuses, de coups de force déconcertants et de romans mystérieux seront servis à souhait. Il s'agit d'un journaliste new-yorkais qui se livre au contre-espionnage, à Londres, et réussit à découvrir les agissements des membres de la cinquième colonne.

Le journalisme et le contre-espionnage sont deux sources d'aventures stupéfiantes dans certains cas c'est ce que le film nous fait bien voir.

Laraine Day, une nouvelle étoile Herbert Marshall, George Sanders, Albert Basserman et Robert Benchley sont de la distribution.

Réunion annuelle de l'Alliance des Coopératives

M. Victor Barbeau est élu président et M. René Hermégnies, vice-président

L'Alliance des Coopératives de Consommation vient de tenir, à Québec, sa troisième réunion annuelle. Vingt-cinq syndicats coopératifs y étaient représentés par plus de soixante délégués. Les délibérations portèrent sur de nombreux problèmes, en particulier sur l'éducation, la centralisation des achats, l'uniformisation des statuts et de la comptabilité.

Depuis sa fondation qui remonte à trois ans, l'Alliance des Coopératives a non seulement maintenu un contact étroit et fraternel entre les différents syndicats coopératifs mais elle a, de plus, renforcé leur action et leur rayonnement par ses tracts, ses conseils, ses bulletins d'étude et ses consultations. L'assemblée a été unanime à reconnaître que son action avait été des plus bénéfiques dans tous les domaines où elle s'était exercée, et elle a exprimé le vœu qu'elle s'intensifie aussi bien du point de vue éducatif que du point de vue économique.

Comme au cours des réunions précédentes, les délégués ont insisté sur l'importance de faire prévaloir l'aspect social du coopératisme. Bien que réunis pour discuter de problèmes matériels, ils n'ont pas voulu laisser passer cette occasion de réitérer leur foi dans un mouvement dont la généralisation apporterait à notre peuple la paix sociale en même temps qu'un ordre économique chrétien.

Les élections, tenues à la fin de l'assemblée, ont donné les résultats suivants: président, Victor Barbeau, président de "La Familiale"; vice-président, René Hermégnies, gérant de "La Paroissiale"; secrétaire-trésorière, Alice Montpetit, de "La Familiale"; directeur, Paul Thibault, président de "La Québécoise".

Gracie Fields au ciné Princess

"Love, Life and Laughter" et "Carolina Moon" à l'affiche, cette semaine

Les cinéphiles sans cesse à la recherche des comédies et qui s'en verraient presque manquer un film du genre n'ont qu'à assister au spectacle de la ciné Princess, cette semaine "Love, Life and Laughter". La populaire Gracie Fields, l'actrice anglaise que des milliers de soldats canadiens ont déjà eu l'occasion d'entendre en personne, est la vedette de cette pellicule.

Cette comédie musicale comprend un scénario des plus fertiles en incidents cocasses. Au cours d'une fête de charité organisée au profit d'un hôpital de Londres, Nell Gwynn, qui n'est autre que Gracie Fields, apporte son concours bénévole. Elle est proposée à la vente des oranges aux étudiants. Une orange, lancée au hasard par Nell Gwynn, frappe au front le grave chancelier du roi Boris de Granau qu'accompagne le prince héritier. La coupable est aussitôt conduite derrière les barreaux. Le jeune prince amusé de l'incident assiste à la comparution de l'inculpée dont il est follement épris. Le jeune prince s'empare de Nell au point qu'il décide de quitter son père et d'abdiquer son trône. Il va habiter chez des parents de Nell, un genre de bistrot, et il fait même du cinéma.

A la suite de méprises toutes plus amusantes les unes que d'autres, il apprend par le truchement de la T.S.F. la mort de son père. Il décide de remonter sur le trône. Le couronnement s'organise. Le futur roi assume ses responsabilités. La jeune chanteuse a tôt fait de comprendre la nécessité de se retirer à l'écart. La princesse intervient à nouveau. Nell comprend plus que jamais qu'elle doit s'esquiver.

Outre Gracie Fields qui chante "Chérie", "Riding on the Clouds" et "Sheer-Up", John Loder, Horace Kenley, Veronica Brady, Allan Aynesworth, Esme Percy et Bromley Davenport partagent la distribution de "Love, Life and Laughter".

La seconde bande à l'affiche, "Carolina Moon", une pellicule qui raconte un complot ourdi par certains profiteurs désireux de s'accaparer d'une plantation, groupe le chansonnier Gene Autry, Smiley Burnette, Mary Lee, Eddie Walter et Hardie Albright.

Somme toute, Gracie Fields remporte un grand succès dans son genre. Elle excelle dans les réparties. C'est une comédienne de renom en Angleterre. Elle sait aussi, au besoin, devenir dramatique.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

L'horaire de la journée d'aujourd'hui à la radio

LUNDI 14 SEPTEMBRE					
Hrs	CKAC	CBM	CBF	CFCF	CHLP
7.00	NOUVELLES				
7.05	Club Chanteurs				
7.10					
7.15	Pop-Pourri Matinal	NOUVELLES	NOUVELLES		
7.20			Intermède	L'heure précise Orgue	
7.25	NOUVELLES				
8.00	Reveil Bonne Humeur	NOUVELLES	NOUVELLES		
8.10			Musique		
8.15		Do you remember ?	Chansonnettes	Orch. L. Miller	C.H.L.P. aujourd'hui
8.20	Revue de la chanson	Marches en musique	Pop-pourri musical	Roy Perkins	Réveil matin musical
8.25				Harvey et Del	
8.30				NOUVELLES	
8.35					
8.40					
8.45					
9.00		Intermède musical	Intermède musical	Breakfast Club N.B.C.	Chansons françaises
9.05		Happy Jack, chanteur	Happy Jack, chanteur		
9.10	Joyeuse Ménagère				
9.15	NOUVELLES	The Band goes to Town	Madame est servie		NOUVELLES
9.20					
9.25					
9.30	Duettiste de la mer	Excorts and Betty	Chansons que vous aimez	Orch. Roberts	Orch. Boulanger
9.35	Chansonnettes	E. MacHugh, chant		Robinson	Cleaver
9.40			NOUVELLES		
10.00	Andante	NOUVELLES	Vie de famille	Housemakers Review	Var. instrumentales
10.05		Altra d'opérette			
10.10	Studio	Musique militaire	Courrier-Confidences		Pour vous plaire
10.15	L'heure récréative	The Man I Married	Musique militaire	Ranch Boys	Emplettes de Trotinette
10.20	Grande Sœur	The Right to Happiness	Matinée musicale	Thought-Barrage	
10.25				Women in our Time	
11.00	Chansonnettes	Songs for You	L'heure symphonique	I love Linda Dale	Refrains préférés
11.05	Mémoires à l'orgue	The Road of Life		Clara Dennis, ténor	Orch. Boulanger
11.10	Big Sister	Musique symphonique		Wife Saver	Studio
11.15	Life and Love, Dr Susan			Thunder over Paradise	
11.20					
12.00	L'heure ensoleillée	NOUVELLES B.B.C.	G. Williams, chant	NOUVELLES	L'heure féminine
12.05				Melody Time	
12.10	Copetel musical		Norsemn Quartet		
12.15					
12.20					
12.25	Parade du midi	Trió Joyce	NOUVELLES B.B.C.	Musique	
12.30	NOUVELLES			Singing Sam	
12.35	Studio			Lunchen Highlights	
12.40					
12.45					
12.50					
1.00					
1.05					
1.10	Nouvelles agricoles				
1.15	Rythme et Romance				
1.20	Histoires d'amour				
1.25	Le Monde féminin	La ferme et ses produits	NOUVELLES	Between the Book Ends	
1.30			Réveil rural	Frontiers	
1.35				Orch. Miller	
1.40					
1.45					
1.50					
2.00					
2.05					
2.10					
2.15					
2.20					
2.25					
2.30					
2.35					
2.40					
2.45					
2.50					
2.55					
3.00					
3.05					
3.10					
3.15					
3.20					
3.25					
3.30					
3.35					
3.40					
3.45					
3.50					
3.55					
4.00					
4.05					
4.10					
4.15					
4.20					
4.25					
4.30					
4.35					
4.40					
4.45					
4.50					
4.55					
5.00					
5.05					
5.10					
5.15					
5.20					
5.25					
5.30					
5.35					
5.40					
5.45					
5.50					
5.55					
6.00					
6.05					
6.10					
6.15					
6.20					
6.25					
6.30					
6.35					
6.40					
6.45					
6.50					
6.55					
7.00					
7.05					
7.10					
7.15					
7.20					
7.25					
7.30					
7.35					
7.40					
7.45					
7.50					
7.55					
8.00					
8.05					
8.10					
8.15					
8.20					
8.25					
8.30					
8.35					
8.40					
8.45					
8.50					
8.55					
9.00					
9.05					
9.10					
9.15					
9.20					
9.25					
9.30					
9.35					
9.40					
9.45					
9.50					
9.55					
10.00					
10.05					
10.10					
10.15					
10.20					
10.25					
10.30					
10.35					
10.40					
10.45					
10.50					
10.55					
11.00					
11.05					
11.10					
11.15					
11.20					
11.25					
11.30					
11.35					
11.40					
11.45					
11.50					
11.55					
12.00					
12.05					
12.10					
12.15					
12.20					
12.25					
12.30					
12.35					
12.40					
12.45					
12.50					
12.55					
1.00					
1.05					
1.10					
1.15					
1.20					
1.25					
1.30					
1.35					
1.40					
1.45					
1.50					
1.55					
2.00					
2.05					
2.10					
2.15					
2.20					
2.25					
2.30					
2.35					
2.40					
2.45					
2.50					
2.55					
3.00					
3.05					
3.10					
3.15					
3.20					
3.25					
3.30					
3.35					
3.40					
3.45					
3.50					
3.55					
4.00					
4.05					
4.10					
4.15					
4.20					
4.25					
4.30					
4.35					
4.40					
4.45					
4.50					
4.55					
5.00					
5.05					
5.10					
5.15					
5.20					
5.25					
5.30					
5.35					
5.40					
5.45					
5.50					
5.55					
6.00					
6.05					
6.10					
6.15					
6.20					
6.25					
6.30					
6.35					
6.40					
6.45					
6.50					
6.55					
7.00					
7.05					
7.10					
7.15					
7.20					
7.25					
7.30					
7.35					
7.40					
7.45					
7.50					
7.55					
8.00					
8.05					
8.10					
8.15					
8.20					
8.25					
8.30					
8.35					
8.40					
8.45					
8.50					
8.55					
9.00					
9.05					
9.10					
9.15					
9.20					
9.25					
9.30					
9.35					
9.40					
9.45					
9.50					
9.55					
10.00					
10.05					
10.10					
10.15					
10.20					
10.25					
10.30					
10.35					
10.40					
10.45					
10.50					
10.55					
11.00					
11.05					
11.10					
11.15					
11.20					
11.25					
11.30					
11.35					
11.40					
11.45					
11.50					
11.55					
12.00					
12.05					
12.10					
12.15					
12.20					
12.25					
12.30					
12.35					
12.40					
12.45					
12.50					
12.55					
1.00					
1.05					
1.10					
1.15					
1.20					
1.25					
1.30					
1.35					
1.40					
1.45					
1.50					
1.55					
2.00					
2.05					
2.10					
2.15					
2.20					
2.25					
2.30					
2.35					
2.40					
2.45					

Théâtres

Ann Sheridan,
Ida Lupino,
George Raft

Le meilleur programme de la semaine en exclusivité au
Cinéma Capitol avec
"They Drive by Night"

"They Drive by Night", une belle œuvre de Warner au cinéma Capitol, gardera l'affiche pendant plusieurs semaines. C'est peut-être la meilleure réalisation à l'affiche en ce moment à Montréal. Ann Sheridan, Ida Lupino, Gala Pare, George Raft, Humphrey Bogart, Alan Hale, Roscoe Karns et plusieurs autres acteurs de renom en sont les interprètes.

Pour une fois, George Raft joue un type honnête, ainsi que Humphrey Bogart. Ce sont les frères Fabrini, conducteurs de camion, hommes types du peuple qui veulent réussir par le travail. La délicate Ann Sheridan, cordon-bleu dans un restaurant de la grande route met de côté son "omph" pour se montrer bonne fille et "à sa place". Ann Sheridan, cordon-bleu dans un restaurant de la grande route met de côté son "omph" pour se montrer bonne fille et "à sa place". Ann Sheridan, cordon-bleu dans un restaurant de la grande route met de côté son "omph" pour se montrer bonne fille et "à sa place".

Les frères Fabrini (Raft et Bogart) ont acheté un camion et transportent des fruits de Californie. A l'une de leurs nombreuses étapes, ils font la connaissance de Cassie Hartley, Joe Fabrini (George Raft) épouse désemparée qui ira jusqu'à assassiner son mari pour épouser le jeune homme. Le scénario de George Raft, ce dernier réagit comme il l'a jamais réagi, et c'est peut-être, pour se conserver tout entier à Cassie Hartley qu'il finit d'ailleurs par épouser. La scène de l'audience, au procès de Fabrini et de Cassie Hartley, accusés du meurtre de Carlsen par la jalouse coupable, est un chef d'œuvre. Ida Lupino, en faisant les aveux qui sauvent les deux amoureux, a une crise d'hystérie et simule la folie au point que vous en avez presque peur. Bette Davis n'aurait pas mieux fait.

Paul Fabrini (Humphrey Bogart) est marié à Pearl (Gale Page). Il travaille avec son frère, mais il n'a qu'un désir: celui de terminer le voyage au plus tôt pour courir auprès de sa jeune femme. Un accident lui fait perdre un bras et le ramène à la maison. Joe Fabrini, qui se cherche du travail, est, après une bataille avec un camionneur sous les fenêtres de Carlsen, le millionnaire le fait monter à son bureau et l'embauche. Lane, la jeune femme, a déjà le béguin et, grâce à elle, Joe devient surintendant des services de camionnage.

Joe Fabrini qui a décidé d'épouser Cassie Hartley, se moque des charmes de la femme de son patron, et madame Carlsen, désespérée, fatiguée des brutalités de son mari tous les jours, (n'oublions pas qu'il s'agit d'Alan Hale), le laisse dans son garage, après une beuverie, et l'oxyde de carbone fait une veuve de la pétillante Lane (Lupino). Joe Fabrini accepte de devenir l'associé de cette intrigante afin de sauver son frère infirme de la misère, mais il repousse toujours ses avances. Finalement, il lui présente Cassie, lui dit qu'elle sera bientôt sa femme. Lane, pour se venger, accuse nos amoureux du meurtre de son mari. Ceux-ci sont libérés au procès parce que la veuve, devenue folle, avoue son crime.

Une autre production de Warner Brothers, "Calling All Husbands", est une comédie pétillante et comble vécue. Le héros Ernest Truex, a porté les jupes au logis pendant 30 ans, et sa femme ne cesse de parler de celui qu'elle aurait dû épouser, probablement devenu riche banquier dans une grande ville. Ce pauvre Ernest, qui veut avant tout le bonheur de sa fille unique Lucille Fairbanks, décide de goûter à une jarre de cidre, apportée en l'absence de madame par le fiancé de Lucille, George Tobias, et cette petite "brosse" ramène le bonheur au foyer. Ernest est resté seul au logis pour laver la vaisselle et arrive soudain un gueur qui n'a pas mangé depuis deux jours. Il attaque deux poulets, aide Ernest à finir la jarre de cidre et lui dit qu'il est Oscar. C'était justement celui que la femme d'Ernest croyait banquier et avait adoré pendant 30 ans. Ernest saisit l'occasion par les cheveux, invite le mendiant à souper pour le lendemain, et tout "éclate". Oscar est un bandit notoire recherché à la suite d'une évasion, madame perd connaissance, Lucille et George se marient et Ernest redevient le maître chez lui. C'est une petite leçon de philosophie, et nous la conseillons à tous les maris qui ne sont pas satisfaits de leur sort.

Messe d'adieu du
R.P. Gérard St-Denis
dimanche à Lachine

A la grande messe dimanche prochain, le révérend père St-Denis, dominicain, officiera assisté de deux autres dominicains. Le sermon sera aussi donné par un père de cet ordre à l'occasion du départ du père St-Denis pour les missions du Japon. L'antenne de la paroisse, il fit ses études de l'Académie Picoté. Il les poursuivit au séminaire d'Ottawa. Dimanche, il fera ses adieux à sa paroisse, à ses parents et à ses amis. Il se dirigera ensuite vers Vancouver d'où il s'embarquera pour le Japon. Le révérend père St-Denis est le fils unique de M. Albert St-Denis, secrétaire-trésorier de la Commission des écoles de Lachine depuis une trentaine d'années.

La guerre transformera la démocratie, prédit l'écrivain James Hilton

Ce régime politique ne saurait rester ce qu'il est après le conflit actuel, dit le créateur de "Mr. Chips"—Un empire d'idéal anglo-américain

Dans la causerie qu'il a faite hier soir à Radio-Canada, M. James Hilton, romancier américain, créateur de l'aimable "Mr. Chips", tant applaudi récemment sur les écrans canadiens, déclare que la guerre actuelle, même si elle ne consume pas la démocratie, la transformera sûrement, parce que, dit-il, les peuples démocratiques y auront couru un trop grand danger pour n'avoir fait que tirer de ce régime tous les avantages qu'il comporte sans s'imposer les sacrifices qu'il suppose. Quant à la prédiction de Hilton, à savoir que ce conflit marquera la fin de l'empire anglais, M. Hilton trouve qu'au contraire, on édifiera sur ces ruines un empire anglo-américain d'idéal qui sera encore plus fort.

"Cette causerie a pour titre "M. Chips envisage la réalité". Est-ce à dire que M. Chips, le vieux professeur, envisage lui-même la réalité ou bien est-ce l'auteur du roman qui l'envisage pour son compte? En d'autres termes est-ce moi qui suis M. Chips et qui envisage la réalité? Je n'en suis pas très sûr et cela n'a d'ailleurs aucune importance puisque nous avons à faire face aux réalités du jour. Mais il est tout de même remarquable qu'un héros de roman ne meurt pas, même si son auteur le fait mourir, mais continue à vivre et à envisager des réalités d'un âge postérieur au sien parce que les lecteurs se souviennent de lui.

"Prenez par exemple le personnage probablement le plus célèbre des romans anglais — Sherlock Holmes. Il habitait, comme tout le monde le sait, une maison de Baker Street, à Londres, vers la fin du dix-neuvième siècle — et je vous prie de croire que c'était un endroit charmant et une époque bien agréable. La réalité était bien paisible pour les Anglais de ce temps-là. Quelques pays lointains sans importance s'écroulaient bien de temps en temps, des fous ou des anarchistes jetaient quelques bombes ici et là, mais en fin de compte, il n'y avait pas grand-chose à craindre pendant que le majestueux Sherlock Holmes d'Angleterre, dans sa robe de chambre et sous l'influence d'une faible piquette, se préparait pour la dernière ronde avec le professeur Moriarty. Et qui était ce professeur Moriarty? Tout simplement une espèce de chef de bandits dont ce brave imbécile de Dr Watson avait fait mousser la réputation pour donner plus de mérite à son héros, mais Moriarty n'était guère qu'un Arsène Lupin vieillissant aux épaules voûtées. Et cela — remarquez bien — c'était à peu près le pire que le monde de nos parents pouvait imaginer quand il parlait de "forces diaboliques" et de "puissance du mal".

"Heureuse époque — ou du moins, plus heureuse que la présente. Car en 1940 les pays qui se sont écroulés ne sont pas lointains et sans importance, mais ce sont de grands pays et nos plus proches voisins; les bombes ne tombent pas isolément, mais par milliers et sur les grandes villes de notre civilisation; et les forces diaboliques et les puissances du mal ne sont pas des fantômes de roman, mais les réalités de votre vie et de la mienne. Aucun romancier ne pourrait décrire une tragédie comme celle de notre époque; aucun auteur de romans criminels ne peut faire concurrence aux titres de nos journaux.

"Hitler n'est qu'un symbole. "Il est naturel, en constatant ces étranges et formidables réalités, de nous demander pourquoi la tempête s'est ainsi abattue sur nous — de chercher à percer le voile des événements pour comprendre leur cause, de la même manière que la victime d'un accident d'automobile remonte au-delà de l'accident même et réfléchit sur les suites de circonstances qui ont amené les deux automobiles à prendre telle route à tel moment. C'est ainsi que dans le cataclysme qui s'est abattu sur le monde en 1940, on ne parle plus guère de Dantzig parce que cela ne vaut plus la peine d'en parler. On parle, peut-être un peu trop de Hitler, car je ne crois pas qu'il vaille la peine de lui faire l'honneur de croire que sans lui le monde aurait été un paradis. Son nom est un symbole commode pour les horreurs que nous sommes en train de combattre; mais s'il était mort il y a dix ans il s'en venait à mourir demain, il faudrait encore livrer bataille.

"Le combat dure depuis des siècles. "Car cette bataille n'est pas nouvelle. Elle est si vieille que si les grands hommes du passé pouvaient en être témoins de leur tombe, ils verraient beaucoup de choses familières en même temps qu'une différence formidable dont je parlerai dans un instant. Non! Cette bataille n'est pas nouvelle. La lutte de la force brute contre la conscience humaine a commencé au moment même où la conscience est née — c'est-à-dire au moment où est née aussi la civilisation. Elle s'est continuée depuis, et à différentes époques de l'histoire, l'aveugle, envisagé sous une étroite perspective et dans un champ très limité, a dû paraître aussi sombre qu'il nous paraît aujourd'hui. Pour la ville forte des anciens, pillée et incendiée par des bandes de maraudeurs barbares il y a vingt siècles, c'était évidemment la fin de la civilisation. Aux yeux des historiens même qui envisagent les événements avec impartialité, certains ont mérité le nom de l'Âge des Ténébres.

Mais, quoique les générations successives n'en aient rien su, il y avait toujours d'autres flambeaux qui éclairaient le monde — d'aucuns trop lointains pour être éteints, d'autres trop près pour être remarqués. Aucun ancien tyran (et l'histoire en a vu des centaines) n'a jamais eu la possibilité d'éteindre tous ces flambeaux à la fois. A l'époque où la moitié du monde ignorait l'autre moitié et la vitesse des communications était mesurée par le galop d'un cheval, il aurait été impossible à un tyran de faire disparaître tous les vestiges de la civilisation, même s'il en avait eu le dessein. Mais ce résultat effroyable n'est plus impossible aujourd'hui.

Et c'est le point culminant où les découvertes de la science moderne ont amené cette lutte séculaire.

"On ne sait pas assez gouverner. "Je n'ai pas l'intention de m'en prendre aux savants — ce serait un dérivatif trop simple et trop futile. Un technicien n'est pas obligé de ne pas donner libre cours à son talent parce qu'on fait un mauvais usage de ses inventions. Le siècle dernier a réellement eu de la chance que sa principale invention, le chemin de fer, ne se prête que peu à la guerre; et c'est le malheur de notre génération que l'aéroplane soit devenu un instrument si commode pour les tyrans mais la question est plus compliquée. Au milieu des progrès accomplis depuis deux mille ans et surtout depuis cent ans, une grande science n'a pas marché de pair avec les autres — c'est la science du gouvernement. Nous avons beaucoup appris, c'est vrai, et les plus grands de nos ancêtres ont forgé et façonné l'idéal démocratique qui est la plus noble vision politique conçue jusqu'à ce jour. Mais la manière même dont nous en parlons montre le cas que nous en faisons. Certains peuples se font gloire de quelque sorte de se laisser vivre tout doucement. Il est temps de nous demander si les inventeurs de bombes et de gaz empoisonnés se sont contentés de se laisser vivre. Pût au Ciel qu'ils s'en fussent contentés; mais ce qu'il y a de triste, c'est que notre ingéniosité dépasse de beaucoup notre sagesse.

"Il se faut pas seulement vouloir mourir, il faut vouloir vivre pour la démocratie.

"Je viens de dire que l'idéal démocratique est la plus noble vision politique conçue jusqu'à ce jour. La plupart d'entre nous le croient et beaucoup d'entre nous sont en ce moment prêts à mourir pour cette croyance.

Mais le malheur est que dans les vingt dernières années, quand personne n'avait besoin de mourir pour la démocratie, la plupart de nous ne se souciaient même pas de vivre pour elle. Nous nous contentions de dire que la démocratie avait du bon — si par hasard nous y pensions quelquefois. Nous jouissions de nos libertés comme un homme jouit de quelques instants de repos après un bon déjeuner — c'est-à-dire que nous y pensions en termes de plus grand loisir, de plus grand confort, plus, de grande oisiveté. Quand nous vitions les mérites de notre civilisation démocratique, nous étions souvent portés à la mesurer par le nombre d'autos, de glacières et de radios. Nous nous étendions bien avec la démocratie, nous étions même prêts à voter pour elle de temps en temps, et comme tribut suprême nous allions jusqu'à inscrire son nom sur nos édifices comme une enseigne de boutique. Sûrement, c'était bien.

Comment on a tué la S. D. N.

"Nous savons maintenant — ou nous commençons à savoir — que ce n'était pas assez. Nous cessons de regarder au dehors pour regarder en nous. Nous rallumons les flammes de la foi pour combattre les flammes de la haine. Il se peut que nous ne soyons pas trop en retard pour montrer ce qui arrive lorsque ces choses ne sont pas faites à temps, ou même ne sont pas faites du tout. Arrêtons-nous un instant à l'exemple pathétique de la Société des Nations. Cette société était loin d'être parfaite, mais elle constituait, de toute façon, un pas vers quelque chose que nous ne sommes obligés d'établir quelque jour, dans le monde, et beaucoup d'entre nous l'avons compris. Mais la société languit et mourut de ce mal moderne, et mortel entre tous: l'approbation populaire sans la foi individuelle. Il lui fallait une croisade, et nous lui avons fait une campagne de presse. Elle aurait pu surgir vivante de l'âme d'un saint; elle ne pouvait que mourir de nos innombrables votes de confiance et de notre indifférence. Il aurait fallu prêcher son évangile jusqu'à ce que les peuples en fussent enflammés. Au lieu de quoi, on l'a flâttée, jusqu'à ce que les peuples en soient excités.

La démocratie n'est pas une commodité

"La démocratie a connu le même sort. Nous l'avons amplement servie des lèvres, nous avons servi de l'estime et sûrement pas de la foi. La religion n'est pas la seule chose qui puisse mourir sans la foi. La démocratie, qui est une conception spirituelle autant que politique, exige d'être servie par ses partisans, qui ne doivent pas se contenter d'accepter ses avantages. Lors que nous nous retournons vers les dix dernières années, si étranges, et vers les dix années précédentes, plus étranges encore, nous voyons comment les nations que nous appelons des démocraties avaient graduellement et insidieusement pris la démocratie comme une chose toute naturelle — une chose qui va de pair avec le gaz, le téléphone et l'électricité, commodités très nécessaires, mais dont la défense ne suscite ni des héros ni des martyrs. Ainsi, au moment où la démocratie jouissait du respect accordé aux services d'utilité publique, elle perdait son sens véritable, elle cessait d'être une destinée politique, c'est-à-dire l'étoile qui guide tous les grands mouvements de l'humanité — même les mouvements rétrograde comme celui contre lequel nous luttons aujourd'hui.

La démocratie, ce n'est pas du beurre

"Remercions Dieu d'avoir rendu à notre cause ce sens de la destinée. La Flamme qui languissait ne s'éteindra pas à cause de notre négligence. Nous vaincrons la grande conspiration qui cherche à l'éteindre par la force. Cette conspiration, peut-être la plus grande de l'histoire, voulait anéantir d'un seul coup le verdict rendu par l'humanité après des siècles de lutte — le verdict en faveur de l'individu, accusé, contre l'Autocratie accusatrice. Cette conspiration, ourdie depuis des années et menée avec une adresse technique exceptionnelle, a failli réussir. Nous avons vu les démocraties confiantes perdre, l'une après l'autre, leurs

La nouvelle voiture Plymouth



Voici une sedan Plymouth Custom 1941 à quatre portes.

droits, leur liberté, leur existence même, sous un assaut brutal. Leurs richesses, le standard de vie dont elles étaient fières, leur culture intellectuelle, tout cela ne leur a servi de rien. Il faut reconnaître aux conspirateurs le mérite d'avoir inventé cette habile antinomie psychologique entre les canons et le beurre. Ils auraient produit moins d'effet en opposant les canons et le pain, car le pain est le symbole de la virilité, de la santé, de la vie même. Mais le beurre, après tout, n'est que de la graisse, et il est été malheureux que les démocraties, dans leur hâte à accepter l'antithèse proposée par Hitler, eussent pris le beurre comme symbole sacré.

"Mais ce danger ne nous menace plus guère. Nous nous sommes réveillés; la seule question est de savoir si nous nous sommes réveillés à temps. On peut croire, d'après certains signes, que de ce côté de l'océan, la réalité est envisagée avec un courage de plus en plus grand. Hitler nous a fait du mal, ces derniers mois. Mais, sans le vouloir, il nous a aussi fait du bien. Il a rendu si claire l'opposition entre la civilisation et la barbarie que nous ne perdrons plus notre temps à regretter les incontestables lacunes de notre vie nationale, à recapituler, dans la doute, certaines pages de notre histoire. Après tout, on juge une sentinelle non pas d'après sa conduite à l'ennemi, au temps de ses études, mais d'après sa vigilance pendant la garde. Nous, les démocraties, sentinelles de la civilisation, nous avons somnolé; si nous avons quelque faute à nous faire pardonner, c'est celle-là.

Si le moral ne faillit pas...

"Un autre fait est à envisager. Dans une certaine mesure, c'est un fait encourageant. Nos adversaires jouent leur va-tout sur une victoire totale. Tout ce qui ne produit pas la victoire totale anéantira la défaite; tandis que pour les démocraties, tant qu'elles ne subiront pas la défaite totale, il restera au moins une lueur à l'horizon. C'est pourquoi l'évacuation fut presque une victoire britannique, annulant la victoire allemande en France: c'est pourquoi, à l'heure actuelle, les bombes qui tombent sur Londres détruiront Berlin si le moral de Londres ne faillit pas.

La guerre transforme le monde

"Une chose est certaine. Quelle que soit l'issue, le monde sera entièrement différent après la guerre. Si la grande conspiration réussit, ce sera un monde dur, implacable, sans repos, et dans lequel la liberté individuelle pourra disparaître pour si longtemps que l'humanité en perdra le souvenir. Pendant des siècles, la vie intellectuelle ne tendra qu'aux découvertes techniques, et son seul usage sera d'imposer aux masses une réglementation plus étroite. La vérité, en tant qu'idéal, sera séduisante; en tant que mot, elle ne servira qu'à recouvrir d'une dignité provisoire la propagande cynique avec laquelle les esprits seront réduits en esclavage, comme les corps.

Il faudra que la démocratie change

"Au contraire, si la conspiration peut être écrasée, que devons-nous espérer? Non pas une vie facile — ne recommandons pas cette fausse. Nos problèmes ne sont plus les mêmes. La démocratie devra encore établir l'équilibre entre la liberté et la discipline, entre les droits et les sacrifices. Mais le monde aura au moins une chance d'entrer dans une ère de développement progressif — non pas une ère dans laquelle les hommes fatigués jouiront paisiblement des fruits de leur victoire, mais une ère d'hommes vigilants se préparant à de nouvelles victoires. Car la paix, ainsi qu'on nous la souvent dit, et ainsi que nous finirons par le découvrir nous-mêmes, a ses victoires comme dans la guerre.

Un nouvel empire de foi et de volonté

"Pour moi, Anglais qui aime l'Amérique, je caresse une brillante espérance dans ce monde porté au désespoir. Je vois s'élever la forme enroulée de quelque chose qui naîtra, peut-être, non pas des clauses d'un traité, comme pour la Société des Nations, mais dans le cœur des hommes qui poursuivent le même combat, dans le même esprit. Cette chose qui commence à émerger du chaos, nous pouvons l'appeler un monde anglo-saxon, mais à condition de s'arrêter non pas à la langue parlée par un peuple, mais à la manière dont ce peuple sent, pense, croit, et veut vivre. Et si cette idée d'un monde anglo-saxon, qui s'élève sur des rangs pour poursuivre et gagner une lutte séculaire, présente quelque unité historique, l'unité géographique de l'hémisphère occidental suggère une idée d'une égale grandeur, en marge et peut-être s'associant à l'autre. En tout cas, il n'y a pas d'incompatibilité entre elles. Quand Hitler a hérité le nouvel accord relatif aux bases aériennes entre les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre comme le commencement de la liquidation de l'Empire britannique, il était ou n'était pas sincère, mais de toute façon il se trompait. Nous savons dans nos cœurs, si ce n'est pas encore marqué sur nos cartes, que ce n'est pas un signe de liquidation, mais de consolidation — le début de la consolidation d'un nouvel empire de foi et de volonté, un empire qui n'a pas encore conscience de ses frontières physiques, mais seulement de l'immensité de ses rêves.

Blessé en tombant

M. John McComb, âgé de 37 ans, domicilié 141, Troisième Avenue, à Lachine, a été transporté à l'hôpital Général de Lachine à la suite d'un accident survenu samedi soir, chez des amis, 42, Dix-neuvième Avenue. En voulant faire de la place à la maîtresse de la maison sur la galerie, McComb se pencha en dehors du garde-fou et tomba dans la cour.

Les femmes de Hull protestent auprès des autorités

Réunies en assemblées, elles demandent un plus grand respect du dimanche

Une assemblée fut tenue, le 11 septembre, par des dames et des jeunes filles de Hull, afin de réitérer aux autorités provinciales et municipales leur résolution d'obtenir "l'interdiction de la vente, le dimanche, de toute liqueur alcoolique, distillée et fermentée, dans les hôtels, les clubs et les cafés" de leur ville.

C'est à titre de chrétiennes et de mères, de gardiennes de la morale et d'électrices, qu'elles ont fait leur cette résolution d'un comité d'hommes et de femmes. Déjà, le 19 juin dernier, dix-sept mille personnes de Hull la signèrent.

Ces dames et jeunes filles veulent continuer le travail commencé en vue de la sanctification du dimanche et de l'assainissement des mœurs dans leur ville et pour aider au travail fait par les comités d'action catholique.

Mme P.-A. Larocque présidait l'assemblée tenue à la salle Notre-Dame. Mme H. Lefebvre proposa l'adoption de la résolution, appuyée par Mme M. A. Parent. Toutes applaudirent le projet.

M. le chanoine Carrière et le révérend père Lévi, Côté, o.m.i., respectivement curés des paroisses Saint-Redempteur et Notre-Dame-de-Grâce de Hull, ont répondu à l'invitation des organisatrices. Ils félicitèrent les dames de leur généreuse initiative et leur demandèrent de persévérer.

Voici la teneur de la résolution:

"Vu que le Comité féminin d'Action catholique de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull a, des le premier congrès diocésain d'Action catholique, tenu à Ottawa, en 1938, présenté une résolution qui a été adoptée par les congressistes, résolution faite en vue de la sanctification du dimanche, conformément aux désirs de S. E. le cardinal Villeneuve et de NN. SS. les évêques;

"Vu que le Comité féminin d'A. C. a beaucoup fait, depuis un an sur tout, pour obtenir que l'on cesse dans la ville de Hull de profaner le dimanche par la vente des liqueurs alcooliques;

"Vu que des requêtes ont été présentées à l'honorable premier ministre et au procureur général, ainsi qu'à notre député provincial et aux membres du Conseil de notre municipalité, demandant "une réglementation définitive touchant l'état de choses existant à Hull, en défendant, s'il le fallait, la vente, le dimanche, de toute boisson alcoolique, distillée et fermentée, dans les hôtels, les clubs et les cafés";

"Vu que le Comité féminin d'A.C. a résolu, conjointement avec le Comité masculin d'A. C., le 19 juin dernier, d'envoyer une requête aux fins ci-haut mentionnées, à l'honorable premier ministre, à l'honorable procureur général, au député provincial, au président de la Commission des Liqueurs, la quelle requête a été signée par 17,000 personnes de Hull;

"Vu que les requérants ont reçu avec confiance les accusés de réception du secrétaire de l'honorable premier ministre, du procureur général, de

S. H. M. le maire, du greffier de la ville de Hull, du général de la Commission des Liqueurs, qui promettaient de donner une attention particulière à cette question; et vu que les requérants ont répondu à la lettre explicative de M. le député Caron;

"Vu que les requérants constatent aujourd'hui — ainsi que toutes les personnes qui veulent que ces désordres cessent — que leurs demandes répétées ne donnent aucun résultat, après un délai assez long;

"Vu que les autorités civiles se sont conformées volontiers aux lois de la sanctification du dimanche, constamment préchée par les autorités religieuses, en interdisant, le dimanche 8 septembre 1940, l'ouverture des tavernes, des hôtels, des clubs et des cafés;

"Vu que la profanation du jour du Seigneur ne saurait être permise les autres dimanches de l'année, et que la sanctification du dimanche est toujours obligatoire;

"Vu que nous, chrétiennes, craignons — et avec raison, puisque l'avertissement nous en a été donné du haut de la Chaire de Vérité — que les malédictions divines ne frappent notre ville, nos foyers et nous mêmes, si l'ordre n'est pas rétabli;

"Conscientes de nos devoirs envers Dieu, nous, les femmes de Hull, nous sommes réunies en assemblée, au nombre d'environ 500, ce 11e jour de septembre 1940, et avons décidé de nous organiser, à titre de gardiennes de la moralité dans nos familles, afin de protester énergiquement et par tous les moyens contre la profanation du dimanche chez nous.

Mme Hector Lefebvre, secondée par Mme Marie-Anne Parent, propose ensuite que l'on adopte les résolutions suivantes:

1.—Que les dames ici présentes donnent leur entière adhésion à toutes les démarches faites par les Comités féminins d'Action catholique en vue de la sanctification du dimanche;

2.—Que demandes soient faites à l'hon. premier ministre, au procureur de la province de Québec, au président de la Commission des Liqueurs, à notre député provincial, M. Alexis Caron, et aux membres du Conseil de la ville de Hull, en vue de faire cesser les désordres dans notre ville, et afin qu'ils prennent — conformément aux droits et aux devoirs attachés au mandat que nous leur avons confié — les mesures nécessaires pour empêcher la vente, le dimanche, de toute liqueur alcoolique, distillée et fermentée, dans les hôtels, les clubs et les tavernes de notre ville;

3.—Que ce règlement soit mis en vigueur dès dimanche, le 15 septembre 1940;

4.—Que copie de cette résolution soit adressée à l'hon. premier ministre, au procureur général, à M. le président de la Commission des Liqueurs, à notre député provincial, M. Alexis Caron, aux membres du Conseil de notre ville et aux journaux.

Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité.

Mort subitement

M. Léopold Gagnon, jeune homme de 27 ans, qui habitait 1941, rue Richardson, mourut subitement, hier soir, en son domicile. On croit que ce décès prématuré aurait été causé par la tuberculose. Le cadavre est actuellement à la morgue, pour fins d'autopsie.

Que Votre Fils Soit Digne de Son Père

Ayez l'esprit tranquille — faites qu'il puisse finir ses études grâce à l'Imperial Life.

SEREZ-VOUS là quand il aura à affronter la lutte pour la vie? Mais, grâce à l'Imperial Life, vous pouvez faire le nécessaire dès maintenant pour que, quoi qu'il advienne, il soit digne de vous et prêt à prendre sa place dans le monde des affaires ou dans la carrière qu'il aura choisie. Aujourd'hui, plus que jamais, une instruction solide est indispensable.

Que l'instruction de votre fils soit au petit bonheur et incomplète, ou bien ordonnée et complète, dépend de vous. Nombreux sont les pères prévoyants, qui, se rappelant les obstacles qu'ils ont eu à vaincre, ont pris les dispositions nécessaires pour assurer à leurs enfants tous les avantages d'une bonne instruction. Ils ont pris une Assurance Economique Imperial pour l'enfant, qui prévoit qu'une somme, dont vous décidez le montant, sera versée à votre fils à une certaine date.

La Police Economique Imperial pour l'enfant possède un avantage très distinct — s'il vous arrivait de mourir prématurément l'Imperial Life paiera les primes jusqu'à ce que l'enfant ait 21 ans et soit capable de payer lui-même si c'est encore nécessaire. Consultez un représentant de l'Imperial Life au plus tôt.

\$1000 pour Norman J. quand il aura 21 ans

Quand "l'imprévu est arrivé", Norman J. était encore presque bébé. Parmi les assurances de son père il y avait une Police Economique Imperial pour l'enfant. Selon ses stipulations, l'Imperial Life paiera toutes les primes jusqu'à ce que Norman J. ait 21 ans. Alors, il recevra \$1000—de quoi bien le lancer dans la vie.

Norman on aura d'autant plus besoin que son père ne sera pas là pour l'aider. Pourquoi ne pas prendre une Police Economique Imperial pour l'enfant pour votre fils—ou votre fille?

IMPERIAL LIFE

PERMETTEZ-NOUS DE VOUS ENVOYER CE LIVRE
Son titre est: "De l'argent pour eux". Vous le trouverez extrêmement utile et il s'obtient gratis. Demandez-le à The Imperial Life Assurance Co., 20 Victoria Street, Toronto, Ont.

DEUX BUREAUX-SUCCURSALES À MONTREAL
275, RUE ST-JACQUES IMMEUBLE SQUARE DOMINION

Washington est en deuil de William B. Bankhead

Le défunt était président de la Chambre des représentants depuis 1936

Washington, 15. (P.A.) — M. William B. Bankhead, président de la Chambre des représentants de Washington, et père de Tallulah Bankhead, actrice de renom, est décédé à l'hôpital, aujourd'hui, à l'âge de soixante-et-six ans.

C'est la rupture d'une artère de l'abdomen qui a causé la déces de M. William B. Bankhead. Représentant de l'Etat d'Alabama, il s'était rendu à Baltimore, le dix septembre dernier, pour y adresser la parole. Il y tomba malade. Dans le temps, le Dr George W. Calver, médecin du Capitol, a annoncé que le président de la Chambre basse subissait une attaque d'apoplexie.

Le Dr Calver a expliqué qu'il n'avait pas deviné la nature de la maladie de Bankhead, parce que ce dernier pouvait encore converser et lire les gazettes. Le Dr Calver ne désire pas que M. Bankhead apprenne combien il était gravement malade.

Le président Roosevelt, les membres du cabinet et du Congrès assisteront à des funérailles d'Etat qui auront lieu à la Chambre des représentants à une heure, demain après-midi. Avant la cérémonie, les membres procéderont à l'élection de M. Sam Rayburn, de l'Etat du Texas, sénateur démocrate, à la présidence de la Chambre basse, en remplacement de M. Bankhead.

Le révérend James Montgomery, chapelain de la Chambre, officiera. Le service terminé, un convoi spécial transportera la dépouille mortelle à Jasper, dans l'Etat d'Alabama où l'inhumation aura lieu. La Chambre basse ne s'ouvrira pas durant trois jours de sorte que ses membres pourront assister aux obsèques à Jasper.

Avant que M. Bankhead rende l'âme, son épouse, son frère, le sénateur John Bankhead, et une de ses filles, Mme Eugenia Hoyt, de New-York, étaient à ses côtés. Tallulah était en route, à bord d'un train, au moment de la mort de son père.

Le défunt était membre du Congrès depuis 1917. Il en devint président en 1936 à la suite de la mort de W. Joseph W. Byrns, de l'Etat du Tennessee.

Le ministre du Canada à Washington sera aux funérailles de M. Bankhead

Ottawa, 15. (P.C.) — Les milieux politiques officiels d'Ottawa ont appris avec regret la mort de M. William Bankhead président de la Chambre des représentants de Washington. M. Mackenzie King, premier ministre, a demandé à M. Loring Christie, ministre canadien à Washington, au nom du gouvernement du Canada, de présenter les sympathies du Canada au président Roosevelt. M. Christie présentera également les sympathies du Canada à la famille éplorée et il assistera aux funérailles comme représentant du Canada.

Le C.N.R. va abandonner la ligne Montfort-Joliette

Ottawa, 15. (P.C.) — La Commission du transport a accordé aujourd'hui la requête du C. N. R. à l'effet d'abandonner l'exploitation de la ligne entre Joliette et Montfort-Joliette, soit une longueur de 31.6 milles. Cet abandon est soumis à l'accord à intervenir entre le C. P. R. et le C. N. R., permettant à ce dernier d'utiliser les voies du C. P. R. entre l'Épiphanie et Jacques-Cartier-Joliette, à peu de distance de la ligne abandonnée.

Ottawa va restreindre les appels à la charité

Ottawa, 15. (P.C.) — Le ministre des services de guerre étudie présentement la possibilité de restreindre les appels à la charité, au Canada, à deux principales sources annuelles: l'une pour les charités de guerre, l'autre pour les œuvres de bienfaisance civiles.

L'effort de guerre de l'Australie s'accroît

L'isolement de ce pays lui permet d'aider ses nations sœurs, dit M. Menzies

Melbourne, Australie, 15. (P.A.) — M. R. G. Menzies, premier ministre de l'Australie, a parlé du rôle de son pays dans la présente guerre. Il a déclaré que ce Commonwealth pouvait difficilement jouer un grand rôle en Europe autrement que par son aviation qui compte des milliers de membres susceptibles de défendre la Grande-Bretagne, et par sa flotte. Toutefois, a ajouté M. Menzies, il y a deux points au-delà de la Grande-Bretagne où l'Australie pourrait jouer un rôle d'importance, soit dans le Proche-Orient, puis à Singapour, à la porte d'entrée de l'Extrême-Orient, où la flotte britannique du Pacifique occidentale a sa base.

Selon M. Menzies, l'Australie accente de jour en jour son programme de défense nationale. L'isolement de l'Australie ne permet pas de croire que ce pays peut être bombardé par des raiders aériens d'ici un certain temps. En l'occurrence elle peut mieux se préparer à repousser tout envahisseur possible et elle peut venir en aide à ses nations sœurs. L'Australie expédie en effet du matériel de guerre dans le Royaume-Uni et dans d'autres parties de l'Empire britannique. Des avions de combat britanniques "Hurricane", "Spitfire" et "Defiant" utilisent actuellement des mitrailleuses fabriquées en Australie. Des avions de bombardement britanniques utilisent également des bombes fabriquées en Australie.

D'autre part, a ajouté M. Menzies, des vaisseaux de guerre britanniques se servent de bombes sous-marines qui proviennent de ce Commonwealth.

Touchant cadeau des "Dionnelles"

Elles ont peint des cartes pour l'anniversaire de mariage de leurs parents

North Bay, 15. (P.C.) — Parmi les nombreux cadeaux offerts à M. et Mme Oliva Dionne à l'occasion du 15^e anniversaire de leur mariage, le plus apprécié fut certainement celui des quinquilles. Il consistait en cartes de souhaits peintes à la main.

L'anniversaire fut célébré religieusement dans la chapelle de la paroisse. L'office était célébré par l'abbé V. Pilon, curé de la paroisse. Dionne avait 21 ans et sa femme 16 quand ils se marièrent à l'église du Sacré-Coeur, près de Corbeil.

Deux jeunes évadés d'un pénitencier sont repris en moins de 24 heures

Dorchester, N.-B., 15. (P.C.) — Après avoir erré dans les bois pendant 24 heures à la suite de leur évasion du pénitencier maritime, Albert Toney, 17 ans et Benoit Fournier, 19 ans, ont été repris samedi après-midi, par la Gendarmerie royale.

Quatre blessés dans une collision d'autos

Cornwall, Ont., 15. (P.C.) — Quatre citoyens de Toronto ont été blessés, samedi, dans la collision de leur automobile avec un camion. Tous sont à l'hôpital. Deux sont blessés gravement.

Des destroyers américains deviennent britanniques



Près de 10,000 soldats de retour du camp, samedi

(Suite de la page 16)

sociation des manufacturiers du Canada. De nombreux employés de manufactures de chaussures ont préféré faire entraînement avec leurs copains sous le commandement de leur patron. Plus de 150 d'entre eux se sont présentés au régiment pour y être enrôlés.

Le bataillon de la milice non permanente du régiment de Maisonneuve est arrivé à 6 h. 10. Cette unité est commandée par le lieutenant-colonel Jos. Brosseau, fils du fondateur du régiment.

Le Maisonneuve jouit d'une réputation enviable et les soldats du 2^e bataillon, commandés par des officiers d'expérience, se sont comportés de manière à maintenir cette réputation.

Retour à la vie civile

Ceux qui font partie des unités de la milice non permanente retourneront à la vie civile. Ils continueront leur entraînement pendant quelque temps encore, le soir, aux quartiers de leur unité.

Cet entraînement répond aux exigences de la loi de mobilisation et ceux qui se sont entraînés dans les camps de la milice non permanente ne seront pas appelés au début d'octobre, même s'ils ont 21 ans.

Bureaux de poste aux camps

Le bureau de poste du camp d'entraînement de Farnham est fermé depuis samedi. Désormais, on verra adresser le courrier à destination du camp de Farnham, au bureau de poste de Farnham.

Cependant, le bureau de poste du camp de St-Bruno sera ouvert jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Revue mensuelle publiée par la Légion canadienne

Les bénéficiaires des Services de guerre de la Légion canadienne recevront désormais une revue mensuelle, intitulée: "The War in Review", destinée à les tenir au courant des diverses phases de la guerre et à les renseigner sur l'effort de guerre du Dominion.

Certains articles qui paraîtront dans cette revue seront dirigés contre la cinquième colonne et la propagande nazie.

Cela contribuera, croit-on, à maintenir le moral des combattants.

La Légion vient de publier un manuel de conversation allemande de 93 pages qui est destiné tout spécialement aux militaires. Il contient des expressions courantes et des phrases se rapportant aux choses militaires.

Les soldats qui ne peuvent suivre les cours d'allemand donnés sous les auspices des services de guerre de la Légion canadienne, peuvent se procurer ce manuel très pratique en écrivant au Dr A. E. Chatwin, Légion canadienne, Service de guerre, Ottawa.

Le Reich pillerait davantage les pays occupés

(Suite de la page 1)

cains mis au rancart pour des bases aéro-maritimes dans des territoires britanniques de l'hémisphère occidental servir à conserver l'Atlantique comme un lac américain-britannique. Un tel échange met aussi un frein à l'agression.

Le maire de New-York, F. H. La Guardia, a aussi adressé la parole. Il a condamné les bombardements nazis des centres civils. Il a précisé que de tels actes ne sont pas nécessaires. M. Newbold Morris, président du conseil de la ville de New-York, a proposé que les candidats à la présidence des États-Unis réduisent de beaucoup les dépenses de leurs campagnes électorales et qu'ils donnent plutôt l'argent au fonds de secours de guerre destiné à la Grande-Bretagne.

Charles de Gaulle croit en une invasion du Reich

Des parachutistes devront précéder les corps d'armée, dit-il

Londres, 15. (P.C.) — Le général Charles de Gaulle croit qu'une invasion de l'Europe actuellement occupée par les troupes nazies est possible. Pour ce faire, ajoute le général de Gaulle, il faudrait que les forces à l'offensive disposent d'une supériorité navale et aérienne suffisante pour qu'elles puissent établir et maintenir une tête de pont, outre-manche, en plus de pouvoir s'approvisionner. Selon le général de Gaulle, il faudrait également que des troupes de parachutistes précèdent les corps d'armée.

Ces remarques du général de Gaulle, chef du comité national français à Londres, partent du livre intitulé "The Coming Invasion of Germany" (L'invasion prochaine de l'Allemagne) publié aujourd'hui. C'est James Marlow qui est l'auteur du nouveau-né en librairie.

Berlin à deux alertes et les ports ennemis de la Manche sont bombardés

(Suite de la page 1)

gèreux pour le vol de ses bombardiers sont allés, samedi soir et de bonne heure ce matin, jeter des tonnes d'explosifs "sur la première ligne du front ennemi", c'est-à-dire dans les ports hollandais, français et belges qu'Hitler serait en train de mettre la dernière main à ses préparatifs d'invasion.

Le service de nouvelles du ministère de l'Air a dit de ces raids:

"La ruine et la destruction ont été semées au milieu des quais, des entrepôts et des réservoirs de pétrole qui se trouvent à l'estuaire de l'Escaut, en Hollande. Les navires qui se trouvaient sur le fleuve ont aussi été attaqués. Plus de 40 tonnes de bombes explosives de lourd calibre et plus de 1,000 bombes incendiaires ont aussi été jetées sur le port d'Anvers."

Un pilote de retour d'Anvers a dit qu'il avait mis le feu à un cargo de 5,000 tonnes et qu'il y avait vu plus de 300 barges. On a aussi découvert que le port d'Ostende avait été grandement renforcé au cours de la dernière semaine. Il a été rudement attaqué. Des incendies ont été allumés à Calais.

L'offensive anglaise

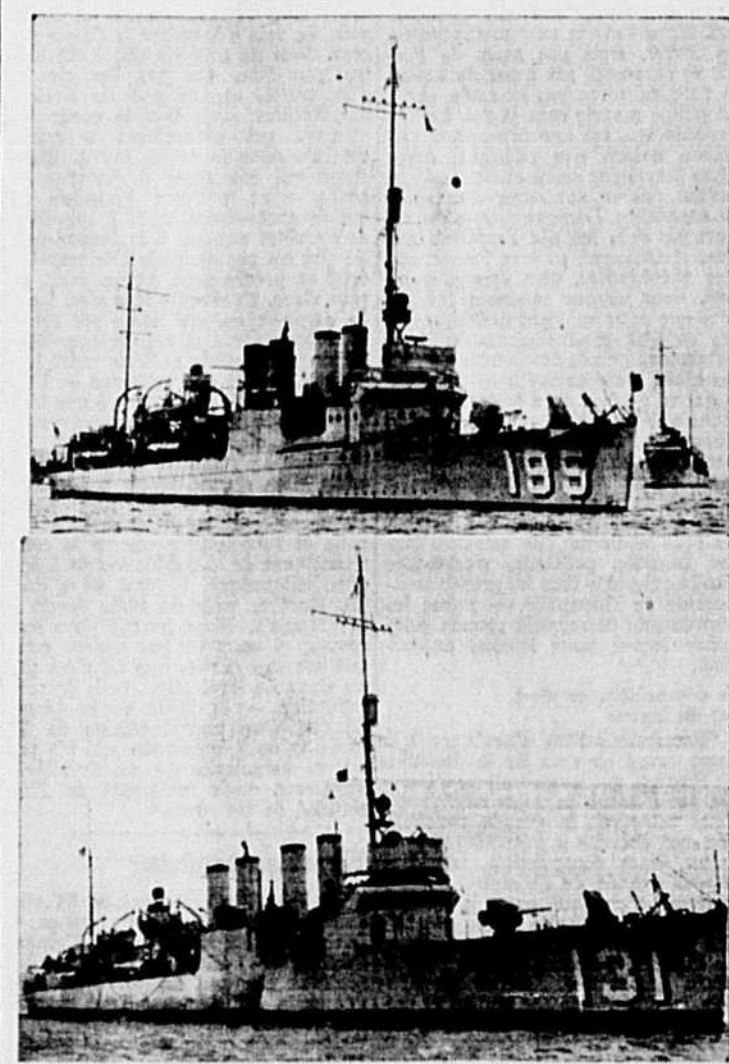
Londres, 15. (P.C.) — Le ministère de l'Air a annoncé, ce soir, que des navires allemands, des concentrations de barges et des magasins de matériel de guerre, assemblés par les Allemands le long du littoral européen, ont été durement bombardés, dans la nuit de samedi soir, par l'aviation britannique.

Le communiqué officiel, publié à ce sujet, précise que de puissantes escadrilles de bombardiers ont effectué ces raids qui ont été soutenus et prolongés. Des ports, des centres de triage, des lignes de communications ont été mis hors de service. Flessingue, en Hollande, Anvers et Ostende en Belgique, Dunkerque, Calais et Boulogne en France, ce ne sont là que quelques-uns des principaux objectifs que les Anglais ont arrosés d'explosifs. Les centres de ravitaillement d'Osnabrück, de Mannheim, d'Aix-la-Chapelle, de Hamm, de Krefeld et de Bruxelles ont aussi été pris comme cibles. Les résultats de toutes ces attaques ont été désastreux pour l'ennemi. Ces villes par lesquelles les Allemands ravitaillent les millions de soldats qu'ils ont sur la côte de l'Europe, prêts à participer à une invasion des Îles anglaises, sont toutes d'une grande importance au point de vue stratégique, comme le sont aussi les centres ferroviaires de Rhine, d'Ahaus, de Sun, d'Husten et de West Hofen, lesquels ont connu de même la fureur de l'offensive aérienne anglaise.

Le ministère de l'Air assure que les quais d'Anvers ont été gravement endommagés. Les batteries allemandes installées sur le cap Gris-Nez ont aussi souffert de même que plusieurs aéroports allemands.

Un seul des nombreux avions britanniques qui ont participé à ces gigantesques opérations n'est pas rentré.

Nouveaux contre-torpilleurs britanniques



En haut les contre-torpilleurs 257 et 195 et en bas le 131, de la marine américaine, qui viennent de passer à la marine britannique.

Un sous-marin coulé par un destroyer britannique

Boston, 15. (P.A.) — Un paquebot en route vers Toronto en compagnie de ses deux jumeaux, âgés de cinq ans, Peter et Philip. Elle a déclaré qu'elle a eu connaissance des premiers bombardements nazis sur Londres.

Des membres de l'équipage du paquebot anglais expliquent que le périscope d'un sous-marin est apparu au large de l'Île du Man. Un destroyer a lancé des bombes sous-marines. La poupe du sous-marin aurait émergé et le sous-marin aurait coulé lentement.

Société Saint-Jean-Baptiste

S'unir pour agir Mots d'ordre Réunions de la semaine

Depuis quelques mois, les Canadiens français de l'Ouest mènent une vive campagne pour obtenir du français à la radio, car là-bas, la radio ignore le français. Il y a quelques jours, nos concitoyens de l'Ouest ont dû admettre avec un vif regret, que leurs frères de la province de Québec leur avaient bien peu aidés dans cette campagne.

Pourquoi en est-il malheureusement ainsi? Parce que nous, de la province de Québec, au lieu de nous unir dans une seule société nationale, forte et puissante, nous éparpillons nos efforts dans de nombreuses associations neutres ou étrangères, qui nous feront souvent plus de mal que de bien.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal désire vivement voir tous les Canadiens français s'unir pour agir dans le sens de nos traditions et maintenir ainsi notre langue et revendiquer fièrement nos droits. Pourquoi ne pas se grouper plus nombreux, cette année, dans la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal? Le moment est propice; les sections se reorganisent et procèdent à leurs élections. N'attendez pas qu'on vous sollicite, donnez votre nom sans retard aux propagandistes de la Société.

Sachons nous unir pour agir. Le conseil général de la Société demande aux sections de mettre à l'ordre du jour les directives suivantes:

1. — Le Comité d'action nationale — Tirer de notre histoire des leçons d'énergie et développer la fierté nationale;
2. — Comité d'action sociale et des relations économiques. — Faire l'enquête économique dans les paroisses où elle n'a pas été faite et la mettre à profit là où elle a été complétée;
3. — Comité de la propagande — D'après l'article 76 des Règlements, à l'assemblée de septembre, chaque section doit faire l'élection de son conseil pour l'année courante. Le conseil nommé son ou ses délégués au prochain congrès général;
4. — Comité des loisirs — Organiser des conférences populaires avec concerts.

Le lundi 16 septembre

Louis-Hébert: Election du conseil à 8 heures 30, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 2030, rue Maisonneuve.

Père-Marquette: — Assemblée où aura lieu l'élection des dignitaires, à 8 heures 15, à la salle paroissiale, à l'angle des rues Adam et Aylwin.

Saint-Louis-de-Gonzague: — Réunion annuelle où l'on procédera aux élections des officiers, à 8 heures 15, à l'école Saint-Louis-de-Gonzague, rue Chapleau.

Armand-La Vergne: — Election du conseil, à 8 heures 15, au numéro 3295 du boulevard Gouin est.

Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle: — Assemblée pour les élections des dirigeants de la section, à 8 heures 15, au numéro 2615, boulevard Pie IX.

Saint-Denis: Réunion régulière à 8 heures 15, au sous-sol de l'église salle Saint-Vincent-de-Paul, 4240, rue Drolet.

Le mardi 17 septembre

Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement: Réunion mensuelle à 8 heures 15, à la salle Eymard, 4460, rue Saint-Hubert. On procédera à l'élection du conseil.

Le mercredi 18 septembre

Saint-Laurent: — Assemblée men-

suelle à 8 heures au sous-sol du presbytère; il y aura élection du conseil.

Le jeudi 19 septembre

Crémazie: Election des dignitaires à 8 heures 15, à la salle Saint-Gérard, au sous-sol du monastère des Pères Rédemptoristes.

Le vendredi 20 septembre

Iberville: Séance hebdomadaire à 8 heures, à la salle du Foyer, 530, rue Vinet.

Mobilisation plus rapide de la milice en cas d'urgence

Les amendements aux lois fédérales suppriment les lentes traditions du passé

Sudbury, Ont., 16. (P.C.) — Le procureur général Gordon Conant a déclaré, aujourd'hui, dans une conférence, qu'en raison de récentes modifications apportées aux lois fédérales, il devrait être possible, en cas d'urgence, d'amener plus rapidement la milice à pied d'œuvre que par le passé, en n'importe quel point de l'Ontario.

M. Conant a ajouté que ce serait une question d'heures et non de jours et que les modifications aux lois permettraient à la milice de se porter à l'aide des pouvoirs civils sans passer, comme avant, par toute une encombrante paperasse.

M. Conant a aussi précisé que cette mesure était des plus utiles en temps de guerre, malgré l'apparente tranquillité dont nous jouissons au Canada.

Sept avions sont expédiés de Hong-Kong en Indochine française

Hong-Kong, 15. (P.A.) — Des représentants de la Grande-Bretagne ont permis samedi, que l'on expédie sept avions "De Havilland" destinés à l'Indochine française. Ces avions étaient retenus ici depuis l'armistice franco-allemande.

Electrocuté

Chicoutimi, 15. (P.C.) — M. Roméo Fournier, âgé de 38 ans, de cette ville, fut électrocuté hier, par un fil de haute tension qu'il toucha au cours de son travail à Arvida, à 8 milles d'ici. Un verdict d'accident fut rendu par un jury du coroner.

COQUERELLES
EXTERMINÉES
au moyen de la poudre
MYSTERIEUSE
— Cherrier 2164 —

TISSUS ROBINTEX
SI VOUS VOULEZ UN
HABIT BIEN FAIT-QUI
DURERA LONGTEMPS
ET GARDERA SA FORME
Demandez-les Chez Votre Tailleur

Le Canada

Le premier à vous renseigner le matin

Le "Canada" est livré à domicile tous les matins avant le déjeuner et vous renseignera dès la première heure sur tous les événements locaux et internationaux.

6 mois 3.00
12 mois 6.00
A Montréal seulement

Appelez
HA. 5131

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement
3 MOIS pour \$1.00

Le Canada
33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE
et vous prie de m'adresser comme abonné pour la
période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la
somme de \$1.
NOM
ADRESSE

EST UNE RÉVÉLATION
Dont de
grandes cruches
de vin
\$75
TYPE PORTO
ET
TYPE SHERRY
Vin St. Georges
Le VIN ST. GEORGES n'est
jamais embouteillé avant
d'avoir atteint sa pleine
maturité dans les chais immenses
de la maison Bright (capacité
de 4 1/2 millions de gallons).
Rien ne peut
remplacer
le
vieillessement

175 AVIONS NAZIS DÉTRUITS DIMANCHE

(Suite de la page 1)

été blessé. La Press Association rapporte aussi qu'une bombe explosive de jour dans lequel se trouvaient 300 personnes dont plusieurs enfants. Quatre de ces derniers et deux adultes ont été tués.

175 avions nazis descendus
Londres, 15. (P.C.) — Tandis que le ministère de l'Information a annoncé qu'au cours des gigantesques combats aériens qui se sont livrés, dans la journée, au-dessus de la Grande-Bretagne, combats qui, de l'avis de certains gens, peuvent être la prélude d'une mêlée générale, 175 avions nazis ont été descendus.

On s'est battu de Hammerhead, à l'ouest de Londres, jusqu'à Beachy Head, sur la côte du Kent. On croit, ici, que, lorsque tous les rapports auront été reçus, le chiffre de 180, le plus élevé jamais atteint par les chasseurs anglais, en une journée, sera dépassé.

Vraisemblablement, les Allemands cherchent à se frayer un passage que leurs troupes d'invasion tentent d'utiliser.

Les dommages des raids d'aujourd'hui ne sont pas considérables, bien qu'un raid ait été attaqué et touché, une fois de plus, le palais de Buckingham. Quelques-uns des gros bombardiers du Reich ont été descendus sur Londres même. Il en est tombé dans les quartiers de Kennington et de Streatham. Il s'en est écroulé un aussi sur la gare Victoria.

Ce soir, un raid ennemi a jeté deux bombes dans le centre de la Cité.

Dans la journée, plusieurs appareils allemands ont été repoussés lorsqu'ils se sont attaqués à Maidstone, à Canterbury, Southampton, Portland et Hastings ont aussi été pris comme cibles par les avions. Brighton a été bombardé samedi soir. Il y a eu des victimes dans cette ville d'ailleurs, celle que les Londoniens aiment le mieux.

Plus de 2,000 avions allemands détruits
(Presse Canadienne)

En ne comptant pas les 175 avions nazis que les Anglais ont détruits, au cours de la journée de dimanche, les pertes de l'aviation allemande, au-dessus de la Grande-Bretagne, depuis le début des hostilités ont été officiellement fixées, hier après-midi, à Londres, à 1,983 appareils.

Durant la même période de temps, les Anglais n'ont perdu que 528 avions. 247 des pilotes qui dirigèrent ces appareils se sont sauvés en utilisant leurs parachutes.

Les nazis multiplient leurs raids
Londres, 15. (P.C.) — L'aviation et les batteries de la D. C. A. de la Grande-Bretagne ont abattu, aujourd'hui, en combattant des vagues d'avions ennemis, 175 appareils allemands. Ainsi commence une semaine qui, de l'avis de nombreux observateurs, verra Hitler tenter d'envahir les îles anglaises.

La "Intifwa" de Goering a multiplié ses raids dans la journée. Il est possible que ce soit là la prélude d'un assaut général. Quelques-uns des combats aériens les plus gigantesques de la guerre ont été livrés, cet après-midi, les escadrilles de combat anglaises se lançant contre les formations massives de l'aviation nazie.

Le nombre d'avions ennemis qui ont réussi à passer à travers le système de défense de la côte n'a pas été élevé. Toutefois, durant l'une des attaques au-dessus de Londres, le palais de Buckingham a été bombardé pour la troisième fois. Les appartements privés de la reine ont été endommagés. Les souverains n'étaient pas chez eux. L'agresseur qui s'est fait l'auteur de cette violence a été descendu.

Ce soir, les batteries de la D. C. A. ont enlevé à l'aviation de chasse la tâche de défendre la capitale. Peu de temps après que les sirènes eurent sonné la cinquième alerte de la journée, le tapage infernal des canons s'est fait entendre.

La journée d'aujourd'hui fut une journée de victoire pour les pilotes anglais. A 8 heures, ce soir, ils avaient inscrit 169 appareils ennemis détruits à leur glorieux tableau de chasse. Les Britanniques n'ont perdu que 30 appareils et les pilotes de 10 d'entre eux s'en sont tirés sans une égratignure.

Les plus importants combats aériens des dernières vingt-quatre heures se sont déroulés au-dessus du sud-est de l'Angleterre et de Londres. Les Londoniens ont bravé le danger des explosions pour voir les engagements. A un moment donné, ils ont aperçu un Spitfire qui poursuivait un avion au-dessus de la Cité, un énorme bombardier nazi. En un rien de temps, le chasseur avait abattu sa proie. Trois des membres de son équipage utilisèrent leurs parachutes pour tomber dans la ville elle-même.

L'aviation anglaise ayant de nouveau démontré qu'elle est capable de disposer de tout ce que Goering pourra lui envoyer, les Britanniques s'accrochent généralement pour dire que l'invasion est imminente, la nation anglaise est mieux préparée qu'elle ne l'a jamais été à repousser tout ce qui lui viendra dans les airs et sur mer. On reste confiant en la victoire des armes du royaume.

La plus imposante armée jamais rassemblée dans le Royaume-Uni n'attend pas l'occasion de se battre pour cueillir des lauriers. L'Angleterre a plus d'avions qu'elle n'en avait avant que la "Intifwa" ne commence ses attaques massives. Il y a six semaines. Le moral de la nation, loin d'avoir été ébranlé par les bombardements répétés infligés aux populations civiles, est plus solide que jamais.

D'autre part, depuis deux semaines, les bombardiers anglais ont pilonné sans répit les ports de la Manche, les voies de communications et les aéroports de l'ennemi. Des concentrations de barges ont été dispersées, des quais détruits.

Tout cela, cependant, n'est pas parvenu, selon toute vraisemblance, à ébranler la détermination qui anime les nazis de tenter une invasion. Si celle-ci doit être faite cette année, il semble que la semaine qui commence est la plus propice aux Allemands. Il y aura pleine lune, demain soir, et les marées sont hautes.

On ne sait pas encore, ici, d'une façon certaine, si Hitler va jouer son va-tout immédiatement, maintenant les cinq prochains jours, maintenant le monde de la météo. Ces jours écoulés, ce sera l'approche de l'automne avec ses pluies et ses brouillards, défavorables au possible à toute manœuvre guerrière de grande envergure.

Cinq raids dimanche
Il y a eu cinq raids à Londres, aujourd'hui, un avant l'aube, deux de plus d'une heure chacun en plein jour, un autre au crépuscule et le cinquième au début de la soirée.

La quatrième alerte a été sonnée à 7 heures 13. Elle a duré 23 minutes. La seconde comme la troisième ont duré 1 heure et 4 minutes. La cinquième a commencé à 8 heures 7.

Les attaques de la journée se sont produites après que Londres eut eu sa nuit la plus paisible depuis le samedi, 7 septembre.

Bombardement au hasard
Voici ce que dit l'agence de nouvelles Exchange Telegraph du premier raid de dimanche, qui s'est produit au moment où les fidèles sortaient des églises: "Les Allemands lâchaient leurs bombes au plus vite pour pouvoir fuir rapidement. Leurs coups ont porté complètement au hasard. C'est dans l'une des parties les plus exclusivement résidentielles des faubourgs qu'ils ont, selon les apparences, fait le plus de dégâts. On peut admettre qu'il y a quelques petites usines et quelques petites voies ferrées dans cette partie de la métropole, mais cette dernière est en somme le véritable dortoir de la capitale. Les bombes ont commencé de tomber par volées de quatre ou cinq à la fois."

L'échec des nazis
Entretiens, les journaux de la fin de semaine assurent que l'aviation de Goering n'est pas parvenue à détruire, pendant une semaine de raids furieux et nombreux, les centres vitaux de Londres. La presse, faisant ses spéculations sur la question de la conduite d'une invasion, s'accorde pour déclarer que, durant la première phase de la bataille de Grande-Bretagne, les avions nazis ont été incapables de détruire les aéroports de la R.A.F. et que, dans la seconde phase, ils ont échoué lamentablement dans la tentative qu'ils ont faite de démolir Londres.

L'Angleterre est prête
Le Sunday Express, feuille de lord Beaverbrook, écrit, d'autre part: "Nous sommes prêts. L'ennemi peut attaquer cette semaine, nous l'attendons. M. Churchill nous a dit que Hitler était déterminé à faire dépendre l'issue de cette guerre d'une tentative d'invasion qu'il projette de faire contre nos îles. Le long du littoral européen sont massés des barges munies de moteurs qui permettent d'avancer par leurs propres moyens, des lance-flammes, des canons, tout ce qu'il faut enfin pour la guerre moderne. Il y a la aussi des légions de nazis fanatiques qui sont prêts à se servir, dans n'importe quelles conditions, de ces engins de destruction. Contre cela, nous de la Grande-Bretagne, nous possédons une marine militaire, qui domine les mers, une aviation qui devient plus forte avec chaque heure qui passe, et la plus grande armée jamais concentrée dans ces îles. Nous avons raison de croire, en plus, que nos soldats sont aussi bien armés que les soldats d'Hitler. Nous ne pouvons donc pas douter de l'issue de l'épreuve qui paraît maintenant imminente."

Nouvelles bombes nazies sur Buckingham
Londres, 15. (P.C.) — Pour la troisième fois en huit jours, des bombes allemandes sont tombées, aujourd'hui, sur le palais de Buckingham. Les appartements privés de la reine Elizabeth ont été endommagés. Les souverains n'étaient pas chez eux au moment de l'agression. Deux projectiles à retardement, très lourds, et plusieurs bombes incendiaires ont été semés sur le palais et dans le parc qui l'entoure par un seul raid ennemi. L'une des grosses bombes s'est frayée un passage dans les appartements de la reine.

Un moment après ce nouvel acte de barbarie, l'agresseur fut abattu, aux dires de témoins oculaires. L'aviateur anglais qui a détruit le bombardier ennemi a dû lui-même se servir de son parachute pour abandonner son "Spitfire" en flammes. Aucun des domestiques de Buckingham n'a été blessé. Les bombes incendiaires ont allumé des feux dans le parc mais ceux-ci ont rapidement été éteints. On n'a pas dit immédiatement quels ont été les dommages faits aux appartements de la reine.

Le pilote qui a abattu le raid nazi est tombé dans une cour, sans se blesser. Il s'est immédiatement rapporté par téléphone à ses chefs. En sortant de la maison dans laquelle il était entré, il fut acclamé par une foule enthousiaste et qui lui déchira en mille morceaux son parachute pour avoir un souvenir de son exploit. L'aviateur dut finalement être secouru par des soldats.

Sept raids samedi
Londres, 15. (P.C.) — Sept fois, au cours de la journée et de la nuit de samedi, les avions allemands s'en sont pris à la capitale britannique. Il y eut trois attaques diurnes et quatre raids nocturnes. Trois de ces derniers ont été repoussés par des avions de chasse anglais et le quatrième par le formidable barrage anti-avions des batteries de la D.C.A. Les sept victimes des nazis ont été rendues à la métropole ont causé beaucoup moins de dommages que ne l'avaient fait les visites précédentes. Il semble que l'ennemi a surtout eu pour but d'ennuyer la population de Londres en l'obligeant de passer presque vingt-quatre heures dans les abris.

Le ministère de l'Air a annoncé que le système de défense de la Grande-Bretagne contre les attaques aériennes détruit 18 avions ennemis dans la journée de samedi. Trois de ces derniers ont été descendus durant les heures d'obscurité. Neuf appareils britanniques ont été perdus. Les pilotes de six d'entre eux sont sauvés. La dernière alerte de la journée a pris fin à 3 heures 27. Elle avait duré deux heures et onze minutes.

Au cours de ce raid, les Allemands ont essayé d'atteindre le cœur de Londres en venant de deux directions en même temps.

Le ministère de l'Air a déclaré qu'en dépit d'un ciel nuageux qui leur était favorable, les nazis n'ont pu envoyer que quelques-uns de leurs bombardiers au-dessus de la Cité elle-même, dans toute la journée de samedi.

Au début de la soirée de samedi, il y a eu un gigantesque combat aérien au-dessus de la côte anglaise du sud-est. Au moins 300 avions de bombardement allemands qui tentaient de pénétrer à l'intérieur du pays furent mis en fuite.

Nouveau navire de type corvette mis en service au Canada

(Suite de la page 1)

15. (P.C.) — Un autre navire du type corvette a été lancé ici, aujourd'hui. Il sera utilisé par la marine canadienne. Le "Matapédia" a été lancé devant un petit groupe de représentants publics. Mme J.O. Cossette, épouse du secrétaire de la Commission navale, en est la marraine.

"La patrie a besoin de vos épargnes pour armer ses défenseurs", dit l'hon. M. Ilsley
(Suite de la page 1)

du pouvoir d'achat sous la forme de revenu.

"Placements fructueux et de tout repos, votre souscription est, à un autre point de vue, la plus belle occasion qu'il s'offre de sauvegarder, pour vous et vos descendants, la jouissance de nos libertés essentielles."

"Nous luttons, en ce moment, pour soustraire nos biens à la destruction, et nos corps à l'enslèvement qui les guette. Nous combattons pour le maintien de nos droits précieux d'hommes libres."

"Patrie et liberté, valeurs inappréciables, pour lesquelles nos soldats font actuellement le sacrifice de leur vie, sur terre, sur mer et dans l'air. Nous qui ne servons pas sous les drapeaux, leur devons l'appui de nos épargnes."

"La réaction des gros souscripteurs, institutions et sociétés de commerce, a été prompte et encourageante; preuve manifeste de leur sens des affaires, en même temps que de leur patriotisme."

"Aux citoyens de modeste fortune, d'admettre que tous les Canadiens, de même que grave appel: Mobilisez vos revenus et économies au service de la nation. Souscrivez à l'emprunt de guerre."

"Engagez vos ressources au service du droit."

\$248 millions amassés
Ottawa, 15. (P.C.) — On a annoncé, ce soir, que le montant global des souscriptions au deuxième emprunt de guerre reçues durant la semaine écoulée, s'élevait à \$248,200,000. Il manque donc \$51,800,000 pour atteindre l'objectif.

Les autorités du comité de l'emprunt ont confiance. Elles croient que l'emprunt sera entièrement souscrit. Elles rappellent, toutefois, que ce succès ne sera assuré que si les épargnes souscrivent en plus grand nombre.

Pour permettre à tous les Canadiens qui peuvent le faire, de prêter au gouvernement, les livres de souscription resteront ouverts les premiers jours de la semaine. On peut acheter les obligations du deuxième emprunt, en dénominations de \$100 ou plus. Ces valeurs arriveront à échéance dans 15 ans; elles portent intérêt à trois pour cent. Leur prix de vente, \$98.75, assure un revenu de 3.18 pour cent sur le capital.

L'industrie doit se préparer au départ des ouvriers pour le camp
(Suite de la page 1)

ment national de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus. Ces renseignements seront classifiés pour permettre au ministère de trouver à l'industrie des ouvriers compétents, afin que celle-ci poursuive ses opérations comme à l'ordinaire.

L'entraînement au combat
Le Premier seip du service des ressources humaines est de trouver au ministère de la Défense nationale des recrues à entraîner. Son travail à ce sujet commencera à porter fruit dans trois semaines, a dit M. Gardiner. Le ministère aura à ce moment-là 30,000 hommes en excellent état physique pour la première période d'entraînement de trente jours à compter du 9 octobre. Ce travail se perpétuera, toutefois, en ce sens que les périodes d'entraînement se succéderont au rythme de huit par douze mois.

L'entraînement au travail
Mais le service des ressources humaines envisagera aussi l'entraînement des hommes et des femmes au travail, de façon à rendre l'effort de guerre encore plus efficace.

Jusqu'ici, ce service a été dirigé par le juge T. C. Davis, de la Cour suprême de la Saskatchewan, et le major-général L.R. LaFleche, ancien sous-ministre de la Défense nationale et sous-ministre adjoint du nouveau ministère.

Il est possible, selon M. Gardiner, que les services des ressources humaines et matérielles fassent l'inventaire des approvisionnements d'aliments disponibles et instruisent des enquêtes, "en Angleterre ou ailleurs" sur ce dont on a besoin dans ce domaine.

L'après-guerre
Ce service s'intéressera également aux nouvelles industries et cherchera les meilleurs emplacements pour elles. "Le gouvernement dépense beaucoup d'argent pour construire des usines de guerre, dit-il, mais ces usines devront fabriquer quelque chose après la guerre. On pourra faire des suggestions à certaines industries pour que la population ne devienne pas trop considérable dans une région donnée. Nous devons prévenir les maux de l'après-guerre."

Autres recrues appelées en Russie
(Suite de la page 1)

raies ont permis de moderniser l'entraînement militaire de l'armée rouge.

Les recrues d'aujourd'hui comprennent des jeunes gens de l'Ukraine occidentale et de la Russie blanche, des parties de la république polonaise, que des troupes soviétiques ont occupées il y a un an.

Le secrétaire de lady Eaton est décédé samedi
Toronto, 15. (P.C.) — M. Walter Wilby, âgé de 63 ans, secrétaire de lady Eaton et ancien secrétaire de feu sir John Eaton, est décédé, samedi, à sa demeure. Il était né à Goderich, Ont.

Il se noie en tentant de sauver un ami
Simcoe, Ont., 15. (P.C.) — Walter Price, 32 ans, d'Hamilton, s'est noyé, aujourd'hui, au cours d'une excursion de pêche. La victime se jeta dans le lac Érie pour sauver un ami, mais elle ne revint pas à la surface. L'autre fut rescapé par le groupe.

Les nationalistes hindous louent le courage britannique
Bombay, 15. (P.C.) — Le comité exécutif du congrès nationaliste hindou a loué, aujourd'hui, la Grande-Bretagne pour la bravoure et l'endurance dont elle fait preuve. Il a aussi annoncé qu'il ne voulait pas embarrasser les Anglais dans les heures difficiles qu'ils traversent, mais il a quand même adopté une résolution dans laquelle il condamnait le gouvernement de Londres parce qu'il a lancé les Indes dans la guerre sans même les consulter.

Les hommes de 21 à 24 ans mobilisés d'ici un an
(Suite de la page 1)

service devront se rendre à un endroit désigné, après quoi ils seront sous l'autorité du ministère de la Défense.

L'hon. Gardiner assure à nouveau qu'on verra à ce que le travail ne soit pas désorganisé dans les industries. On accordera des délais dans certains cas.

Nous publions ci-dessous le texte de la proclamation.

Proclamation
E. Miall, sous-ministre intérimaire de la Justice, Canada.
ATTENDU que la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales stipule que le Gouverneur en conseil peut, à l'occasion, édicter des arrêtés et règlements ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté pour le compte du Canada, et pour l'emploi à l'intérieur du Canada ou de ses eaux territoriales, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, la disposition de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

ET ATTENDU qu'en vertu des pouvoirs qui y sont contenus et des dispositions de la Loi des mesures de guerre, Notre Gouverneur en conseil a, le vingt-septième jour d'août 1940, édicté des règlements prévoyant un système pour appeler les hommes afin de subir l'entraînement militaire à l'intérieur du Canada et de ses eaux territoriales, ces règlements étant conformes à la Loi de 1940 sur les services nationaux de guerre.

ET ATTENDU qu'en vertu et en conformité desdits règlements, il a été décidé d'appeler pour subir l'entraînement militaire, tel que précité, tout sujet britannique du sexe masculin, qui habituellement réside ou a résidé au Canada à toute époque postérieure au premier jour de septembre 1939 et qui, au premier jour de juillet 1940, avait atteint l'âge de vingt et un ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-deux ans, ou qui avait atteint l'âge de vingt-trois ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-quatre ans, ou qui avait atteint l'âge de vingt-quatre ans, mais qui, à cette date, n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans, et qui, le quinzième jour de juillet 1940, était célibataire ou veuf sans enfants.

SACHEZ DONC MAINTENANT qu'en conformité de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales et de la Loi des mesures de guerre, et en vertu et en conformité des Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre, promulgués sous le régime des dispositions desdits lois, Nous appelons par les présentes les classes précitées, pour subir l'examen médical ainsi que l'entraînement militaire pendant une période de trente jours, à l'intérieur du Canada ou de ses eaux territoriales, et se présenter aux endroits, aux autorités ou personnes, ainsi qu'aux époques et de la façon qui pourront leur être indiqués par un registre de division d'une division administrative, nommé par le Gouvernement en conseil conformément aux règlements précités.

Une bombe à retardement déterrée à temps à Londres
(Suite de la page 1)

à déterrer les projectiles qui peuvent exploser d'un moment à l'autre. Aujourd'hui, il n'y eut pas de service religieux à la cathédrale de St-Paul.

D'après le New Chronicle, des savants anglais ont trouvé une réponse aux terribles bombes à retardement que les avions allemands ont lâché au-dessus de la cathédrale de St-Paul, du Palais de Buckingham et d'autres édifices publics de la ville de Londres. C'est dans des laboratoires du gouvernement, des experts ont construit un appareil qui a pour effet d'empêcher la bombe à retardement d'exploser. Seuls des volontaires reconnus pour leur sang-froid sont employés au maniement de ces bombes.

Pouvoirs donnés aux magistrats du Nouveau-Brunswick
Halifax, 15. (P.C.) — Le procureur général, M. J. H. MacQuarrie, a annoncé, samedi, que tous les magistrats de la Cour de police auront maintenant l'autorité nécessaire pour entendre des poursuites dans toutes les parties de la province.

Le secrétaire de lady Eaton est décédé samedi
Toronto, 15. (P.C.) — M. Walter Wilby, âgé de 63 ans, secrétaire de lady Eaton et ancien secrétaire de feu sir John Eaton, est décédé, samedi, à sa demeure. Il était né à Goderich, Ont.

Il se noie en tentant de sauver un ami
Simcoe, Ont., 15. (P.C.) — Walter Price, 32 ans, d'Hamilton, s'est noyé, aujourd'hui, au cours d'une excursion de pêche. La victime se jeta dans le lac Érie pour sauver un ami, mais elle ne revint pas à la surface. L'autre fut rescapé par le groupe.

Les nationalistes hindous louent le courage britannique
Bombay, 15. (P.C.) — Le comité exécutif du congrès nationaliste hindou a loué, aujourd'hui, la Grande-Bretagne pour la bravoure et l'endurance dont elle fait preuve. Il a aussi annoncé qu'il ne voulait pas embarrasser les Anglais dans les heures difficiles qu'ils traversent, mais il a quand même adopté une résolution dans laquelle il condamnait le gouvernement de Londres parce qu'il a lancé les Indes dans la guerre sans même les consulter.

L'offensive italienne se poursuit en Egypte

(Suite de la page 1)

de la D. C. A. descendirent un appareil ennemi et mirent les autres en fuite. On s'attendait à ce que les Italiens atteignent bientôt Bugbug, située à 225 milles d'Alexandrie.

Le Caire, Egypte, 15. (P.A.) — Ayant été lancé contre l'Egypte l'offensive dont on parlait tant, depuis des mois, et qui ne se matérialisa jamais, une armée italienne avance, ce soir, en territoire égyptien, en utilisant la route qui longe la côte méditerranéenne de ce petit royaume, allié de la Grande-Bretagne et de l'autre côté duquel se trouve le canal de Suez. Les troupes fascistes ont déjà occupé des villages du désert que les Anglais leur ont abandonnés. L'artillerie britannique tient constamment sous son feu les agresseurs.

Le maréchal Rodolfo Graziani tente de pousser ses hommes à travers les sables du désert. Il a laissé derrière ses troupes d'avant-garde, un détachement important dans le village de Bir-nuh, situé à 7 milles au sud de Solum, port qui se trouve tout près de la frontière libyéo-égyptienne et que les soldats de Mussolini ont occupé, samedi soir, avec le village de Mousaid.

Un bulletin anglais, publié dimanche, déclare: "L'ennemi s'est déjà exposé à la brutalité de notre aviation et de nos véhicules de combat. Une colonne ennemie, descendant dans la plaine côtière d'Halfaya, au sud de Solum, a beaucoup souffert du feu de notre artillerie. Nos pertes continuent d'être insignifiantes, mais tout indique que les Italiens se sont fait tuer beaucoup d'hommes et détruit plusieurs véhicules."

Entretiens, dans les milieux britanniques du Caire, on décrit le mouvement des Italiens en Egypte comme une "avance" plutôt qu'une "attaque". On répète que les Anglais n'ont même pas tenté de conserver Solum ou Mousaid, deux places effroyablement bombardées dont les Anglais ne se servaient que comme bases d'opérations pour leurs patrouilles qui pénétraient en Libye et allaient faire beaucoup de mal aux fascistes.

Les Anglais qui s'attendent à une véritable offensive motorisée contre l'Egypte ou le Soudan, ou contre les deux à la fois, disent que les Italiens utilisent des avions, des chars cuirassés et des camions blindés pour transporter leurs bataillons. Après avoir occupé Solum et Mousaid, ils ont poursuivi leur poussée vers le sud-est.

Une déclaration anglaise assure que Solum n'a aucune importance au point de vue stratégique. "Il n'y a pas de route à Solum, dit-elle. Il ne s'y trouve aucun aqua. Cette place n'a pas, depuis des années, reçu la visite du moindre navire de guerre. Son occupation ne facilitera pas aux Italiens leur avance le long de la côte puisque la route, utilisable pour une armée, qui y passait a été complètement détruite."

Mousaid est un poste douanier à quelques milles à l'intérieur des terres. Cette place ne vaut pas celle de Solum. C'est dire qu'en la perdant, les Anglais perdent moins que rien.

Jusqu'ici, leur offensive n'a donné aux Italiens que ces villages détruits et une bande de désert.

Il semble que le maréchal Graziani concentre tout son effort au sud de Bardia. Toutefois, on ne voit pas bien, ici, la signification de sa manœuvre. Il n'a pas encore usé de son artillerie lourde et le gros de ses forces ne participe pas à l'avance de l'autre côté de Solum.

Dans l'angle sud-est de la Libye où les Italiens ont concentré des forces imposantes, vraisemblablement pour lancer une offensive dans le Soudan, et à Kassala où ils ont reçu d'importants renforts de l'Erythrée, les Italiens n'ont pas encore bougé.

On reconnaît au Caire que, dans le cas où Graziani lâcherait contre l'Egypte toutes les troupes qu'il a à Bardia, les Italiens fonceaient simultanément contre le Soudan et à Kassala.

Le haut commandement anglais conserve tout son flegme. Il fait savoir qu'il "ménage sa force pour porter à l'ennemi, au moment propice, un coup si brutal qu'il ne s'en relèvera pas."

L'Egypte reste calme elle aussi. Elle n'a indiqué jusqu'à présent qu'elle déclarerait la guerre à l'Italie. Evidemment, elle a dit et répété que si les Italiens envahissaient son territoire elle se rangerait aux côtés de la Grande-Bretagne, mais elle considère que Solum ne vaut pas une guerre.

Communiqués anglais
Le Caire, 15. (P.A.) — Le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

"De nos avions ont attaqué l'aéroport de Goua. Un hangar et d'autres édifices ont été touchés. Plusieurs incendies ont été allumés. Nos bombardiers ont de nouveau bombardé Assab."

Voici le communiqué que le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

"De nos avions ont attaqué l'aéroport de Goua. Un hangar et d'autres édifices ont été touchés. Plusieurs incendies ont été allumés. Nos bombardiers ont de nouveau bombardé Assab."

Voici le communiqué que le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

"De nos avions ont attaqué l'aéroport de Goua. Un hangar et d'autres édifices ont été touchés. Plusieurs incendies ont été allumés. Nos bombardiers ont de nouveau bombardé Assab."

Voici le communiqué que le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

"De nos avions ont attaqué l'aéroport de Goua. Un hangar et d'autres édifices ont été touchés. Plusieurs incendies ont été allumés. Nos bombardiers ont de nouveau bombardé Assab."

Voici le communiqué que le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

"De nos avions ont attaqué l'aéroport de Goua. Un hangar et d'autres édifices ont été touchés. Plusieurs incendies ont été allumés. Nos bombardiers ont de nouveau bombardé Assab."

Voici le communiqué que le commandement de l'aviation anglaise en Egypte a publié, dimanche soir, le communiqué suivant:

"Dans le désert occidental, où les escadrilles italiennes ont été actives durant la nuit du 13 au 14 septembre, nos bombardiers ont attaqué avec succès des concentrations de transports ennemis et motorisés dans la région de Solum."

"Dans un cas, de nos bombes sont tombées sur des véhicules et certains d'entre eux furent touchés. Dans un autre, des bombes sont tombées sur des troupes et des véhicules et un incendie a été allumé."

"Dans le Soudan, des avions ennemis ont jeté des bombes à Khor Yahia, au sud-est de Khartoum. Il n'y a pas eu de dommages."

HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN

25 oz. \$2.30
40 oz. \$3.50

Distillé et
embouteillé
au Canada

10 oz. \$1.05
25 oz. \$2.50
40 oz. \$3.80

Embouteillé en
entrepôt au
Canada
(Vieilles 10 ans)

Wiser's
OLD RYE

Montréal termine la saison en 5ème place, malgré deux victoires

Montréal gagne 3-2, 2-0, mais Baltimore bat J.-City deux fois et garde la 4e place

Bill Norman conduit les Royaux à la victoire dans la première partie—Newt Kimball n'accorde que six coups sûrs aux Leafs à la deuxième joute

Bataillant avec l'énergie du désespoir, les Royaux ont rejoint 7,500 amateurs hier après-midi en battant les Maple Leafs de Toronto deux fois, 3-2 et 2-0, aux deux dernières joutes de la saison, mais tous leurs efforts ont été inutiles, car ils ont dû se contenter de terminer la campagne en cinquième position, à une partie seulement de la première division, comme Baltimore a battu Jersey City deux fois pour conserver son avance en quatrième place.



Bert Haas

Les Orioles ont remporté deux victoires relativement faciles à Jersey City, mais au Stadium, chaque joute a été contestée. A la première, les Royaux ont dû venir de l'arrière pour s'assurer la victoire grâce à un ralliement de deux points à la neuvième manche. La seconde a été un duel intéressant entre Newt Kimball et Jim Walkup, Montréal comptant un point à chacune des deux premières manches.

Si Baltimore avait perdu une de ses deux joutes contre Jersey City hier, les Orioles et les Royaux auraient terminé la saison sur un pied d'égalité et il leur aurait fallu jouer une partie "sudden-death" pour décider du détenteur de la quatrième place. Ceci s'est produit l'an dernier, avec Newark et Syracuse en cause.

Norman le héros
Bill Norman, qui a été le joueur le plus utile des Royaux depuis qu'il porte l'uniforme du club local, a été le héros de la première victoire. Bill a frappé une paire de deux-buts en quatre essais, et n'eussent été deux "catches" sensationnelles de Lodigiani et Tipton, il en aurait obtenu quatre. Norman a de plus compté le premier point de la partie à la deuxième manche et il a fait compter le point décisif à la neuvième avec son deuxième deux-buts.

Les Royaux se sont servis de trois lanceurs, Bob Porter, Steve Rachunok et Lou Fette, qui ont accordé un total de 10 coups sûrs aux Leafs. Fette n'a lancé que la neuvième manche, mais cela lui a suffi pour recevoir le crédit de sa première et seule victoire de la saison.

Porter a tenu les Leafs à quatre coups sûrs dans les cinq premières manches, et dans ce temps, un seul coureur n'est allé aussi loin que le deuxième but, Toronto a rempli les buts grâce à deux simples et un but sur balles, avec deux frappeurs retirés à la sixième, mais Porter s'est tiré d'embarras.

Porter n'a pas été aussi chanceux à la septième, Lodigiani a commencé la manche avec un deux-buts et Fern Bell l'a fait compter avec un simple. Bell a volé le second, et après qu'il eut compté à son tour grâce à un simple de Gray, Rachunok a rempli le panier pour mettre fin au ralliement. Les Maple Leafs n'ont pas menacé par la suite.

Montréal a compté son premier point à la deuxième manche grâce à un deux-buts de Norman et un simple de Roger Berger. A la quatrième, Ross a reçu un but sur balles et Gus Suhr s'est sacrifié. Norman a suivi avec un dur coup dans la direction du champ centre, et un point paraissait assuré, mais Lodigiani a fait un saut de plusieurs pieds pour attraper la balle d'une seule main, et il a ensuite lancé à Lillard pour compléter le double-jeu.

Suhr était au premier but, avec aucun frappeur retiré à la septième manche, lorsque Tipton est allé s'adosser à la clôture du champ gauche pour attraper le coup gigantesque de Norman et éviter un autre point.

Après que ses copains lui eurent donné l'avantage, et après s'être tiré d'embarras grâce à l'exploit de Tipton à la septième, le vétéran Carl Fischer paraissait en bonne voie de triompher. Fischer a retiré trois frappeurs de suite à la huitième.

Le ralliement décisif
Bert Haas, le premier frappeur de la neuvième, avait été impuissant en trois essais précédents, chacun avec un coureur en position de compter, mais il a renversé les rôles, et il a expédié un lancer de Fisher au fond du champ gauche, filant jusqu'au deuxième but. Ross a suivi avec un simple, qui a permis à Haas d'égaliser le score. Le ralliement a été interrompu lorsque Ross a été retiré au second sur le roulant de Suhr, mais Norman a suivi avec un coup sur la clôture du champ gauche, permettant à Suhr de courir jusqu'au marbre pour compter le point décisif.

Kimball a accordé six coups sûrs

Ce qu'ils font

	J.	Ah.	Ca.	2b.	3b.	C.	P.	Pc.
Norman	151	48	13	1	0	0	0	125
Staller	151	48	13	1	0	0	0	125
Ross	131	47	10	36	0	7	79	306
Lucas	36	40	12	1	0	0	8	306
Lombardi	56	75	1	1	2	4	17	299
Haas	158	47	130	24	4	11	75	276
Bell	138	33	146	14	2	28	271	
Suhr	121	57	102	23	3	1	19	264
Becker	96	15	17	1	0	0	0	254
Giuliani	77	23	59	9	2	0	0	254
LaMaster	25	28	7	0	0	0	1	250
Berger	131	45	102	24	1	4	4	231
Macdon	45	75	1	1	2	4	17	299
Crouch	26	74	14	2	0	0	12	189
Porter	19	28	5	1	0	0	1	179
Kimball	18	5	16	1	0	0	0	179
Rogel	7	21	3	1	0	0	0	143
Wicker	86	79	11	1	0	0	0	139
Rachunok	49	59	7	1	0	0	0	119
Fischer	49	5	0	0	0	0	0	119
LaMaster	22	74	37	40	1	7	125	

LES LANCEURS

	P.	ML.	C.	bb.	Rb.	B.	P.	Pc.
Lucas	13	47	11	2	1	2	1	467
Wicker	34	23	226	40	99	18	10	443
Macdon	21	99	18	47	27	1	4	439
Crouch	40	153	158	56	115	13	2	419
Porter	25	207	249	52	83	14	11	560
Kimball	22	134	149	28	18	6	4	571
Becker	7	17	23	10	4	1	2	353
LaMaster	22	74	37	40	1	7	125	

Reds, 13-1; Dodgers, 3-1

(à Brooklyn)

	ab	p	ca	2b	3b	c	p	p
Werber	6	3	2	1	0	0	0	0
McMick	3	0	2	1	0	0	0	0
Goodman	4	1	1	0	0	0	0	0
McMick	12	3	10	0	0	0	1	1
Ripple	3	1	1	0	0	0	0	0
Craft	2	1	1	0	0	0	0	0
Lombardi	1	0	0	0	0	0	0	0
Wilson	1	1	1	0	0	0	0	0
Frey	2	0	0	0	0	0	0	0
Myers	5	2	2	1	0	0	0	0
Walters	4	0	0	0	0	0	0	0

Summaire

Erreurs: Camilli, Reiser, 2. Phelps, Wilson, Myers, Duercher, Points produits par F. McMick, 4; Ripple, 3; Craft, Myers, Walters, F. McMick, 3; Craft, Myers, Walters, 3.

Triés-but: Werber, Myers, Circuits: Ripple, Medwick, Buts volés: Werber, Goodman, 2; Sacrifices: McMick, Walters, 2; Retirés au bâton: Werber, 3; Suhr, 2; Wilson, 1; Duercher, 3; 3e but: Werber, 2; 4e but: Duercher, 1; 5e but: Duercher, 1; 6e but: Duercher, 1; 7e but: Duercher, 1; 8e but: Duercher, 1; 9e but: Duercher, 1; 10e but: Duercher, 1; 11e but: Duercher, 1; 12e but: Duercher, 1; 13e but: Duercher, 1; 14e but: Duercher, 1; 15e but: Duercher, 1; 16e but: Duercher, 1; 17e but: Duercher, 1; 18e but: Duercher, 1; 19e but: Duercher, 1; 20e but: Duercher, 1; 21e but: Duercher, 1; 22e but: Duercher, 1; 23e but: Duercher, 1; 24e but: Duercher, 1; 25e but: Duercher, 1; 26e but: Duercher, 1; 27e but: Duercher, 1; 28e but: Duercher, 1; 29e but: Duercher, 1; 30e but: Duercher, 1; 31e but: Duercher, 1; 32e but: Duercher, 1; 33e but: Duercher, 1; 34e but: Duercher, 1; 35e but: Duercher, 1; 36e but: Duercher, 1; 37e but: Duercher, 1; 38e but: Duercher, 1; 39e but: Duercher, 1; 40e but: Duercher, 1; 41e but: Duercher, 1; 42e but: Duercher, 1; 43e but: Duercher, 1; 44e but: Duercher, 1; 45e but: Duercher, 1; 46e but: Duercher, 1; 47e but: Duercher, 1; 48e but: Duercher, 1; 49e but: Duercher, 1; 50e but: Duercher, 1; 51e but: Duercher, 1; 52e but: Duercher, 1; 53e but: Duercher, 1; 54e but: Duercher, 1; 55e but: Duercher, 1; 56e but: Duercher, 1; 57e but: Duercher, 1; 58e but: Duercher, 1; 59e but: Duercher, 1; 60e but: Duercher, 1; 61e but: Duercher, 1; 62e but: Duercher, 1; 63e but: Duercher, 1; 64e but: Duercher, 1; 65e but: Duercher, 1; 66e but: Duercher, 1; 67e but: Duercher, 1; 68e but: Duercher, 1; 69e but: Duercher, 1; 70e but: Duercher, 1; 71e but: Duercher, 1; 72e but: Duercher, 1; 73e but: Duercher, 1; 74e but: Duercher, 1; 75e but: Duercher, 1; 76e but: Duercher, 1; 77e but: Duercher, 1; 78e but: Duercher, 1; 79e but: Duercher, 1; 80e but: Duercher, 1; 81e but: Duercher, 1; 82e but: Duercher, 1; 83e but: Duercher, 1; 84e but: Duercher, 1; 85e but: Duercher, 1; 86e but: Duercher, 1; 87e but: Duercher, 1; 88e but: Duercher, 1; 89e but: Duercher, 1; 90e but: Duercher, 1; 91e but: Duercher, 1; 92e but: Duercher, 1; 93e but: Duercher, 1; 94e but: Duercher, 1; 95e but: Duercher, 1; 96e but: Duercher, 1; 97e but: Duercher, 1; 98e but: Duercher, 1; 99e but: Duercher, 1; 100e but: Duercher, 1; 101e but: Duercher, 1; 102e but: Duercher, 1; 103e but: Duercher, 1; 104e but: Duercher, 1; 105e but: Duercher, 1; 106e but: Duercher, 1; 107e but: Duercher, 1; 108e but: Duercher, 1; 109e but: Duercher, 1; 110e but: Duercher, 1; 111e but: Duercher, 1; 112e but: Duercher, 1; 113e but: Duercher, 1; 114e but: Duercher, 1; 115e but: Duercher, 1; 116e but: Duercher, 1; 117e but: Duercher, 1; 118e but: Duercher, 1; 119e but: Duercher, 1; 120e but: Duercher, 1; 121e but: Duercher, 1; 122e but: Duercher, 1; 123e but: Duercher, 1; 124e but: Duercher, 1; 125e but: Duercher, 1; 126e but: Duercher, 1; 127e but: Duercher, 1; 128e but: Duercher, 1; 129e but: Duercher, 1; 130e but: Duercher, 1; 131e but: Duercher, 1; 132e but: Duercher, 1; 133e but: Duercher, 1; 134e but: Duercher, 1; 135e but: Duercher, 1; 136e but: Duercher, 1; 137e but: Duercher, 1; 138e but: Duercher, 1; 139e but: Duercher, 1; 140e but: Duercher, 1; 141e but: Duercher, 1; 142e but: Duercher, 1; 143e but: Duercher, 1; 144e but: Duercher, 1; 145e but: Duercher, 1; 146e but: Duercher, 1; 147e but: Duercher, 1; 148e but: Duercher, 1; 149e but: Duercher, 1; 150e but: Duercher, 1; 151e but: Duercher, 1; 152e but: Duercher, 1; 153e but: Duercher, 1; 154e but: Duercher, 1; 155e but: Duercher, 1; 156e but: Duercher, 1; 157e but: Duercher, 1; 158e but: Duercher, 1; 159e but: Duercher, 1; 160e but: Duercher, 1; 161e but: Duercher, 1; 162e but: Duercher, 1; 163e but: Duercher, 1; 164e but: Duercher, 1; 165e but: Duercher, 1; 166e but: Duercher, 1; 167e but: Duercher, 1; 168e but: Duercher, 1; 169e but: Duercher, 1; 170e but: Duercher, 1; 171e but: Duercher, 1; 172e but: Duercher, 1; 173e but: Duercher, 1; 174e but: Duercher, 1; 175e but: Duercher, 1; 176e but: Duercher, 1; 177e but: Duercher, 1; 178e but: Duercher, 1; 179e but: Duercher, 1; 180e but: Duercher, 1; 181e but: Duercher, 1; 182e but: Duercher, 1; 183e but: Duercher, 1; 184e but: Duercher, 1; 185e but: Duercher, 1; 186e but: Duercher, 1; 187e but: Duercher, 1; 188e but: Duercher, 1; 189e but: Duercher, 1; 190e but: Duercher, 1; 191e but: Duercher, 1; 192e but: Duercher, 1; 193e but: Duercher, 1; 194e but: Duercher, 1; 195e but: Duercher, 1; 196e but: Duercher, 1; 197e but: Duercher, 1; 198e but: Duercher, 1; 199e but: Duercher, 1; 200e but: Duercher, 1; 201e but: Duercher, 1; 202e but: Duercher, 1; 203e but: Duercher, 1; 204e but: Duercher, 1; 205e but: Duercher, 1; 206e but: Duercher, 1; 207e but: Duercher, 1; 208e but: Duercher, 1; 209e but: Duercher, 1; 210e but: Duercher, 1; 211e but: Duercher, 1; 212e but: Duercher, 1; 213e but: Duercher, 1; 214e but: Duercher, 1; 215e but: Duercher, 1; 216e but: Duercher, 1; 217e but: Duercher, 1; 218e but: Duercher, 1; 219e but: Duercher, 1; 220e but: Duercher, 1; 221e but: Duercher, 1; 222e but: Duercher, 1; 223e but: Duercher, 1; 224e but: Duercher, 1; 225e but: Duercher, 1; 226e but: Duercher, 1; 227e but: Duercher, 1; 228e but: Duercher, 1; 229e but: Duercher, 1; 230e but: Duercher, 1; 231e but: Duercher, 1; 232e but: Duercher, 1; 233e but: Duercher, 1; 234e but: Duercher, 1; 235e but: Duercher, 1; 236e but: Duercher, 1; 237e but: Duercher, 1; 238e but: Duercher, 1; 239e but: Duercher, 1; 240e but: Duercher, 1; 241e but: Duercher, 1; 242e but: Duercher, 1; 243e but: Duercher, 1; 244e but: Duercher, 1; 245e but: Duercher, 1; 246e but: Duercher, 1; 247e but: Duercher, 1; 248e but: Duercher, 1; 249e but: Duercher, 1; 250e but: Duercher, 1; 251e but: Duercher, 1; 252e but: Duercher, 1; 253e but: Duercher, 1; 254e but: Duercher, 1; 255e but: Duercher, 1; 256e but: Duercher, 1; 257e but: Duercher, 1; 258e but: Duercher, 1; 259e but: Duercher, 1; 260e but: Duercher, 1; 261e but: Duercher, 1; 262e but: Duercher, 1; 263e but: Duercher, 1; 264e but: Duercher, 1; 265e but: Duercher, 1; 266e but: Duercher, 1; 267e but: Duercher, 1; 268e but: Duercher, 1; 269e but: Duercher, 1; 270e but: Duercher, 1; 271e but: Duercher, 1; 272e but: Duercher, 1; 273e but: Duercher, 1; 274e but: Duercher, 1; 275e but: Duercher, 1; 276e but: Duercher, 1; 277e but: Duercher, 1; 278e but: Duercher, 1; 279e but: Duercher, 1; 280e but: Duercher, 1; 281e but: Duercher, 1; 282e but: Duercher, 1; 283e but: Duercher, 1; 284e but: Duercher, 1; 285e but: Duercher, 1; 286e but: Duercher, 1; 287e but: Duercher, 1; 288e but: Duercher, 1; 289e but: Duercher, 1; 290e but: Duercher, 1; 291e but: Duercher, 1; 292e but: Duercher, 1; 293e but: Duercher, 1; 294e but: Duercher, 1; 295e but: Duercher, 1; 296e but: Duercher, 1; 297e but: Duercher, 1; 298e but: Duercher, 1; 299e but: Duercher, 1; 300e but: Duercher, 1; 301e but: Duercher, 1; 302e but: Duercher, 1; 303e but: Duercher, 1; 304e but: Duercher, 1; 305e but: Duercher, 1; 306e but: Duercher, 1; 307e but: Duercher, 1; 308e but: Duercher, 1; 309e but: Duercher, 1; 310e but: Duercher, 1; 311e but: Duercher, 1; 312e but: Duercher, 1; 313e but: Duercher, 1; 314e but: Duercher, 1; 315e but: Duercher, 1; 316e but: Duercher, 1; 317e but: Duercher, 1; 318e but: Duercher, 1; 319e but: Duercher, 1; 320e but: Duercher, 1; 321e but: Duercher, 1; 322e but: Duercher, 1; 323e but: Duercher, 1; 324e but: Duercher, 1; 325e but: Duercher, 1; 326e but: Duercher, 1; 327e but: Duercher, 1; 328e but: Duercher, 1; 329e but: Duercher, 1; 330e but: Duercher, 1; 331e but: Duercher, 1; 332e but: Duercher, 1; 333e but: Duercher, 1; 334e but: Duercher, 1; 335e but: Duercher, 1; 336e but: Duercher, 1; 337e but: Duercher, 1; 338e but: Duercher, 1; 339e but: Duercher, 1; 340e but: Duercher, 1; 341e but: Duercher, 1; 342e but: Duercher, 1; 343e but: Duercher, 1; 344e but: Duercher, 1; 345e but: Duercher, 1; 346e but: Duercher, 1; 347e but: Duercher, 1; 348e but: Duercher, 1; 349e but: Duercher, 1; 350e but: Duercher, 1; 351e but: Duercher, 1; 352e but: Duercher, 1; 353e but: Duercher, 1; 354e but: Duercher, 1; 355e but: Duercher, 1; 356e but: Duercher, 1; 357e but: Duercher, 1; 358e but: Duercher, 1; 359e but: Duercher, 1; 360e but: Duercher, 1; 361e but: Duercher, 1; 362e but: Duercher, 1; 363e but: Duercher, 1; 364e but: Duercher, 1; 365e but: Duercher, 1; 366e but: Duercher, 1; 367e but: Duercher, 1; 368e but: Duercher, 1; 369e but: Duercher, 1; 370e but: Duercher, 1; 371e but: Duercher, 1; 372e but: Duercher, 1; 373e but: Duercher, 1; 374e but: Duercher, 1; 375e but: Duercher, 1; 376e but: Duercher, 1; 377e but: Duercher, 1; 378e but: Duercher, 1; 379e but: Duercher, 1; 380e but: Duercher, 1; 381e but: Duercher, 1; 382e but: Duercher, 1; 383e but: Duercher, 1; 384e but: Duercher, 1; 385e but: Duercher, 1; 386e but: Duercher, 1; 387e but: Duercher, 1; 388e but: Duercher, 1; 389e but: Duercher, 1; 390e but: Duercher, 1; 391e but: Duercher, 1; 392e but: Duercher, 1; 393e but: Duercher, 1; 394e but: Duercher, 1; 395e but: Duercher, 1; 396e but: Duercher, 1; 397e but: Duercher, 1; 398e but: Duercher, 1; 399e but: Duercher, 1; 400e but: Duercher, 1; 401e but: Duercher, 1; 402e but: Duercher, 1; 403e but: Duercher, 1; 404e but: Duercher, 1; 405e but: Duercher, 1; 406e but: Duercher, 1; 407e but: Duercher, 1; 408e but: Duercher, 1; 409e but: Duercher, 1; 410e but: Duercher, 1; 411e but: Duercher, 1; 412e but: Duercher, 1; 413e but: Duercher, 1; 414e but: Duercher, 1; 415e but: Duercher, 1; 416e but: Duercher, 1; 417e but: Duercher, 1; 418e but: Duercher, 1; 419e but: Duercher, 1; 420e but: Duercher, 1; 421e but: Duercher, 1; 422e but: Duercher, 1; 423e but: Duercher, 1; 424e but: Duercher, 1; 425e but: Duercher, 1; 426e but: Duercher, 1; 427e but: Duercher, 1; 428e but: Duercher, 1; 429e but: Duercher, 1; 430e but: Duercher, 1; 431e but: Duercher, 1; 432e but: Duercher, 1; 433e but: Duercher, 1; 434e but: Duercher, 1; 435e but: Duercher, 1; 436e but: Duercher, 1; 437e but: Duercher, 1; 438e but: Duercher, 1; 439e but: Duercher, 1; 440e but: Duercher, 1; 441e but: Duercher, 1; 442e but: Duercher, 1; 443e but: Duercher, 1; 444e but: Duercher, 1; 445e but: Duercher, 1; 446e but: Duercher, 1; 447e but: Duercher, 1; 448e but: Duercher, 1; 449e but: Duercher, 1; 450e but: Duercher, 1; 451e but: Duercher, 1; 452e but: Duercher, 1; 453e but: Duercher, 1; 454e but: Duercher, 1; 455e but: Duercher, 1; 456e but: Duercher, 1; 457e but: Duercher, 1; 458e but: Duercher, 1; 459e but: Duercher, 1; 460e but: Duercher, 1; 461e but: Duercher, 1; 462e but: Duercher, 1; 463e but: Duercher, 1; 464e but: Duercher, 1; 465e but: Duercher, 1; 466e but: Duercher, 1; 467e but: Duercher, 1; 468e but: Duercher, 1; 469e but: Duercher, 1; 470e but: Duercher, 1; 471e but: Duercher, 1; 472e but: Duercher, 1; 473e but: Duercher, 1; 474e but: Duercher, 1; 475e but: Duercher, 1; 476e but: Duercher, 1; 477e but: Duercher, 1; 478e but: Duercher, 1; 479e but: Duercher, 1; 480e but: Duercher, 1; 481e but: Duercher, 1; 482e but: Duercher, 1; 483e but: Duercher, 1; 484e but: Duercher, 1; 485e but: Duercher, 1; 486e but: Duercher, 1; 487e but: Duercher, 1; 488e but: Duercher, 1; 489e but: Duercher, 1; 490e but: Duercher, 1; 491e but: Duercher, 1; 492e but: Duercher, 1; 493e but: Duercher, 1; 494e but: Duercher, 1; 495e but: Duercher, 1; 496e but: Duercher, 1; 497e but: Duercher, 1; 498e but: Duercher, 1; 499e but: Duercher, 1; 500e but: Duercher, 1; 501e but: Duercher, 1; 502e but: D

ROBERT
Q-nish
London
Dry Gin

Bouteilles 25 oz.
\$2.30
Bouteilles 40 oz.
\$3.50

Distillé et
embouteillé
au Canada



LE CANADA — MONTREAL, LUNDI 16 SEPTEMBRE 1940

Mélangé et
embouteillé
au Canada

13 oz. \$1.40
25 oz. \$2.60
40 oz. \$4.15

Duncan's
ROYAL PALACE
Whisky

Deux nouveaux records de piste ont été établis à Aqueduct samedi

Stimady, Archworth et Hash sont les détenteurs des nouveaux records

Stimady et Archworth courent six furlongs en 1.10 4-5 minute, dans deux courses différentes—Hash court 1/2 mille en 1.50 2-5 minute

Aqueduct, 15. (P.A.) — Deux nouveaux records de piste ont été établis samedi après-midi à la piste d'Aqueduct, et l'un d'eux a été égalé aussitôt après avoir été établi.

Hash, à Mme Payne Whitney, a établi un nouveau record pour un mille et un huitième, courant cette distance en 1.50 2-5 minute pour gagner le handicap Edgemore. L'ancien record était de 1.51 1-5 minute.

Stimady, un deux-ans appartenant à M. E. Ryan, a établi un record pour six furlongs de 1.10 4-5 pour gagner le handicap Ballot, et dans la course suivante, Archworth a couru les six furlongs en 1.10 4-5 minute lui aussi pour imiter l'exploit de Stimady.

Hash, qui était légèrement favori sur War Dog, a gagné une bourse de \$8,175. Il est venu de l'arrière à la dernière courbe pour prendre les devants sans trop de difficulté, et il avait une avance d'une longueur sur War Dog à la fin. War Dog devançait Ditt par trois longueurs au fil d'arrivée. Hash a rapporté \$5.50 pour \$2 au mutuel.

Stimady et Archworth, les nouveaux co-détenteurs du record pour six furlongs, ont triomphé facilement. Stimady a battu Silverpa par 5 longueurs, rapportant \$17 pour \$2.

Le Baseball Samedi

INTERPROVINCIALE

Montreal	023 000 010	6	9	0
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000	1	7	1
Montréal et Québec	000 000 000	1	7	1
Montréal	000 000 000	1	7	1
Quebec	000 000 000			

DANS LE DOMAINE DU SPORT

Chapman devient champion amateur de golf des E.-U.

Chapman défait Duff McCullough, 10 et 9, à la finale

Mamaronck, 15. (P.A.) — Dick Chapman a remporté une victoire écrasante sur Duff McCullough samedi après-midi à la finale du tournoi pour le championnat de golf amateur des Etats-Unis, triomphant par 11 et 9 à 36 trous, match qui devait être de 36 trous, s'est terminé au 27e.

C'est le score le plus décisif dans l'histoire du tournoi, et ainsi Chapman a abaissé le record de Bobby Jones, qui avait battu Phil Perkins, 10 et 9 à jouer en 1928.

McCullough, qui a battu deux champions et un ancien finaliste pour arriver à la finale, paraissait en voie de livrer une lutte intéressante à son rival, après avoir gagné deux des trois premiers trous. Chapman a gagné les chances au cinquième trou, et de là à la fin du match, McCullough n'a gagné que deux trous.

Chapman n'est donc assuré tous les honneurs du tournoi. Il avait gagné la ronde de qualification avec un score de 140 pour 36 trous. Chapman a joué les 27 trous de son match contre McCullough en quatre coups de moins que la normale. Il succède à Bud Ward, de Spokane, comme champion. Ward avait été éliminé par McCullough en quart-de-finale.

Chapman n'a pas abaissé le record de tous les temps en battant McCullough de cette façon. En 1895, C. B. Macdonald avait battu C. E. Sands par 12 et 11, pour gagner le premier tournoi amateur des Etats-Unis.

Le record pour une finale amateur, aux Etats-Unis ou en Angleterre, est détenu par Lawson Little, qui avait battu Jim Wallace, 14 et 13, à la finale du tournoi amateur anglais en 1934.

LE GOLF

A Laval-sur-le-Lac

Voici les résultats des sweepstakes disputés au club de golf de Laval-sur-le-Lac en fin de semaine :

Samedi

Classe "A" : Jean Dussault, 69; Al-déric Laurendeau 73; Paul Bégin 73; Antoine Corbeil 73; Albert Rolland 74. Classe "B" : Arthur Laboulière 70; Dr. E. Dubé 72; Jean Valliquette 72; Roger Dussault 72; Albert Audette 73; Maurice Guérin 75; C. F. Griffith 69; Joe Cameron 69; Alphonse Patenaude 69; Roger Dussault 70; Léon Bouchard 72; Armand Collette 73; J. P. H. Gagnon 74; W. F. Lock 75; Henri Oumet 75; Paul Bonnier 75; Louis Robert 75. Classe "C" : R. Riopel 75; Albert Bellefontaine 78; J. C. H. Dussault 81.

Dimanche

Classe "A" : J. M. Pritchard 69; Ernest Gobier 71; Dr. Gaétan Jarry 71; Jacques Buteau 72; Guy Rolland 73; Paul Bégin 73. Classe "B" : C. F. Griffith 69; Joe Cameron 69; Alphonse Patenaude 69; Roger Dussault 70; Léon Bouchard 72; Armand Collette 73; J. P. H. Gagnon 74; W. F. Lock 75; Henri Oumet 75; Paul Bonnier 75; Louis Robert 75. Classe "C" : R. Riopel 75; Albert Bellefontaine 78; J. C. H. Dussault 81.

A Seattle

Seattle, 15. (P.A.) — Betty Jameson a remporté un score de quatre coups de moins que la normale dans la dernière ronde du tournoi et elle s'est assurée le championnat féminin de golf amateur de l'ouest des Etats-Unis en battant Marion Miley, 6 et 5, à la finale, samedi.

Mlle Jameson a pris les devants au 19e trou et elle a ensuite augmenté son avance substantiellement, venant ainsi à l'échec subit aux mains de Mlle Miley il y a trois ans. Mlle Miley avait alors triomphé par 7 et 6, dans le même tournoi.

LE TENNIS

Deux victoires du club Canadien

Le club de tennis Canadien s'est assuré deux championnats en fin de semaine. Samedi après-midi, le Canadien a défait le club Rideau d'Ottawa, 3 matches à 2, pour remporter le championnat de la classe "A", et hier, une victoire 4-1 sur le club Château d'Eau de Québec lui a donné le championnat de la classe "B". Voici les résultats des deux matches :

Samedi

Dan McDiarmid, Rideau, bat Roger Durivage, Canadien, 4-6, 6-3, 6-4. Eddie Murphy, Rideau bat Jean-Paul Cofsky, Canadien, 6-4, 6-0. Henri Paul Emard, Canadien, bat Eddie O'Hara, Rideau, 6-1, 7-5. J. J. Denis, Canadien, bat Gordon Shorter, Rideau, 3-6, 6-2, 6-1.

Double

Bernard Faubert et J. J. Denis, Canadien, battent Eddie Gordon et Arthur McKnight, Rideau, 6-0, 6-3.

Voici les résultats des matches d'hier :

Simple

Roger Lamallice, Canadien bat J. P. Turgeon, 3-6, 6-4, 6-4. J. J. Desjardins, Canadien, bat Fernand Turgeon, 6-3, 6-2. F. Desrivieres, Château d'Eau bat Léon Derome, 3-6, 6-3, 6-3.

Mare Lamallice, Canadien bat M. Cantin, 6-2, 6-1.

Double

Dr René Boité et Gérard Sabran, Canadien battent H. Byrnes et H. Plamondon, 6-3, 6-2.

Au club Joubert

Les quarts-de-finale du tournoi invitation de doubles du club Joubert ont été complétés, samedi, avec les résultats suivants : M. Renaud et Tibbetts battent A. Gagnon et Marc Lamallice, 7-5, 4-6, 8-6.

Voici le tirage des matches de se-

Chronique de la Vieille Capitale

(Par Edouard CANTIN)

Course pédestre de 12 milles

La course à pied de 12 milles organisée annuellement par l'Association Sportive "Chez Ti-Père" aura lieu le 6 octobre. Une dizaine de concurrents ont été inscrits pour participer à cette épreuve d'endurance.

Le champion des deux dernières années consécutives, Herman Robitaille, défendra son titre, ainsi que son frère, Adélard. Les autres concurrents sur les rangs seront probablement : J. Legaré, J.-B. Collin, Gérard Legaré, Jim Duggan, George Kelly, André Baril et Adrien Pronovost.

Pour renseignements, on est prié de communiquer avec MM. Alfred Fournier et Lucien Brousseau, 120 de la Couronne, Québec.

Les amateurs de baseball qui désirent assister à la joute de dimanche le 15 septembre, à Montréal, entre Toronto et les Royals, sont invités à profiter de l'excursion organisée dans ce but. Le départ de Québec aura lieu du carré Jean Talon, samedi après-midi, à 2 heures, et le retour, dans la soirée de dimanche.

Pour renseignements, s'adresser à M. François Fortier, 142, rue Mgr Gauvreau, tél. 4-3176 ou à M. Elphège Rochon, 142 avenue Royale, Giffard, et à 168 d'Argenson, tél. 3-3919.

Une excursion

Cours de 50 milles

Parmi les six coureurs qui, avec Hervé Babineau et Georges Rousseau prendront le départ dans la course de 50 milles pour automobiles de "stock" le 22 septembre, sur la piste de l'Exposition provinciale, il est possible que se trouve le champion provincial de 1940.

Il n'est pas extrêmement rare, en effet, de voir des noms, hier pratiquement inconnus, prendre soudainement la vedette à la suite d'un brillant exploit, et la chose est surtout fréquente dans le domaine sportif, où abondent les succès qui n'attendent que le moment de se produire. Ce fut ce qui arriva en 1937 lors de la présentation de la première course de 50 milles pour le championnat provincial. Les 6,000 spectateurs présents concédèrent des chances à tous les concurrents, excepté à Hervé Babineau, un chauffeur de taxi de Victoriaville, qui s'était inscrit à la dernière minute.

Mais, à la surprise de tous, Babineau se révéla dangereux dès les premiers milles, dépassant tous ses adversaires, moins Georges Rousseau, à Québec, qui réussit à triompher après une lutte sensationnelle. Cette année-là, Babineau se contenta donc de la seconde place, mais il revint à la charge en 1938, et cette fois, il battit Rousseau pour s'emparer du titre. Comme il n'y eut pas de course de 50 milles pour chars de "stock" l'an dernier, Babineau est encore possesseur du titre, qu'il défendra contre Rousseau et six autres rivaux le 22 courant. Il est entendu que les deux vieux rivaux seront les favoris au moment du départ, mais cela ne signifie nullement que l'un des deux triomphera; car ils auront à lutter contre les six coureurs qui seront sortis de l'épreuve de qualification et qui, par conséquent, auront fait preuve d'excellentes qualités.

Pour participer aux épreuves de qualification (3 essais de un mille contre la montre) il suffit de s'inscrire avant le 19 septembre, 6 heures du soir; les épreuves auront lieu le lendemain, à 5 heures 30, sur la piste de l'Exposition provinciale. Le secrétaire de l'Exposition provinciale, se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirés à ceux qui lui en feront la demande.

Le club Royal gagne le championnat juvénile de baseball

Le "Royal" est sorti vainqueur en gagnant le double contre le "Napoleon" pour décider du championnat juvénile de la ville et du district de Québec. Les hommes d'Adrien Demers gagnèrent la première partie au pointage de 6-5 sur les Plaines d'Abraham. Pour la seconde partie, le "Robert" se rendit sur le terrain du Napoleon, à Lévis, pour assurer le championnat au score de 5-4 en 10 manches.

La belle performance de F. Boucher dans la boîte et le support de ses coéquipiers lui permirent de vaincre les Lévisiens en deux victoires consécutives.

Dans la première partie, Guy Boucher se distingua, en frappant 2 doubles. A. Bernier, G. Tremblay, G. Poulin et Frank Boucher y allèrent chacun pour un "hit".

Du côté du Napoleon, A. Laperrière, J. Dussault et G. Gagnon frappèrent chacun un double.

Dans la seconde joute, Jacques Fournier se distingua en frappant un triple, la 10ème manche pour compter le point décisif.

Les titulaires des bourses d'études du Pacifique Canadien

Les noms des gagnants des bourses, offertes tous les ans par le Pacifique Canadien aux employés mineurs et fils et filles mineurs d'employés de cette importante compagnie de transport, ont été révélés ces jours derniers par M. F. J. Curtis, surintendant du service des pensions. Ces bourses permettent aux titulaires de suivre les cours réguliers de l'université McGill.

Voici les noms des gagnants : Mlle Elizabeth Hillman, de Montréal; fille de Lt-colonel D. Hillman, ingénieur régional; et M. John F. Whittaker, fils de M. F. J. Whittaker, employé au service des ressources naturelles, à Calgary. Mlle Hillman, qui est à sa deuxième année à la faculté des arts, aura cette bourse pour une période de trois ans, tandis que M. Whittaker étudiera le génie civil pendant cinq années.

C'est la première fois qu'une jeune fille gagne une bourse d'études du Pacifique Canadien.

mi-finales, qui seront disputées ce soir :

7 heures : Jules et J.-P. Martin et M. Renaud et Tibbetts.

8 heures 30 : L. Derome et P. Daoust vs L. Laverdure et R. Bleau.

L'admission est gratuite et les amateurs sont cordialement invités.

Georgia Coleman succombe à une maladie du foie

Los Angeles, 15. (P.A.) — Georgia Coleman, qui a déjà été reconnue comme la meilleure plongeuse du monde, a succombé à une maladie du foie samedi soir à l'hôpital. Elle était dans le coma depuis mardi.

Mlle Coleman, qui avait 28 ans, a été frappée de paralysie infantile en novembre 1937, et elle ne s'est jamais rétablie complètement, quoiqu'elle ait tenté courageusement de recouvrer la santé.

Mlle Coleman a participé aux Jeux Olympiques pour la première fois à Amsterdam en 1928, et elle s'était assurée le championnat des plongeurs, tout en remportant la médaille d'or sur le tremplin en hauteur. En 1932, elle a été championne du plongeon de trois mètres et deuxième pour le plongeon en hauteur.

Elle était née à Saint-Marie, Idaho, et elle a appris à nager à l'âge de six ans. Son père, P. J. Coleman, était surintendant de la construction pour la firme Wrigley et la famille a vécu sur l'île Santa Catalina pendant sept ans.

En mars 1933, Mlle Coleman a épousé en secret Ross Gilson, un marchand d'articles de sport de Jackson, Michigan, mais ils s'étaient séparés depuis quelques années.

Coleman a déclaré que la maladie de sa fille "a semblé commencer il y a cinq ans lorsque Georgia, au cours d'une exhibition à Paris, a fait un plongeon dans une piscine, où il était supposé y avoir 10 pieds d'eau, mais où il n'y en avait que cinq".

"Elle souffrait de maux de tête, a-t-il ajouté, et ces maux sont devenus tellement violents qu'elle a dû subir une opération à Boston. Cette opération a fait disparaître les maux de tête, mais la paralysie infantile a suivi. Georgia a combattu cette maladie pendant des mois et elle se préparait à reprendre sa carrière lorsqu'elle a été atteinte d'une maladie du foie, qui l'a clouée au lit. Georgia pesait 125 livres lorsqu'elle était en bonne santé, mais cette maladie a réduit son poids à moins de 80 livres."

Les nombreux tracas du maire-suppléant

La rumeur de la prochaine visite du gouverneur général ajoute à ses soucis

La rumeur de la prochaine visite à Montréal de Leurs Excellences le gouverneur général du Canada Lord Athol, et la princesse Alice, ajoute encore aux nombreux soucis du maire-suppléant de Montréal.

Si le gouverneur général et la princesse Alice acceptent l'invitation qui leur sera faite de visiter la métropole du Dominion au début du mois d'octobre, il va sans dire que ce sera le maire en l'occurrence le conseiller d'Hochelega, M. Edmond Hamelin, qui sera l'hôte des distingués visiteurs.

Cela n'est pas sans ajouter aux tracas qui marquent, ces jours-ci, la vie mouvementée de celui qui occupe le fauteuil et les bureaux de la mairie. La semaine dernière, M. Hamelin se vit aux prises avec le problème épineux de choisir six ou sept délégués pour représenter la Ville à l'inauguration de la route Montréal-Senneterre. Il s'en est tiré tant bien que mal, plutôt bien que mal...

Il y a une délégation qui représentera la métropole du Canada au congrès des maires des villes américaines à New-York; ce congrès aura lieu ces jours-ci, et le maire-suppléant envisage le dilemme : si la commission des affaires municipales décide que le congrès de Montréal ira à la capitale, ce sera M. Hamelin qui sera le seul délégué, mais, dans ce cas, il craint les reproches de ses collègues du conseil qui désirent faire ce voyage à New-York.

S'il lui faut choisir une délégation de trois ou quatre conseillers, il appréhende d'avoir encore à déplaire à ceux qu'il ne pourra pas désigner. Ensuite, il y a le prochain congrès de l'Union des municipalités du Canada à la fin septembre, à Lucerne. Il faudra bien désigner ceux qui y représenteront la municipalité de Montréal, la plus importante au Canada. Les délégués envoyés à Senneterre seront alors revenus, et nul doute que quelques-uns, ayant pris du goût aux voyages (ils en sont si dépourvus depuis quelque temps), voudront aller à Lucerne se reposer.

Ceux qui ne le peuvent pas, mais qui auront de quoi appuyer leur candidature... au voyage officiel.

M. Hamelin songerait à tout cela, désirant ardemment en son for intérieur que le conseil lui enlève cette responsabilité, lorsqu'il entendit parler de la rumeur de la visite prochaine du gouverneur général.

Le maire et tous les conseillers seraient très heureux de voir Leurs Excellences accepter de visiter Montréal.

Evidemment, il y aurait réception à l'hôtel de ville, signature du Livre d'Or, allocutions, lecture d'une adresse de bienvenue; puis, il y aurait aussi un banquet, présidé par le maire-suppléant.

"By gosh, by gosh", grommelait-il samedi matin en apercevant nerveusement le spacieux bureau de la mairie. By gosh! Que lui voudrais donc que Houde soit resté tranquille!

J. L.

Le Japon promet de dédommager les victimes de l'Empress of Asia

Tokio, lundi, 16. (P.A.) — M. D'Arcy McGreer, chargé d'affaires du Canada au Japon, a déclaré, aujourd'hui, que le Japon avait promis des excuses au sujet du bombardement, du haut des airs, du paquebot "Empress of Asia", du Pacifique Canadien, survenu samedi.

Le gouvernement de Tokio a promis de dédommager les membres de l'équipage qui ont été blessés, ainsi que de payer pour les dommages causés. C'est un avion japonais qui a, par mégarde, lâché une bombe de pratique sur le paquebot canadien.

Chronique ouvrière

Le règlement B-1 de l'impôt sur les salaires est révisé

La Commission du salaire minimum oblige d'autres employeurs à payer l'impôt d'un tiers d'un pour cent — Le cas des camionneurs et des charretiers

Le nouveau règlement B-1, qui autorise la commission du salaire minimum à prélever un impôt d'un tiers d'un pour cent sur les salaires prescrits par ses ordonnances, est publié cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec". Il contient plusieurs améliorations. On remarque que des employeurs, qui autrefois étaient exemptés de l'impôt, doivent maintenant payer comme les autres patrons.

Le règlement prescrit, par exemple, que le patron qui durant une période de patron n'a pas payé en salaires une somme supérieure à sept cent cinquante dollars, que le nombre de ses employés, est exempté pour ladite période de l'impôt. Il devra, toutefois, soumettre un rapport ordinaire à la commission. On remarquera que le règlement ne prescrit plus le nombre des employés. Autrefois, seuls les patrons ayant cinq employés ou moins et dont les salaires n'excédaient pas \$750, étaient exemptés de l'impôt.

Une autre amélioration est la suivante : dorénavant un patron ne paiera l'impôt que sur une somme de \$600 par trimestre pour chaque employé. Auparavant, le règlement prescrivait une limite mensuelle de \$200. Il arrivait qu'un employé gagnât moins ou plus que ces salaires irréguliers prétaient à confusion.

La Corporation des électriciens encouragera l'enseignement technique

Le troisième congrès de la Corporation des électriciens s'est ouvert, hier après-midi, sous la présidence de M. P.-J. Laganière, fondateur des corporations de métiers. Le secrétaire était M. René Paré. M. Hector Beauré, directeur de l'Ecole technique, de Raymond Robic, propagandiste de l'enseignement technique dans la province, et M. H. Therrien, président de la corporation des techniciens de Montréal, assistaient à la réunion d'ouverture.

M. Raymond Robic a suggéré, au cours d'un bref exposé, que la corporation forme un comité d'étude pour servir de conseiller au directeur de l'enseignement technique. Ce comité se réunirait régulièrement serait composé des organisations de métiers. Il a également suggéré que le carnet d'apprenti soit remis aux élèves de Technique à la fin de la seconde année du cours. Les élèves pourraient ainsi travailler pendant les vacances et acquérir une expérience pratique considérable.

M. Hector Beauré a fait plusieurs autres suggestions intéressantes en prenant part aux délibérations sur l'apprentissage. Il a demandé qu'on lui fasse tenir toutes les recommandations de nature à améliorer l'enseignement technique.

Le rapport des travaux accomplis depuis le dernier congrès démontre que la corporation a maintenu son action en faveur de la profession. Mais ils démontrent aussi qu'elle a contribué à la fondation et au maintien de quatre nouvelles corporations.

Il a été révélé que, de novembre 1937 à septembre 1940, plus de six cents apprentis se sont enregistrés au service d'inspection provinciale. Ce fait justifie la résolution de la Corporation demandant que les apprentis se présentent chaque année pour subir un examen.

Le congrès a demandé que la corporation entreprenne immédiatement une campagne d'éducation dans les métiers en faveur de l'enseignement technique, comme cela se fait dans d'autres industries qui absorbent tous les techniciens au détriment des métiers et au grand désavantage des jeunes, comme l'a démontré M. Robic.

Le congrès recommande l'amendement suivant aux règlements de la Loi des électriciens. Chaque année, pendant son stage d'apprentissage, l'apprenti devra se présenter au service d'inspection pour subir un examen. Le pourcentage requis sera le suivant : première année, 45 pour cent; deuxième année, 60 pour cent; troisième année, 75 pour cent. Ce pourcentage sera établi sur l'examen exigé pour les compagnons.

Si le pourcentage requis n'est pas atteint par l'apprenti, il sera maintenu dans la classe qu'il occupait avant l'examen, mais l'année écoulée sera comptée dans le stage d'apprentissage. Son permis sera suspendu, s'il ne satisfait pas aux exigences mentionnées dans cet amendement.

Le congrès a approuvé l'amendement aux règlements de la Loi des électriciens publié le 31 août dernier, dans la "Gazette Officielle de Québec". Mais il propose d'ajouter les conditions suivantes à l'amendement : "Au cas d'insuccès aux examens l'apprenti aura droit à un délai d'une année. Il sera aussi rayé du métier, s'il ne peut alors fournir des preuves de sa compétence".

Des chauffeurs d'autobus satisfaits de la décision de l'hon. M. McLarty

Les membres de la division des chauffeurs d'autobus de la Fraternité canadienne ont été très heureux d'apprendre, au cours de leur dernière réunion spéciale, la décision du ministre fédéral du Travail, l'hon. M. McLarty, d'établir un comité d'arbitrage pour régler le "différent" qui existe entre les employés de tramways de la Fraternité canadienne.

Comme on le sait, un comité, représentant tous les employés de tramways, se constituera au mois de juillet, une entente de travail avec la compagnie. Mais la Fraternité canadienne, qui n'approuve pas ce genre d'entente, réclame un contrat séparé pour les chauffeurs d'autobus. C'est en faveur de cette raison qu'elle a demandé au gouvernement fédéral de nommer un comité d'arbitrage.

Le comité chargé de négocier le contrat séparé a soumis un compte rendu de ses travaux qui consistent en échange de télégrammes, en démarches, correspondances, conversations téléphoniques avec le ministère du Travail et les quartiers généraux de la Fraternité canadienne.

Selon la direction, non seulement les chauffeurs d'autobus, mais aussi les autres employés pourront témoigner à ce comité d'arbitrage qui enquêtera sur la situation. On ne doute pas en arriver à un résultat satisfaisant et surtout, à obtenir un contrat séparé pour les chauffeurs.

Le local 790 souscrit la somme de \$100 au fonds de la Croix Rouge

Le local 790 de l'Union internationale des employés de tramway vient de souscrire la somme de \$100 au fonds de la Société canadienne de la Croix Rouge. Les membres ont pris cette décision, au cours de leur dernière réunion, présidée par M. Elphège Beaudoin. On a aussi annoncé l'intention de la Compagnie des Tramways de placer des boîtes spéciales dans toutes ses divisions et ses usines pour permettre aux employés de contribuer aux œuvres de la Croix Rouge. Les directeurs ont encouragé les membres à souscrire largement.

Le secrétaire du local, M. O.-A. Neveu, a soumis également un rapport intéressant sur la campagne de recrutement qui se poursuit dans les divisions. Selon M. Neveu, 150 nouveaux membres ont été initiés pendant le mois d'août. Quarante-sept ont été recrutés dans le seul bureau des caissiers de la compagnie.

Les Bureaux généraux de l'Union internationale ont accepté avec plaisir la proposition du local 790 de fonder un organe officiel pour les employés de tramways de Montréal. M. Elphège Beaudoin, président en sera le rédacteur en chef, et M. Jean Renaud, le secrétaire de la rédaction.

Le local a observé deux minutes de silence à l'occasion de la mort de Son Excellence Mgr Georges Gauthier. Des votes de sympathie ont été adressés aux familles de MM. Ferdinand Deslauriers et Eugène Barral, décédés récemment.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Réunion régulière du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux tiendra sa réunion régulière demain soir, à 8 h. au No. 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. Alphonse Bourdon. Des questions d'un intérêt particulier seront soulevées à l'étude. Les délégués au congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada soumettront un compte rendu des décisions prises par les congressistes. Le secrétaire, M. René Grenier, fera un exposé des travaux du syndicat. Cette assemblée devra avoir lieu le 10 septembre, mais elle doit être remise à cause du congrès.

Réunion régulière des possesseurs de lattes de bois

Le Syndicat des possesseurs de lattes de bois tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h. au No. 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions d'un intérêt particulier seront mises

à l'étude. L'agent d'affaires, M. J.-A. Gagné soumettra un compte rendu de ses travaux.

Séance du Bureau général des cordonniers

Le Bureau général du Syndicat des cordonniers tiendra séance ce soir, à 8 h. au No. 1231 est, rue De Montigny. On prie tous les directeurs d'y assister. Des questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

Séance du comité exécutif des employés des hôpitaux de Montréal

Le comité exécutif de l'Association des employés des hôpitaux tiendra séance ce soir, à 8 h. au No. 1231 est, rue De Montigny. On prie tous les directeurs d'y assister. Des questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

Assemblée régulière des charpentiers-menuisiers

Le Syndicat des charpentiers-menuisiers prie tous ses membres d'assister à la réunion qu'il tiendra ce

On retrouve à Verchères le cadavre d'un jeune homme noyé à Ville-LaSalle

On a repêché, samedi matin, dans les eaux du St-Laurent, à Verchères, le cadavre de George Jenick, 21 ans, 210, 4e avenue, à Ville-LaSalle, noyé, vers 12 h. 30 le dimanche après-midi, 8 septembre dernier, à un endroit sis entre l'île aux Hérons et la municipalité de Ville-LaSalle. Le cadavre est actuellement à la morgue de Montréal, où une enquête sera tenue, ce matin, par Me Richard-L. Duckett, coroner du district de Montréal.

L'on se souvient que ce jeune homme était accompagné d'un mont-réalais, M. Roland Samuel, 511, rue Beaudry, au moment de la tragédie qui lui coûta la vie. Ils revenaient d'une partie de pêche à l'île aux Hérons. Dans les rapides de Lachine l'embarcation chavira et ses deux occupants furent projetés dans le fleuve.

Le chef J.-E. Benoit, directeur du service de la police et des incendies de la municipalité de Ville-LaSalle, fit enquête dans cette affaire et l'agent Marcel Tittler, qui était avec M. Samuel, de concert avec le détective W. R. Allen, de la Sûreté provinciale du Québec, le corps fut identifié par la mère de la victime.

Le chef J.-E. Benoit, directeur du service de la police et des incendies de la municipalité de Ville-LaSalle, fit enquête dans cette affaire et l'agent Marcel Tittler, qui était avec M. Samuel, de concert avec le détective W. R. Allen, de la Sûreté provinciale du Québec, le corps fut identifié par la mère de la victime.

Les propriétaires veulent conserver l'exemption de \$500

Elle permet d'exécuter certains travaux sans se préoccuper du contrat collectif

Les propriétaires de Montréal ont demandé dernièrement à l'honorable M. Rochette, ministre provincial du travail, de ne pas laisser abolir l'exemption qui leur permet de faire exécuter des travaux de réparation à leurs maisons jusqu'à concurrence de \$500, sans payer les salaires stipulés par le contrat collectif de la construction.

Dans une lettre adressée à tous les membres du cabinet Godbout, la Ligue des propriétaires dit que la "Gazette officielle" du samedi, 24 août dernier, publie une requête en radiation de l'article XXXVII du décret 2522 qui approuve cette exemption. Elle demande donc, au nom de ses 5,000 membres de ne pas faire suite à une telle requête.

La Ligue fait remarquer qu'antérieurement, les propriétaires bénéficiaient déjà de ce privilège, et que l'exemption a été réduite de \$2,000 à \$1,200 puis à \$500 le 28 juin dernier. Les raisons qui ont justifié le maintien de l'exemption en juin dernier, subsistent intégralement, dit-elle. La situation du propriétaire foncier à Montréal ne s'est aucunement améliorée.

"C'est donc une impossibilité matérielle pour les propriétaires de payer le tarif des salaires établis par la convention collective du bâtiment, ajoute-t-elle. Si l'exemption était supprimée, tous les travaux de réparation qui ne sont pas d'une extrême urgence, seraient ajournés indéfiniment. Les ouvriers, que l'on veut protéger, en souffriraient d'autant."

"Il ne peut s'agir, pour les propriétaires, de mésestimer la valeur du travail ni de méconnaître son droit à une juste rémunération, continue la lettre signée par Me Hector Lalonde, conseiller juridique de la Ligue. Pour nous, le salaire est aussi sacré que le loyer, mais encore faut-il être en mesure de le payer."

M. Lalonde fait remarquer que la situation des propriétaires est des plus précaire, que leur nombre a fortement diminué à Montréal et que plusieurs des propriétaires dépossédés étaient des ouvriers qui ont ainsi vu sombrer le fruit de leur labeur.

"Accueillir la requête, ajoute-t-il, ce serait empirer le sort des propriétaires de Montréal, sans compter que les ouvriers en seraient nécessairement atteints."

Il demande donc en terminant de maintenir l'exemption qui permet à tout propriétaire d'exécuter des travaux dont le coût et les salaires ne dépassent pas \$500, sans s'en tenir au contrat collectif.

Perquisition dans un camp du bund germano-américain

Des employés de la Hercules Powder Company en seraient membres

Kenvil, Etat du New-Jersey, 15. (P.A.) — Sous les ordres d'un shérif, des policiers ont perquisitionné dans un camp du "bund" germano-américain, aujourd'hui, près d'Andover. Un membre de la commission instituée

Meilleure résistance des stocks, après une semaine d'avisillement

Potins et commentaires

Les stocks étaient irrégulièrement plus fermes en fin de semaine à Wall Street et sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient toujours à leurs cours minima sur le marché de Winnipeg, tandis qu'ils demeuraient résistants sur les marchés de Chicago et de Buenos-Aires. La tendance était inchangée sur la Bourse de Londres, en fin de semaine, puisque ce marché resta ferme comme d'habitude samedi.

Si on en juge par le fait que les stocks furent généralement à la baisse en fin de semaine sur la Bourse de Berlin, tandis que ces mêmes valeurs allemandes paraissent bien supportées samedi sur le marché d'Amsterdam, il est évident que l'on est incertain sur l'issue de la bataille d'Angleterre, même dans les milieux ennemis. C'en devrait être assez pour stimuler la confiance des spéculateurs, canadiens et américains, d'autant plus, qu'à mesure que les jours passent, l'époque des tempêtes approche dans la Mer du Nord et dans la Manche et, partant, la période de temps propice pour l'invasion des îles britanniques est de moins en moins longue. Comme passé la fin de la semaine, elle sera même peu probable qu'elle ait lieu, que les spéculateurs ne perdent donc pas confiance d'autant plus que les nouvelles commerciales et industrielles en Amérique du Nord sont de plus en plus favorables.

Tant que Donnacona n'aura pas renforcé sa situation financière, il n'y aura pas lieu d'attendre à une déclaration de dividende de la part de cette entreprise papetière. Heureusement que l'augmentation persistante dans ses recettes présentement permet d'espérer dans l'avenir.

Comme maints observateurs du marché font remarquer que les prix des stocks en général sont peu élevés, comparativement à l'activité qui

régne présentement dans les affaires sur notre continent et aux recettes de la plupart des entreprises industrielles et, enfin, comparativement aux dividendes distribués par plusieurs d'entre elles, il s'en suit qu'il faudrait peu de bonnes nouvelles du côté international pour déclencher une vive reprise à Wall Street et sur nos marchés boursiers canadiens.

Comme les recettes de Great Lakes Paper seraient le double présentement de celles accusées en 1929, il ne serait pas étonnant que la direction se montre plus généreuse sur la fin de l'année pour les détenteurs de titres de cette importante compagnie.

En tenant compte des paiements de dividendes, effectués au cours du mois courant, nos compagnies canadiennes se trouveront à avoir distribué à leurs actionnaires, au cours des premiers 9 mois de cette année, \$195,276,655, en regard de \$189,402,509 durant la même période l'an dernier, soit donc une augmentation de 18 pour cent.

Nous apprenons que The Mississquoi and Rouville Fire Insurance Company, de Frelsburg, Québec, vient d'obtenir une licence du gouvernement ontarien, afin de pouvoir faire des affaires dans l'Ontario. Comme chacun le sait, cette entreprise est l'une des plus vieilles institutions d'assurance-incendie, non seulement de notre province, mais même du pays, puisque son origine remonte en 1835. Bien qu'elle n'ait pas de relations financières avec la Standard and Sherbrooke Fire Insurance Co., établie elle aussi il y a au-delà de 100 ans, elle se trouve, néanmoins, en relations étroites avec cette dernière, puisque l'hon. Jacob Nicol, C.R., se trouve président de ces deux importantes institutions. On notera que la Mississquoi était une compagnie mutuelle à ses débuts, mais maintenant elle opère, tout autant sur la base ordinaire.

La Bourse et la gravité des développements cette semaine

Les stocks se ressentirent passablement des développements politiques et internationaux durant le cours de la semaine dernière, si on en juge par la tenue de Wall Street et de nos marchés mobiliers.

La Bourse ignore maints facteurs favorables durant la semaine écoulée

Une revue de l'orientation des cours des titres mobiliers, durant le cours de la semaine écoulée, démontre, en effet, que les valeurs boursières, transigées aussi bien sur le marché de New-York que sur les Bourses de Montréal et de Toronto, furent irrégulièrement à la baisse durant la plupart des séances de la semaine dernière. La semaine précédente, puisqu'il a commencé avec l'accentuation des développements politiques et internationaux, il y a une dizaine de jours, l'appréhension, soulevée dans les milieux spéculatifs est telle que Wall Street ignore même la semaine dernière le vote favorable aux Républicains, donné dans le Maine. En tout autre temps, un tel résultat aurait eu d'heureuses répercussions sur les stocks, vu que le monde de la finance envisage le salut avec le parti républicain et qu'il est un vieux dicton qui veut que "la nation américaine voter comme le Maine a voté". Point n'est besoin d'insister sur le fait qu'advenant les moindres indices de l'orientation publique vers le candidat M. Willkie, il s'en suivrait un mouvement ascendant des stocks à Wall Street. Le monde de la finance y verrait en effet la fin du New Deal et de maintes autres législations défavorables aux affaires. Comme l'adversaire de Roosevelt n'a pas craint de déclarer, en fin de semaine, que sa candidature pour un troisième terme va à l'encontre de la tradition poursuivie jusqu'ici aux États-Unis et de plus, comme il est allé jusqu'à l'accuser d'être responsable partiellement de la crise actuelle en Europe, à cause de sa manière d'agir, lors du pacte de Munich, c'est dire que la lutte électorale actuelle outre-frontière se fera sur des développements, tant d'ordre domestique qu'international. Dans de telles circonstances, on peut s'attendre à des contre-courants passablement variés dans l'opinion publique américaine, car le peuple des États-Unis est loin de se composer d'anglo-saxons seulement, puisqu'on y trouve presque autant de descendants d'autres races. Il va sans dire que ce qui se passera en Europe au cours des prochaines semaines, influera aussi fortement sur le résultat de la campagne électorale actuelle en territoire américain, d'où la nécessité de surveiller aussi attentivement les développements d'outre-mer, vu que la Bourse, en définitive, est appelée à refléter les prochains développements politiques et internationaux.

Les perspectives de prolongement du conflit actuel favorables aux stocks

Comme chacun le sait, la plupart des stocks transigés sur les marchés américains comme canadiens, furent irrégulièrement à la baisse durant les derniers dix jours, sauf vendredi et samedi. Cette meilleure résistance des valeurs boursières est attribuable, à notre avis, tant à la fermeté persistante de la Bourse de Londres durant le cours de la semaine dernière qu'au fait que la capitale de l'Empire Britannique semble résister avec en plus d'efficacité aux raids de l'ennemi. Que cette résistance s'accroisse et la bataille de Londres sera probablement un échec pour les forces aériennes allemandes, avec comme conséquence probable, le renvoi à l'an prochain, de l'invasion projetée des îles britanniques.

S'il est vrai que l'hon. Churchill a déclaré la semaine dernière que "cette semaine pourrait bien être la plus grave dans toute l'histoire du Royaume-Uni", ce ne doit pas être une raison, cependant, pour tomber dans un pessimisme outré, car l'échec virtuel, au point de vue militaire, des bombardements aériens contre Londres et la fureur riposte des avions anglais, tant contre les avions ennemis que contre les concentrations de vaisseaux, barges, etc., des Allemands pourraient bien avoir déjoué la plupart des plans d'Hitler, d'où, les possibilités d'ajournement en 1941, de l'invasion projetée. Ce serait d'autant moins surprenant que nous avons lu hier dans une dépêche de Berlin que l'on rapporte que les avions anglais ne pourront plus cet hiver aller bombarder les villes allemandes en groupe comme ils le font présentement, vu la perfectionnement dans le système qui sera alors en vigueur. On prévoit, donc, dans les milieux germaniques que le conflit actuel durera encore, non seulement durant cet automne, mais jusqu'à cet hiver, sous une preuve que la blitzkrieg tant vantée est loin de donner les résultats attendus en Grande-Bretagne.

Bien que l'on ne saurait encore se prononcer catégoriquement sur l'issue de la bataille d'Angleterre, et, par conséquent, sur l'avenir international et, par ricochet, sur l'avenir économique, il n'en est pas moins vrai que la Royal Air Force est loin d'avoir été annihilée par les bombardiers nazis et tant qu'elle demeurera aussi puissante qu'elle l'est présentement, au point, non seulement de pouvoir défendre les villes britanniques, mais même d'aller bombarder avec succès les cités allemandes, le monde des spéculateurs devra donc avoir foi dans le triomphe définitif de la fièvre Albion, d'autant plus que la puissance marine de guerre constitue un autre facteur qui pourrait bien, en définitive, déjouer les plans des Puissances de l'Axe. D'ici, toutefois, à ce que la tournure des prochains développements en Grande-Bretagne et sur les bords de la Méditerranée soit plus évidente, nous croyons que les spéculateurs doivent non seulement se garder de spéculer sur une trop grande échelle, mais même qu'ils doivent tenir leurs comptes fort bien protégés, vu que toute tentative d'invasion du sol britannique pourrait bien être mal interprétée par le marché, de même que tout insuccès passager des armes britanniques en Egypte, dont la frontière vient d'être envahie par les Italiens.

S'il faut se garder de toute accumulation inconsidérée des stocks, canadiens comme américains, actuellement, ce ne doit pas être une raison, cependant, pour liquider à perte les bonnes valeurs industrielles, actuellement en portefeuille, car l'approbation donnée la semaine dernière par Roosevelt au bill, pourvoyant à une dépense de \$5,250,000,000 en armements de toutes sortes, (samedi seulement \$241,722,438 de contrats furent adjugés, dont un de \$81,398,672 à la General Motors) et le fait que notre effort actuel de guerre dépense actuellement les \$2,000,000 par jour, permettent d'entrevoir d'intéressants profits pour les établissements manufacturiers du Canada et des États-Unis, profits d'autant plus intéressants, qu'à la suite de l'intensité des bombardements allemands en Angleterre, il se pourrait fort bien que le gouvernement de ce pays soit obligé de demander aux usines américaines et canadiennes de produire davantage, pour son compte, des munitions, des tanks, des chars d'assaut, des navires, etc. Si tout indique une activité fébrile dans les industries du continent avant longtemps, il ne faut pas toutefois s'attendre à une prospérité sans précédent, car toute économie de guerre, étant dirigée vers des fins destructives, ne peut, en définitive, être considérée comme un facteur constructif pour l'avenir. Loin de là, car il y a la période d'après-guerre à traverser ensuite, et nous souffrirons trop encore des conséquences de la guerre de 1914-1918, pour qu'il ne faille pas appréhender les durs problèmes qu'il faudra solutionner au lendemain du présent conflit.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

La liste locale peu active et encore irrégulière en fin de semaine. Bell Telephone perdait 1 1/2 point. Papeteries, bien supportées sur le Curb local.

La courte séance de samedi sur la bourse locale ne différait guère des séances précédentes, si on en juge par la tendance sur ce marché durant la fin de semaine. Il n'était pas étonnant que les stocks n'aient guère accusé de fortes variations sur notre bourse samedi, vu les incertitudes internationales persistantes et, aussi, à cause de l'allure erratique des autres marchés depuis que les attaques aériennes sur la ville de Londres ne cessent d'accroître. De plus, comme c'était une fin de semaine, le gros des spéculateurs n'osent transiger, de peur d'un événement inattendu en fin de semaine outre-mer. Quoiqu'il en soit, plusieurs des rares titres transigés sur la place locale durant le cours de la courte séance de samedi accusèrent une certaine fermeté.

C'est ainsi que le Pacifique Canadien faisait bonne figure dans le compartiment des ferrovies et ce stock passait, en effet, de 5 1/4 à 5 1/4. Les métaux étaient aussi fermes et International Nickel Company de Canada se fixait à 36 1/2, en regard de 36 1/4 la veille et Noranda passait de 55 à 55 1/4. Bell Telephone régressait de 1 1/2 pt parmi les utilités publiques et Montreal Power reculait de 1-4 pt à 29 1/4.

Le volume des transactions enregistrées en fin de semaine sur le marché du curb de cette ville était aussi des plus modérés, vu que nombre de spéculateurs aimaient mieux se tenir en dehors du marché, durant ce congé de 1-2 jour, vu les possibilités de surprises outre-mer dans l'intervalle. L'aluminium accusait des fluctuations moins violentes que la veille parmi les titres haut cotés.

Les avionneries paraissaient résistantes.

Quant aux titres miniers, ils enregistrèrent des changements plutôt insignifiants, entr'autres Siscoe, Sullivan et Perron.

Les papeteries étaient fermes et

Abitibi gagnait 5 cts à 75 et Consolidated Paper à 4-5-8 se hissait de 1-8 nt. Quant à St-Lawrence Paper, privé à 54, il demeura inchangé. St-Lawrence Corporation à 3-1-8 se hissait de 1-8 point et Donnacona à 5-1-2 gagnait 1-4 point.

Voici les statistiques boursières pour la semaine terminée le samedi 14 septembre 1940:

VOLUMES DES ECHANGES

	Cette semaine	Semaine précédente	différence
Industriels	45,443	50,763	5,320
Miniers	29,825	60,886	31,061
	75,268	111,649	36,381

	Cette semaine	Semaine précédente	différence
Nombre des valeurs traitées	184	204	20
Baisse	68	131	63
Plus cours	36	34	2
Maxima 1940	4	4	0
Minima 1940	1	1	0

DIX DES VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

	Cette semaine	Semaine précédente	différence
Imperial Tobacco	3,461	3,461	0
C.P.R.	2,838	2,838	0
Alumina	2,155	2,155	0
Montreal Power	2,054	2,054	0
Dominion Steel & Coal	1,885	1,885	0
Imperial Oil	1,723	1,723	0
C. Smith	1,242	1,242	0
St. Lawrence Corp.	1,225	1,225	0
British American Oil	1,213	1,213	0

DIX DES VALEURS MINIERES LES PLUS ACTIVES

	Cette semaine	Semaine précédente	différence
Malartic Gold Fields	8,300	8,300	0
Siscoe	3,425	3,425	0
Sullivan	3,200	3,200	0
Wood Cadillac	2,400	2,400	0
Home Oil	1,960	1,960	0
Sheritt Gordon	1,180	1,180	0
O'Brien	1,078	1,078	0
Alderman	1,078	1,078	0
Hudson Bay Mining	1,075	1,075	0
Beaufort	1,000	1,000	0

VALEUR DES TRANSACTIONS

	Semaine terminée le 7 sept. 1940	Semaine précédente
	\$1,319,373	\$1,319,373

Semaine précédente

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

905,793

NOUVEAU GERANT



M. JOSEPH-ANTOINE LeBLANC, le nouveau gérant de la Bourse de Montréal, vient d'annoncer la nomination de M. Joseph-Antoine LeBlanc comme gérant de son bureau de Montréal. M. LeBlanc, originaire de la ville de Québec, a été nommé par le conseil d'administration de la Bourse de Montréal. Il a été gérant de la Bourse de Québec pendant plusieurs années et a été nommé gérant de la Bourse de Montréal en 1939. Il a été gérant de la Bourse de Montréal pendant plusieurs années et a été nommé gérant de la Bourse de Montréal en 1939. Il a été gérant de la Bourse de Montréal pendant plusieurs années et a été nommé gérant de la Bourse de Montréal en 1939.

Les ventes et les achats de titres mobiliers du Canada

Le volume de ce commerce a été peu élevé en juillet dernier

Le volume du commerce international en valeurs mobilières entre le Canada et les autres pays diminue encore en juillet, étant inférieur au niveau extraordinaire atteint en juin. En juillet le commerce total se chiffrait à \$7,532,881 et comprenait \$4,438,486 de ventes et \$3,094,395 d'achats. En juin le commerce s'élevait à \$15,451,294 et en juillet à \$14,143,398.

Le commerce international en valeurs mobilières est également plus faible au cours des sept premiers mois de 1940; il se place à \$160,754,303, à rapprocher de \$378,524,886 la période correspondante l'an dernier. Jusqu'à date cette année les ventes s'établissent à \$91,587,688 comparativement à \$220,418,587 l'an dernier, tandis que les achats s'élevaient à \$69,166,615 contre \$158,106,299.

En juillet les ventes aux États-Unis se chiffrent à \$4,269,054, à rapprocher de \$8,481,755 en juin et de \$18,719,834 en juillet 1939. Les achats faits en ce pays se placent à \$2,828,205, comparativement à \$5,745,385 en juin et \$14,390,063 en juillet l'an dernier.

Les ventes au Royaume-Uni en juillet s'établissent à \$112,208, contre \$424,133 en juin et \$2,277,570 en juillet 1939. Les achats faits au Royaume-Uni s'élevaient à \$194,509 à rapprocher de \$576,471 en juin et de \$5,105,703 en juillet 1939. Les transactions avec les autres pays sont également très peu importantes.

L'état des cultures en Argentine

Le correspondant du Bureau fédéral de la Statistique à Buenos-Aires a fait parvenir le rapport suivant en date du 4 septembre, sur la situation du grain en Argentine:

La température a complètement changé en août. La température anormalement douce et pluvieuse des trois mois précédents a été suivie d'une nuit de nuit de gelée. L'eau s'est retirée lentement des régions inondées, ce qui a permis au sol de sécher et de reprendre les travaux agricoles.

Malgré les grands efforts tentés en vue de terminer les semailles de blé, il est à peu près certain que les emblavures seront moins vastes qu'on le projetait, d'autant plus qu'il a fallu semer plus tard que la prudence permet de le faire en temps normal. A Entre Rios quelques champs de blé ont été semés quatre semaines en retard. Il y a plus de risque que la température endommage ce grain semé tard.

La prévision officielle des emblavures ne sera pas connue avant le 18 de ce mois environ. Des particuliers estiment que les emblavures de blé occuperont de 16,000,000 à 17,500,000 acres, comparativement à 17,500,000 acres en 1939 et à une moyenne quinquennale un peu plus forte.

Diminution des stocks de pétrole brut aux E.-U.

Washington, 15. — Les stocks de pétrole brut détenus aux E.-U. pour consommation au pays ou pour le compte d'étrangers ont diminué de 3,149,000 barils à 262,716,000 barils durant la semaine terminée le 7 septembre dernier, suivant le Bureau des Mines.

A NOTER

Le groupe d'assurance Royal Liverpool vient d'ouvrir un nouveau bureau dans l'édifice de la Bourse des Grains à Calgary. Cette succursale verra au contrôle des activités dans l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan.

Suivant certains estimés, Distillers Seagrams monteraient un gain net de \$420 par action environ, durant l'exercice fiscal terminant le 31 juillet, tandis que Hiram-Walker et Canadian Industrial Alcohol accuseraient des recettes nettes de \$659 et 15 cts, respectivement, durant leur année fiscale, terminée chacune le 31 août.

Bourse de NEW-YORK

Les gains l'emportaient quelque peu sur les pertes en fin de semaine à Wall Street. Titres chimiques à la hausse. Plus de 166,000 actions échangées

New-York, 16. — Les stocks hésitaient de nouveau samedi à Wall Street, mais il y avait encore de nombreux points fermes. Les fluctuations enregistrées ne furent pas généralement prononcées, toutefois, à cause de l'appréhension entretenue en bien des milieux au sujet de ce qui peut arriver outre-mer. Ce sont même ces incertitudes qui furent cause qu'un bon nombre de spéculateurs s'abstinrent de transiger en fin de semaine sur ce marché, vu les possibilités d'un événement inattendu, au cours de l'augmentation des activités samedi après-midi et dimanche.

C'est ainsi qu'il n'y eut que 166,390 actions échangées sur ce marché durant le cours de la courte séance de samedi, contre 268,180 la veille. Sur 401 titres transigés en fin de semaine sur ce marché, 178 accusèrent des gains, pendant que 97 se montrèrent à la baisse et que 126 demeurèrent inchangés.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent comme toujours. Quant à l'indice des industriels, il était quelque peu plus ferme.

Les spéculateurs n'attachaient guère d'importance samedi aux nouvelles commerciales et industrielles plus favorables.

Sur le marché du Curb de cette ville 26,195 actions changèrent de mains durant le cours de la courte séance de samedi, tandis que le total des transactions sur le marché des obligations de cette ville durant la même séance s'éleva à 298,000.

Il faut remonter au 24 août pour trouver Wall Street aussi peu actif que samedi. La meilleure tenue des prix du blé fut bien vue des spéculateurs.

La nouvelle que la General Motor avait obtenu un contrat de \$81,000,000 du gouvernement des États-Unis fut cause de la fermeté des titres de ces automobiles et indirectement des titres de l'acier.

American Telephone gagnait 1 1-8 point parmi les utilités publiques en fin de semaine, tandis que Dupont clôturait à 3-4 point plus haut dans le compartiment des titres chimiques. Owens Glass s'avancait de 1 1-2 point et Union Carbide clôturait à 1-8 point plus haut.

Nouvelle société Savard & Hart

Elle continuera les affaires de la société Savard, Turpin & Cie, dissoute

La société Savard, Turpin et Cie, a été dissoute, samedi le 14 septembre, après les affaires de la journée. Les affaires se continueront sous la raison sociale de Savard et Hart, membres de la Bourse et du Curb de Montréal, dont les bureaux sont situés au numéro 225 ouest, de la rue Notre-Dame à Montréal. Les associés seront les suivants: J.-E. Savard, Charles F. Hart.

M. J.-E. Savard est une figure bien connue dans les milieux financiers et a été récemment élu membre du Curb de Montréal. M. Hart fait maintenant partie de l'Aviation Royale Canadienne.

Moyennes des obligations à New-York

Comptées par la Presse Associée.

	10	10	10	10
Ferm. sam.	101.0	101.0	101.0	101.0
Ferm. dim.	101.0	101.0	101.0	101.0
Il y a 1 mois	101.0	101.0	101.0	101.0
Il y a 1 an	101.0	101.0	101.0	101.0
Haut 1939	101.0	101.0	101.0	101.0
Bas 1940	101.0	101.0	101.0	101.0
Haut 1939	101.0	101.0	101.0	101.0
Bas 1939	101.0	101.0	101.0	101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

101.0

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 240, rue St-Jacques, Montréal

Table with multiple columns: Taux, Div., Haut, Bas, Clôt., etc. for various stocks and bonds.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Table listing Canadian bonds with columns for issuer, amount, and interest rate.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing Montreal stock market prices for various companies.

BOURSE DE NEW-YORK

201, rue Notre-Dame, Montréal

Table with multiple columns: Taux, Div., Haut, Bas, Clôt., etc. for New York stocks and bonds.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing New York stock market prices for various companies.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing New York stock market prices for various companies.



ACQUETTES DES TIMBRES DE PAIEMENT DE GUERRE

-5- SERVEZ-EN AU REPAS
GRANDS VERRES
6c
KIK
Qualité et quantité
DELICIEUX GLACE

NOTRE FAVOIR NATIONAL
Gin MELCHERS
CROIX D'OR
LA BOISSON LA PLUS LAINE
PLUS FORT PLUS SAUVAGE
Produit de Melchers Distillers Limited, Montréal et Bellerbelle

Fêtes du 3e centenaire de l'arrivée des Gagnon

Le programme comprendrait quatre événements : une grand-messe à Ste-Anne-de-Beaupré, le dévoilement d'une plaque à Château-Richer, un dîner familial et une soirée à l'université Laval.

Québec, 15. (Du correspondant du Canada). — Mille sept cents Gagnon ont assisté, hier, à la célébration du 3e centenaire de l'arrivée au Canada des premiers Gagnon.

Le programme des fêtes comprenait quatre événements : une grand-messe chantée, à Ste-Anne-de-Beaupré, par M. l'abbé Philias Gagnon, curé de Ste-Emilie de Lotbinière; le dévoilement d'une plaque commémorative à Château-Richer sur l'emplacement de la ferme des trois frères Gagnon, établie là, en 1640, avec discours par l'hon. Wilfrid Gagnon, ancien ministre, directeur des chemins de fer nationaux, président du Canada, et Jacques Dumoulin, député de Montmagny, et représentant M. R.-A. Benoit, président de la Commission des Monuments historiques; un dîner familial au Château Frontenac, avec discours par l'hon. Onésime Gagnon, ancien ministre, député de Matane, l'hon. Wilfrid Hamel, représentant du gouvernement Godbout, M. Henri Bonnafour, consul de France, S. H. le maire de Québec, M. Lucien Borne, l'hon. Maurice L. Duplessis, M. Antoine Gagnon; une soirée à l'université Laval, présidée par M. le chanoine Cyrille Gagnon, vice-recteur.

Les fêtes avaient pour but d'assembler pour une réunion d'un caractère intime tous les représentants actuels de l'une des plus belles lignées de Canadiens. Cette pensée a été à l'origine de la fête de la famille Gagnon. On a entendu notamment M. Claude Gagnon, un pianiste, Mme Mimi Gagnon Dessains, et Mme Madeleine Costello, pianiste.

Le Dr Paul-Emile Gagnon, président de l'Ecole des gradués de l'université Laval, et président du comité d'organisation des fêtes, remercia les artistes de la soirée et remercia aussi tous les membres de la famille dont le concours avait assuré le succès des fêtes.

L'école minière de Val d'Or a besoin d'élèves

L'hon. Oscar Drouin énumère les avantages offerts aux élèves

Le plan d'Aide à la Jeunesse continue de se développer et d'offrir des avantages de plus en plus nombreux aux jeunes gens de notre province. L'hon. Oscar Drouin, ministre de l'Industrie et du Commerce et des Affaires municipales, qui est en charge du plan d'Aide à la Jeunesse, a fait à ce sujet la déclaration suivante : « Il y a actuellement de la place, à la mine-école provinciale de Val d'Or pour un certain nombre de jeunes gens, âgés de 18 à 26 ans révolus, en excellent état physique et d'un poids minimum de 150 livres.

« Le logement, la pension, les cours sont donnés gratuitement à ces jeunes gens, pendant six mois, et les frais de transport sont assumés par la province.

« L'expérience du passé a prouvé que tous ceux qui sont sortis de la mine-école ont trouvé de l'emploi dans les compagnies minières. En fait, depuis l'ouverture de la mine-école, 133 jeunes gens ont été placés. « J'insiste particulièrement sur cette occasion favorable qui est fournie aux jeunes de notre province de se créer une carrière, et j'invite tous ceux qui seraient intéressés à demander des formules d'inscription au Service de l'Aide à la Jeunesse, 109, Grande-Allée, Québec.

Dispute qui se termine par des coups de feu et la mort d'une femme

Prince George, C.-B., 15. (P.C.) — La police détient actuellement un Polonois, T. Krawchuk, pour enquête au sujet d'une dispute qui s'est terminée par des coups de revolver. Mme Krawchuk est morte et un ami a été blessé légèrement.

Un agresseur inconnu blesse un homme et un enfant avec une carabine à air

Un homme et un garçonnet furent blessés, hier après-midi, par un agresseur inconnu qui aurait tiré sur eux avec une carabine à air. L'affaire se produisit près du dépôt de la Pointe-St-Charles, non loin de l'avenue Ash. Le garçonnet qui fut blessé à la main, se sauva à domicile de ses parents. L'on ne connaît pas encore son identité.

1870 **BOYS** 1940
Les plus grande et les plus bas prix pour CHARBON et BOYS sec "à l'abri"
Wilson Frères
Joe Charlebois, Prop.
Cherrier 2161

Mgr Charbonneau a présidé hier à la Fête des Morts

Des milliers de fidèles se sont rendus au cimetière de la Côte-des-Neiges

Hier après-midi, une foule de plusieurs milliers de personnes était massée au pied du grand calvaire du cimetière de la Côte-des-Neiges, pour assister à la célébration de la fête des Morts.

Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, présidait à la cérémonie, en présence de Mgr Charlier, de M. L.-A. Dubéau, p.s., curé de Notre-Dame, de M. le chanoine Donat Binette et de plusieurs autres membres du clergé.

La cérémonie débuta par une prédication de circonstance de M. l'abbé Hurlbut, vicaire de St-Edouard. M. l'abbé Jones fit à son tour une prédication pour l'assistance anglaise.

Les prédications furent suivies du chant du Libera par la foule, puis Mgr Charbonneau chanta l'absoute à tous les morts.

En raison sans doute des circonstances actuelles, la foule était beaucoup plus nombreuse, cette année, que par le passé.

Parmi les autres membres du clergé qui entouraient Mgr Charbonneau, se trouvaient les abbés Touchette, maître de cérémonie, Savignac, Deschênes, de Ste-Brigitte, et L.-P. Allaire, aumônier des Soeurs de la Providence (maison-mère).

Verdict d'accident

Saint-Jean, 15. (Du correspondant du Canada). — Le coroner N.-A. Sabin a tenu une enquête, samedi matin, sur la mort de M. Osmond Lemieux, de Saint-Georges de Henryville. Les jurés après avoir entendu les témoignages, rendirent un verdict d'accident.

M. George Croft, 52 ans, 5127, rue Wellington, fut blessé à la tête supérieure. Il déclara par la suite au sergent-détective David Pelletier, de la Sûreté municipale, qui fut en charge dans cette affaire, que c'est en courant vers l'enfant inconnu afin de le protéger de son agresseur qu'il fut blessé par ce dernier, un jeune homme âgé de 18 ans.

Il ne s'agit que de blessures légères, toutefois, dans le cas des deux victimes. L'agresseur sera probablement appréhendé sous peu.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HARBOUR 5131
SOIR, DIMANCHE ET FÊTES :
Police, incendies, accidents H.A. 5131
Sport H.A. 5132
Directeur de l'information H.A. 5133
Atelier de composition H.A. 5134
Service d'information H.A. 5135
Rédacteur en chef H.A. 5136
Circulation et expédition H.A. 5137

Commémoration de la bataille de Courcellette



Les officiers, au cénospe du carré Dominion, se tiennent au garde-à-vous et saluent. De gauche à droite, on remarque le brigadier J.-P. Archambault, commandant du district No 4; le major Robert Roy, officier recruteur du district No 4; le colonel J.-H. Chaballe, officier d'état-major aux quartiers généraux de la Défense nationale et le major L.-M. Desjardins, second en commandement du camp d'entraînement de St-Jérôme et ancien commandant du dépôt du Régiment de Maisonneuve. (Photo CANADA)



L'anniversaire de la bataille de Courcellette est commémoré pieusement chaque année, par les vétérans du 22ième bataillon. Après la messe qui fut célébrée, à 9 h. 30, hier matin, à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, les vétérans se sont rendus au cénospe pour y déposer des couronnes de fleurs. Le colonel J.-H. Chaballe a rappelé, à cette occasion, les faits d'armes du valeureux 22e et en particulier cette glorieuse bataille de Courcellette qui a beaucoup contribué à établir la renommée de courage du soldat canadien-français. De gauche à droite, on remarque le colonel J.-H. Chaballe, le brigadier J.-P. Archambault et le lieutenant-colonel Hugues de Martigny. (Photo CANADA)

Pèlerinage à Longueuil

Trois mille personnes se rendent au cimetière pour prier pour les morts

Le pèlerinage annuel des paroissiens de Longueuil à leur cimetière, a donné lieu, hier à une belle manifestation religieuse. Près de 3,000 personnes y participaient.

Cette année, la cérémonie consistait en un Chemin de Croix prêché par Mgr J.-Albéric Picotte, p.d., curé de Longueuil. Dans une brève allocution, au début, Mgr Picotte rappela à ses fidèles le culte des morts puis, à chacune des quatorze stations, il improvisa les méditations appropriées.

La foule se retira avec recueillement, non sans s'être assemblée par groupe sur la tombe d'un être cher, après le chant du Libera qui termina le tout.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Longueuil, officiait. M. l'abbé Charles Edouard Poirier de la paroisse prenait part à la cérémonie.

M. J.-B. Paradis décédé à 74 ans

M. J.-B. Paradis est décédé samedi soir à sa demeure, 3599 boulevard Décarie, à l'âge de 74 ans et 11 mois, après une longue maladie. Nati de St-Isidore de Dorchester, M. Paradis fit ses études à Québec où il devint l'un des collaborateurs du cardinal Bégin à l'Oeuvre du bon cinéma. Avantagéement connu comme conférencier dans l'est il s'efforça durant quarante ans de propager le bon film. Outre son épouse, née Evelina Landry, le défunt laisse ses filles Mimie (Mme R. Carboneau), Alice (Mme André d'Anjou), Eveline (Mme veuve Amédée Ruffange) et Rolande ainsi que plusieurs petits-fils et ses gendres MM. R. Carboneau, de "La Patrie", et André d'Anjou, directeur du Musée Historique.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires King, 5301, boulevard Décarie. Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Le départ du cortège s'effectuera des salons King à 7 heures 30.

Assemblée libérale

Ce soir, à la salle Latendresse, 10,855, rue Lajeunesse, se tiendra une grande assemblée spéciale de l'Association libérale Laval-Mercier. Tous les membres sont invités.

Sept personnes blessées dans une collision d'autos

Magog, 15. (Du correspondant du CANADA). — Sept personnes se blessèrent plus ou moins gravement et trois autres furent légèrement blessées, vers 9 h. ce soir, dans une violente collision entre deux autos, accident qui se produisit sur la route de Georgeville, à un mille et demi au sud de Magog.

M. Russell Greenberg, 784, avenue Riverview, à Verdun, ainsi que Milca Eleanor Smith et Mary Bray, de Montréal, qui l'accompagnaient, s'efforcèrent tous trois des contusions multiples. M. et Mme Jean-Léonard Proulx, ainsi que leur fils Julien, bébé de quatre mois, tous trois de Austin, reçurent des contusions généralisées. Emile Lavallée, âgé de 3 mois, fils de M. Maurice Lavallée, de Austin, se fractura le crâne dans la terrible collision. Ce dernier fut transporté à l'hôpital Général de Magog, pour hospitalisation, mais les autres victimes furent renvoyées par un médecin et purent réintégrer leurs domiciles respectifs par la suite.

L'une des voitures était conduite par M. Russell Greenberg, de Verdun, l'une des personnes blessées dans la collision. M. Maurice Lavallée, de Austin, père du bébé qui se fractura le crâne dans l'accident, était au volant de l'autre auto. M. Lavallée était accompagné de sa femme, de leurs deux enfants, Raoul et Emile, respectivement âgés de un an et de deux mois, ainsi que de leur belle-sœur et de leur frère, M. et Mme Jean-Léonard Proulx et du fils de ces derniers, Julien, bébé de quatre mois. M. et Mme Lavallée, ainsi que le plus âgé de leurs deux enfants, Raoul, ne furent pas blessés dans la collision.

JEUNE MESSAGER BROYE A MORT

Gerald Foley, garçon de 16 ans, dont les parents habitent 1441, rue Plessis, perdit la vie tragiquement, vers 10 h. 30 hier soir, dans un accident qui se produisit à la conciergerie Drummond-Court, portant le numéro 1469, rue Drummond.

Il était messager à l'emploi de M. John McLaughlin, restaurateur, dont l'établissement est situé au numéro 2035, rue Stanley. Il n'y eut pas de témoin oculaire de l'accident, mais l'on croit que l'adolescent aurait eu la tête broyée entre un plancher et l'ascenseur du service de cette conciergerie. Apparemment, il aurait voulu conduire l'ascenseur lui-même. Il fut broyé à mort dans l'accident.

On le trouva dans le puits de l'escalier et on manda une ambulance, mais un interne de l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, ne put que constater le décès prématuré du jeune messager.

Le cadavre fut alors transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par le coroner du district de Montréal, M. Richard-L. Duckett.

Le sergent Sydney Letchford, du poste de police de la rue St-Luc, fit les constatations d'usage, avec les agents Joly et Charbonneau, de l'escouade de la Radio-Police.

(Voir réponses en page 2)

Le coût de la guerre n'est rien comparé à l'esclavage

"Combien en coûterait-il au Canada, si nous perdions la guerre", demande l'hon. M. Macdonald en priant le peuple de souscrire au second emprunt de la guerre.

Ottawa, 15. (P.C.). — Le coût de la guerre est élevé, mais il n'est rien comparé à l'esclavage, a dit ce soir l'hon. M. Macdonald, ministre de la marine, en demandant à la population de souscrire au second emprunt de guerre du pays. M. Macdonald parlait à Radio-Canada.

"Regardons les pays tombés sous la botte allemande et voyons ce qu'il leur en coûte en ce moment. La France paie \$8,000,000 par jour pour le maintien de l'armée allemande, sans compter les autres tributs que devra payer le peuple français. Combien en coûterait-il au Canada, si nous perdions la guerre. Réfléchissons sérieusement."

Faits divers

Blessures mortelles

M. Zoël Robert, âgé de 65 ans, qui habitait 6571, avenue Alma, succomba, hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, des suites de blessures qu'il s'était infligées dans un accident de la rue survenu le mercredi 31 juillet dernier. En traversant la chaussée, à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Villeneuve, il avait été renversé par une auto. Le cadavre de la victime est actuellement à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner Richard-L. Duckett, du district de Montréal.

Avocat décédé subitement

Me Jacob Fortier, avocat de cette ville, qui habitait 5261, avenue Musset, à Notre-Dame-de-Grâce, fut trouvé mort, samedi matin, dans son bureau, 418, rue St-Sulpice. Me Fortier, qui était âgé de 51 ans, avait passé la soirée de vendredi à mettre ordre à ses affaires, dans son bureau. Il avait communiqué par téléphone avec son épouse, vers 9 h. du soir, déclarant qu'il aurait terminé son travail, vers 10 h. Vers minuit, Mme Fortier, inquiète du retard inhabituel de son époux, avertit la police. Finalement, vers 4 h., samedi matin, Me Fortier fut trouvé mort, gisant près de son pupitre. Un médecin exprima de l'opinion qu'il s'agissait d'un cas de commotion cérébrale. Un peu plus tard, un verdict de mort naturelle, fut rendu en Cour du coroner. Le défunt faisait partie de l'étude légale Baril, Fortier et Gauthier, de Montréal.

Enfant morte subitement

Nadia Ennevor, enfant de 2 mois, dont les parents habitent 1653, rue St-Denis, mourut subitement, hier après-midi, en son domicile. Un médecin fut mandé d'urgence et il constata le décès, ne pouvant toutefois déterminer la cause. Le corps fut alors transporté à la morgue, où une autopsie sera pratiquée par les médecins légistes provinciaux.

Morte de causes inconnues

Mlle Doris Smith, âgée de 30 ans, qui habitait 1501, rue St-Marc, mourut subitement, samedi matin, en son domicile. On ignore la cause exacte de son décès prématuré. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Un enfant tombe d'un deuxième étage

Denis Mahieu, 4 ans, 1956, rue Fullum, s'efforça un traumatisme crânien, vers 6 heures, samedi soir, en tombant dans une cour, d'un deuxième étage, d'une véranda située à l'arrière du numéro 1946, rue Fullum. Des policiers transportèrent la petite victime à Sainte-Justine, pour hospitalisation. Le sergent Paul-Emile Dagenais, du poste de la rue Frontenac, fit enquête avec les agents Gravel et Rompré, de Radio-Police.

Blessée par une auto

Mlle Ida Young, 55 ans, 3794, chemin de la Côte-des-Neiges, fut renversée par une auto, vers 9 h. 30, samedi soir, en traversant la chaussée, en face du numéro 289, rue Craig. La voiture était conduite par M. Frank Farrell, 5816, avenue Coolbrook, qui stoppa promptement à la suite de l'accident. La victime fut alors transportée à Saint-Luc, pour hospitalisation. Elle souffre de blessures à la région temporale, ainsi que d'érosions aux mains, mais son état ne semble toutefois pas alarmant.

Vol à main armée

M. Eugène Latendresse, chauffeur de taxi, domicilié 3584 rue Ste-Famille (appartement 18), fut victime d'un vol à main armée, aux petites heures, hier. Il relate au lieutenant Trotter, du poste de la rue Frontenac, qu'un soi-disant passager lui avait pointé un revolver dans le dos à l'angle des rues Boyce et Théodore, et s'était enfui dans sa voiture avec les \$7 qu'il avait dans ses goussets. Le taxi volé fut retrouvé, un peu plus tard, par le propriétaire lui-même. Il avait été abandonné près du numéro 2120 est, rue De Montigny. La brigade préposée aux vols à main armée, escouade commandée par le lieutenant-détective Wilfrid Bourdon, de la Sûreté municipale, enquête actuellement sur cette affaire.

Décédée à l'hôpital

Bertha Harnois, enfant de 5 mois, dont les parents habitent 3225, rue Rouville, mourut subitement, hier, à l'hôpital Ste-Justine, où on l'avait transportée d'urgence. On ignore la cause de son décès. Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

LAITERIE PERFECTION
DAIRY LIMITED

avant de dire que l'achat de ces obligations ne nous intéresse pas." Le peuple du Canada n'est pas fatigué de souffrir ce qu'endure en ce moment le peuple anglais, mais le Canada est entré en guerre au côté de l'Angleterre et doit lutter pour sa défense et celle de la Grande-Bretagne, a dit aussi M. Macdonald.

"Le Canada organise, entraîne et équipe une armée, une marine et une aviation, ce qui exige beaucoup d'argent. Le gouvernement a demandé au peuple de lui prêter \$300,000,000 mais il manque encore plus de \$50,000,000 pour atteindre ce montant, dit-il.

M. Macdonald rappela que durant la dernière grande guerre, le Canada souscrivit la somme de deux milliards en obligations. "Il y a présentement, dit-il, plus de \$1,500,000,000 dans les banques de ce pays. Les deux-tiers sont des comptes de banque de \$1,000 et moins. Je fais un appel particulier à tous les petits souscripteurs dont l'argent n'a pas été investi aussi rapidement qu'on l'avait prévu."

"Pourquoi le peuple ne retirerait-il pas ses épargnes de la banque pour les investir dans les obligations du gouvernement."

Ils recevront plus du double de l'intérêt que payent les banques. Ce placement est sûr, avisé, patriotique et indispensable.

"Dans cette guerre, la vitesse est un facteur vital. Huit à une chance de sept ans sur nous. Si nous voulons nous sauver, nous devons agir vite."

Près de 10,000 soldats de retour du camp, samedi

Le brigadier Archambault a reçu le salut des troupes au carré Dominion

Près de 10,000 soldats de la milice non permanente qui faisaient de l'entraînement militaire depuis deux semaines aux camps de Farnham et de St-Bruno, sont revenus à Montréal au cours de la journée de samedi.

Les troupes furent accueillies avec enthousiasme par la foule qui s'était massée aux abords du carré Dominion et de la gare Windsor pour assister à leur arrivée.

Les parents et les amis des soldats se pressaient dans la gare, à l'arrivée des unités. Les miliciens avaient l'air de permissionnaires tellement ils étaient gais, alertes et tout regaillardis. Ces civils d'hier, qui retournaient d'ailleurs à leurs occupations habituelles, avaient quelque chose de martial dans leur tenue et de décidé dans leur démarche. L'influence de ces quelques jours de camp était visible.

Les unités qui s'entraînaient à St-Bruno sont arrivées à Montréal à midi. Les soldats de ces régiments : le Royal Montreal Regiment, les Victoria Rifles et le 3e bataillon de Black Watch ont été transportés à autobus.

Ces trois unités sont arrivées à peu près en même temps dans la métropole, ce qui leur permit de pénétrer devant le brigadier J.-P. Archambault et quelques officiers des quartiers généraux postés au carré Dominion.

C'est aux accords énergiques et cadencés des fanfares militaires que les soldats du Black Watch, portant le kilt traditionnel et le putois-gengarry; les soldats du régiment des Victoria Rifles qui se distinguent à leur calot noir et ceux du Royal Montreal Regiment, ont défilé devant le brigadier qui recevait le salut.

A la gare Windsor

A 4 h. 10 de l'après-midi, les Canadian Grenadier Guards sont entrés en gare Windsor et à 5 heures 20 le régiment des Fusiliers Mont-Royal, commandé par le lieutenant-colonel G. D. Massue arrivèrent au carré Dominion. Cette unité, dont l'effectif a été atteint, et même dépassé, a une compagnie composée entièrement de condonniers.

Ce détail qui peut surprendre au premier abord, s'explique facilement. Le commandant de cette compagnie, la compagnie "A", est le major Louis Daoust, président de l'Association des Condonniers.

(Suite page huit)

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR
DIPLOME
6603
St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1850
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. : Belair 1717
G. Vandellac, Jr. Alex. Goss

SERVICE A DOMICILE
et chez les épiciers
LAIT - CREME - BEURRE
FROMAGE
2565 rue Chamblay - FRONENAC 3186